



SLE Publication Series –S236–

Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural (SLE)  
sur commande du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la  
Désertification (HCEFLCD) et de la  
Coopération Allemande (GTZ- Deutsche Gesellschaft für Technische  
Zusammenarbeit)

## **Développement d'une stratégie de tourisme durable dans les aires protégées du Maroc.**

### **Tome 1 : Le cas du Parc National du Toubkal**

#### **Auteurs**

Erik Engel (chef d'équipe), Anna Dederichs, Felix Gärtner, Jana Schindler et Corinna Wallrapp

Décembre 2009



**Disclaimer:**

Les positions, interprétations et conclusions reprises dans ce rapport sont ceux de l'équipe d'auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions du HCEFLCD ou de la GTZ.

Schriftenreihe des SLE

SLE Publication Series

ISSN 1433-4585

**Développement d'une stratégie de tourisme durable** dans les aires protégées du Maroc. Tome 1 /  
Erik Engel ... – Berlin: SLE, 2009.

(Schriftenreihe des SLE; S236)

ISBN 3-936602-40-9)

Seminar für Ländliche Entwicklung

(Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural)

Humboldt Universität zu Berlin

Hessische Straße 1-2 10099 Berlin

Tel. +49 (0)30 2093 6900

Fax +49 (0)30 2093 6904

E-Mail: [sle@agrار.hu-berlin.de](mailto:sle@agrار.hu-berlin.de)

<http://www.berlinerseminar.de>

## Avant-propos

Le Centre de Formation Supérieure pour le Développement Rural (Seminar für Ländliche Entwicklung, SLE) de l'Université Humboldt de Berlin forme depuis plus de 45 ans des jeunes professionnels dans le domaine de la coopération allemande et internationale.

Des séjours de trois mois à l'étranger sont une composante importante de cette formation: les étudiants mènent des études innovatrices et effectuent des consultations pour des projets et organisations à l'étranger. Dans ce cadre, l'implication des différents acteurs sur place est considérée comme essentielle. Les résultats de ces études appliquées contribuent à la recherche de solutions aux problèmes de développement.

Au cours des années, le SLE a conduit plus des 100 projets à l'étranger dans plus de 80 pays. Les résultats des travaux ont été publiés dans une série d'études.

En 2009 les équipes du SLE ont mené des études au Bangladesh, en Bolivie, au Maroc et en Tanzanie.

La présente étude a été commanditée par Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et de la Coopération Allemande (GTZ - Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH)

Prof. Otto Kaufmann  
Doyen  
Faculté d'Agronomie et d'Horticulture

Carola Jacobi-Sambou  
Directrice  
Centre de Formation Supérieure pour  
le Développement Rural

## Remerciements

Cette étude est le fruit d'un travail commun entre la GTZ et le HCEFLCD et d'une participation active de la part de nombreux acteurs du tourisme du niveau local au niveau national au Maroc. Nous remercions toutes les personnes qui y ont contribué en nous consacrant leur temps et en partageant leurs connaissances et suggestions pendant des entretiens et des ateliers, et celles qui par leur soutien organisationnel et logistique ont contribué à la réalisation de nos recherches sur le terrain.

Nous voudrions tout d'abord remercier M. Mohamed Ribî, du HCEFLCD, et M. Martin Tampe, de la GTZ, pour avoir initié cette étude et pour nous avoir donné les moyens de répondre à leurs attentes. Nous avons ainsi énormément apprécié la venue de Mme Najwa Es-Siari (GTZ), de M. Hakim Hanafi (PNT), de Mme Ibtissam Jouada (PNSM) et de Brahim Ismaili (PNTZ) lors de la phase de préparation à Berlin. Leur participation à la préparation de la phase terrain et leurs suggestions ont été une très grande aide. De plus, nous sommes très reconnaissants à la GTZ de nous avoir permis d'ajouter à la dernière minute M. Felix Gärtner à notre équipe de recherche qui a contribué de manière très significative à la qualité de cette étude et nous le remercions infiniment pour son engagement.

Au sein de la GTZ au Maroc, nous pensons tout particulièrement à la collaboration avec Mme Najwa Es-Siari qui a été un très précieux soutien tout au long du travail et nous a donné régulièrement d'incalculables conseils. Enfin, nous avons beaucoup apprécié l'aide logistique offerte par M. Rachid Saghir, et le soutien administratif et organisationnel offert par Mme Sanae Mamouri.

En outre, nous remercions de tout cœur l'équipe du PNT et notamment Mme la Directrice, Mme Soraya Mokhtari, M. Hakim Hanafi, le responsable du bureau « tourisme » et Fatima Mouharir et Mme Jihane Bejbouji, les responsables des bureaux « Éducation relative à l'environnement » et « Écodéveloppement » ainsi que les autres membres de l'équipe qui nous ont accueillis chaleureusement dans leurs bureaux. Tous ont efficacement participé à la réalisation de l'étude par leur aide et contribution. Bien sûr, nous ne manquerons pas de mentionner le soutien de M. Hassane Mhenna, Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Marrakech, qui a accueilli avec un vif intérêt l'étude et facilité nos recherches.

Ensuite, nous aimerions remercier sincèrement les représentants du gouvernement de la province d'Al Haouz pour leur coopération et leur aide pour faciliter les ateliers ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questionnaires et de partager avec nous leurs connaissances, craintes et idées précieuses sur le tourisme au PNT. Leur participation était indispensable à la réalisation de l'étude.

Nous pensons tout particulièrement à tous ceux qui nous ont activement soutenus dans nos démarches et recherches sur le terrain en nous ouvrant de nouvelles portes. Nous ne pourrions mentionner toutes les personnes qui aux niveaux national, provincial et local, dans le secteur public et aussi privé, nous ont accordé leur temps. Nous pouvons néanmoins leur assurer que nous avons fait de notre mieux pour inclure toutes les informations et idées obtenues grâce à eux dans les résultats de cette étude. Ces résultats sont leurs résultats !

Toutefois, la plupart des entretiens n'auraient pas pu être envisageables sans le précieux travail d'interprétation et de traduction de Mlle Latifa Iazza et de Mlle Mariam Ait Oufkir, ainsi que de M. Mohammed Ayoubi, chef du secteur d'Imlil de l'équipe du PNT, qui nous a guidés et soutenus lors de nos recherches sur le terrain. Enfin, nous remercions également Mme Judith Kloiber et Mme Susy Karammel qui ont partagé avec nous leurs connaissances d'expertes dans le domaine du tourisme durable durant la phase de préparation.

Pour finir, nous tenons à remercier Mme Karin Fiege, qui nous a appuyés et guidés tout au long du travail et Mme Magali Pierret pour son précieux travail de traduction et de relecture.

## Résumé

L'objectif de cette étude était d'élaborer un plan de développement pour un tourisme durable dans le Parc National du Toubkal (PNT), situé dans le Haut Atlas (Tome 1). En outre, un manuel méthodologique a été réalisé, lequel décrit clairement les différentes étapes à suivre pour développer une stratégie de tourisme durable dans les zones protégées (Tome 2). Les commanditaires de cette étude sont le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification et la GTZ Maroc.

Le tourisme représente pour beaucoup de pays un secteur économique important. Il crée des emplois et des possibilités de revenu, y compris dans des espaces ruraux dépourvus de structures. Toutefois, un tourisme non contrôlé est souvent synonyme de dégradation des ressources naturelles, conflits sociaux et maigres profits économiques pour la population locale. L'objectif du « tourisme durable » est le développement de structures touristiques économiquement profitables et socialement justes pour la population.

Le Maroc est l'une des plus importantes destinations touristiques mondiales. Afin de continuer à développer ces activités à l'avenir, le gouvernement marocain a, en 2003, présenté le programme national « Vision 2010 ». Au-delà de l'intensification du tourisme balnéaire, il prévoit le renforcement du tourisme dans l'arrière-pays à travers la mise en place de structures de communication et de commercialisation régionales, connues sous le nom de pays d'accueil touristique (PAT). Au sud de la métropole touristique, Marrakech, le PAT Al Haouz est actuellement en train d'être développé. C'est ici que se trouve le Parc National du Toubkal.

Le périmètre du parc national et sa périphérie sont visités par un nombre croissant de touristes de randonnée internationaux mais aussi de visiteurs marocains. De nombreux acteurs – locaux, régionaux et internationaux – tels que les organisateurs et agences de voyage, les propriétaires d'auberge, les guides de montagne, les muletiers et les investisseurs étrangers y offrent leurs services. Jusqu'à présent, la Direction du parc national ne joue qu'un rôle peu déterminant dans ce paysage d'acteurs complexe et exerce une influence très limitée sur le tourisme. Cependant, afin d'assurer son objectif suprême, celui de la protection des ressources et de la biodiversité dans le PNT, la Direction du parc doit à l'avenir orienter davantage le tourisme vers une approche durable. Cette étude vise à appuyer cet objectif.

Les situations sociale, économique et écologique et les conséquences du tourisme dans des vallées préalablement sélectionnées du PNT et sa périphérie ont été étudiées. Les principaux acteurs ont été identifiés, leurs formes de communication ont été analysées et, par le biais d'interviews, leurs visions de développement du

PNT ont été recueillies. Ci-dessous, les principaux résultats de l'analyse des données collectées :

- Structures de communication: la présence de la Direction du parc sur place n'est pas assez affirmée pour pouvoir mener des opérations de contrôle et de sensibilisation. Cela est le résultat du manque de personnel et de l'absence de perception des limites du parc de la part des visiteurs et, souvent, également de la part de la population locale. Les plateformes de communication permettant l'échange et la concertation entre les décideurs politiques et les acteurs du tourisme vis-à-vis du développement du tourisme dans la région sont limitées. La participation de la population locale aux processus de prise de décision et au développement du tourisme est décrite comme étant insuffisante ;
- La situation écologique et le tourisme : le tourisme n'est pas la seule cause des phénomènes de dégradation dans le parc national et sa périphérie (déforestation, dommages dus à l'érosion, pollution de l'eau, impact sur la végétation causé par le piétinement et augmentation de la quantité de déchets). Toutefois, ce dernier agit comme un agent multiplicateur des problèmes environnementaux, en particulier dans les zones à forte concentration touristique, c'est-à-dire dans les villages et sur les sentiers, aux abords des principaux chemins de randonnée amenant au sommet du Toubkal ;
- La situation économique et le tourisme : le tourisme offre un revenu saisonnier certes instable mais complémentaire à la population locale, dont les principales sources de revenu proviennent de l'exploitation agricole. Les retombées du tourisme sont distribuées de façon inégale et se concentrent dans deux vallées très fréquentées du nord du Haut Atlas, ce qui est dû avant tout à la proximité de Marrakech. En raison de la croissance rapide de structures informelles, les acteurs locaux du tourisme, tels les muletiers et les guides de montagne, s'exposent à une pression croissante des prix. En outre, les produits agricoles et d'artisanat locaux et traditionnels n'ont jusqu'à présent pas assez été valorisés ;
- Le tourisme et la société : le tourisme contribue à la modernisation de la société avec des effets ressentis de façon à la fois positive et négative, ce qui est également vrai dans la région du Toubkal. Le manque de mesures de sensibilisation des touristes entraîne, de façon récurrente, un comportement déplacé de la part des touristes, ce qui est déplaisant pour la population locale.

Afin de donner une orientation durable au tourisme dans le PNT, il était nécessaire d'élaborer une stratégie pour le PNT et sa périphérie dans le cadre de la présente étude. Les recommandations pour le développement d'un tourisme durable ont été rédigées en concertation avec les différents groupes d'acteurs du tourisme et représentants de la population locale, puis retravaillées avec la Direction du parc au sein d'un plan de développement. Les projets qui en ont résulté ont pour objectifs un

tourisme plus équilibré, une meilleure situation socioéconomique et écologique ainsi qu'une communication et une coopération renforcées entre les acteurs. Ainsi, les recommandations ne portent pas seulement sur des mesures de contrôle et d'orientation pour l'aménagement du territoire, mais préconisent également une restructuration interne de la Direction du parc et un positionnement ferme dans le paysage des divers acteurs du tourisme.

Par conséquent, la stratégie formule des recommandations relatives à trois domaines, dont le contenu est le suivant :

- Réflexion et réaménagement des structures internes d'organisation ;
- Positionnement de la Direction du parc dans le paysage d'acteurs ;
- Mesures d'aménagement du territoire pour l'orientation du tourisme.

### **Réflexion et réaménagement des structures internes d'organisation**

- Développer la vision de la Direction du parc : la Direction du parc a développé un modèle de tourisme durable, doté d'un volet socioéconomique et écologique. De surcroît, les objectifs et résultats recherchés par la Direction du parc ont été définis ;
- Définir le rôle de la Direction du parc : la Direction du parc assume, de par l'autorité qu'elle exerce dans la zone centrale, un rôle clé en matière de contrôle et de régulation. Dans la périphérie, elle joue un rôle de conseil et doit se positionner quant à sa vision et ses objectifs de développement ;
- Identifier les capacités : la capacité de la Direction du parc à assumer son rôle dépend des ressources personnelles et financières dont elle dispose. Une présence plus affirmée de personnel (par exemples des gardes forestiers) sur le terrain est indispensable à la réalisation des tâches fondamentales de contrôle et de suivi ;
- Identifier des alternatives de financement : Il est nécessaire de créer des sources alternatives de revenu, afin de renforcer la présence de personnel sur le terrain et pouvoir réagir de façon flexible à des problèmes urgents. L'introduction d'une taxe de séjour ou d'un prix d'entrée, ou bien l'encaissement de dons doivent être envisagés.

### **Positionnement du parc au sein du paysage d'acteurs**

- Utiliser les plateformes de communication : afin d'informer les autres acteurs du parc de sa propre vision et des intérêts de développement, la Direction du parc doit se positionner plus fermement sur les plateformes de communication existantes ;

- Développer la coopération : les partenariats avec les communes adjacentes, la communauté scientifique, les représentants de la population locale, les associations de village et les entreprises touristiques privées ont été identifiés comme étant une réponse adéquate pour équilibrer le manque de capacités de la Direction du parc, pour générer une plus grande acceptation de la Direction du parc et pour développer, au delà des limites du parc, un système cohérent, par exemple pour la gestion des déchets ;
- Développer des accords : une convention, par exemple sous la forme d'une charte, devrait être rédigée, afin de diffuser et partager la vision d'un tourisme durable de l'échelle locale à l'échelle nationale. L'externalisation de certaines fonctions et activités est régie par des accords bilatéraux, dans lesquels sont stipulés les droits, devoirs et règles de conduite à respecter dans le parc ;
- Renforcer la participation de la population locale : afin de promouvoir l'acceptation du tourisme, la participation de la population à la planification, à l'organisation mais aussi aux retombées du tourisme doit être davantage prise en considération. Pour cela, il est possible de renforcer la coopération avec les associations de villages qui existent déjà, à savoir les associations de développement local.

### **Mesures d'aménagement du territoire pour l'orientation du tourisme :**

- Installer un système de suivi: il est indispensable de mettre en œuvre un système de suivi pour évaluer les impacts du tourisme. Ce système est développé en partenariat avec la communauté scientifique mais de telle façon que le recueil de données puisse être fait par les gardes forestiers ou les guides de montagnes souhaitant coopérer ;
- Mener des contrôles : il est nécessaire d'établir un système de contrôle qui puisse mieux gérer le flux de touristes et veiller au respect des règles dans le parc. Le système de contrôle doit être transparent et cohérent, et prévoir des mesures de compensation pour la population locale lésée par les restrictions ;
- Sensibiliser les touristes : des mesures de sensibilisation pour un comportement responsable des touristes vis-à-vis de l'environnement mais aussi de la culture et des traditions de la population doivent être développées ;
- Promouvoir la déconcentration du tourisme : afin de réduire la pression sur les ressources naturelles le long des axes hautement fréquentés et afin que la population vivant dans des zones marginales puisse profiter du tourisme, ce dernier doit être déconcentré, à l'aide des mesures d'orientation nécessaires. Cela exige en même tant que soit réalisé un zonage du parc, afin de protéger les zones particulièrement fragiles des activités économiques.

- Mettre en œuvre des mesures d'orientation du tourisme : les points d'entrée et d'information sont utiles d'un point de vue symbolique mais aussi pour la sensibilisation des visiteurs du parc, afin qu'ils comprennent qu'ils se trouvent dans une zone protégée. En outre, l'indication par la signalétique de chemins de randonnée et le développement et la diffusion de cartes de randonnée et brochures d'information sont des supports utiles à l'orientation des flux de touristes ;
- Soutenir le développement local : la Direction du parc doit soutenir des projets de développement qui soient au service de ses propres objectifs – la protection des ressources naturelles, l'éducation en matière d'environnement de la population locale et une formation de sensibilisation à la nature destinée aux guides de montagne.

Trois phases ont été identifiées pour un plan de développement concret, qui prévoit la mise en œuvre graduelle de ces recommandations:

Dans une première phase, il s'agit de gérer les problèmes les plus urgents, comme par exemple la réalisation d'un zonage, l'introduction d'un système de gestion des déchets et le développement d'un système de contrôle adapté. En parallèle, il est nécessaire de développer des coopérations ciblées, afin de réaliser les projets et activités prioritaires. En outre, le renforcement de la présence de la Direction du parc sur les plateformes de communication existantes renforcera l'image de la Direction en tant qu'important acteur du tourisme.

Dans une deuxième phase, ce sont avant tout les mesures d'orientation du tourisme qui vont être mises en œuvre, par le biais de la préparation et distribution de matériel d'information et de cartes ainsi que l'introduction de projets pilotes, tels que des points d'attraction touristique dans des vallées marginalisées. Cette phase va également permettre de créer et renforcer les réseaux et la coopération.

Dans une troisième phase, il s'agira de renforcer la présence du parc à travers, par exemple, le transfert du siège de la Direction dans le parc, la préservation et le développement de réseaux ainsi qu'une meilleure coopération avec les autres parcs nationaux.

La stratégie pour un tourisme durable dans le PNT et sa périphérie ne doit néanmoins pas être comprise comme étant un processus statique dont les étapes de réalisation seraient immuables. Elle demande plutôt une planification dynamique et flexible, dans laquelle les projets et les activités, ainsi que leurs impacts, sont observés de façon attentive, afin de réagir à temps à d'éventuelles évolutions indésirables et planifier de nouvelles actions stratégiques.

## Executive Summary

The aim of this study was to produce a development plan for sustainable tourism in Morocco, taking the Toubkal National Park (PNT) in the High Atlas Mountains as an example (volume 1). Furthermore, a handbook of methods was compiled, outlining individual steps for a future sustainable tourism strategy in nature reserves (volume 2). The Moroccan High Commission for Water, Forests and the Struggle against Desertification and GTZ Morocco commissioned the study.

Tourism is a major economic sector in many countries. It creates jobs and generates income, particularly in economically underdeveloped rural areas. On the other hand, non-regulated tourism is frequently accompanied by social conflict, the degradation of natural resources and low economic gain for the local population. The objective of “sustainable tourism” is to develop tourist structures that are environmentally sound, economically viable for the population and socially just.

Morocco is one of the leading tourist destinations in the world. In the interests of future expansion of this sector, the Moroccan government introduced a national programme in 2003 entitled “Vision 2010”. Apart from stepping up beach tourism, it includes reinforcing hinterland tourism by creating regional marketing and communication structures, the so-called pays d’accueil touristique (PAT). The PAT Al Haouz is currently being established south of Marrakesh, a renowned tourist centre. This is the location of the Toubkal National Park.

A growing number of both international and domestic hiking tourists visit the National Park and its surroundings. Local, regional and international tourist actors, such as tour operators, travel agencies, hostel owners, mountain guides, muleteers and foreign investors, offer their respective services. Up until now, the management of the National Park has played only a minor role in the complex actor landscape and consequently has little influence on tourism. However, in order to guarantee its major objective, i.e., the protection of the resources and biodiversity of the PNT, the administration is keen to see tourism take a stronger Direction towards sustainability in the future. This study is a contribution to this aim.

The environmental, economic and social situation in selected PNT valleys and the surrounding areas were examined and the impacts of tourism investigated. The relevant actors were identified, their forms of communication analysed and their ideas for the future of the PNT discussed. The most significant results of this data analysis are listed in the following:

- **Communication structures:** the Park administration is not visible on site for supervision and awareness raising. The obvious lack of personnel and the fact that visitors and indeed the local population are frequently unaware of the

confines of the Park makes this patently clear. Communication platforms for the exchange of ideas and coordination between the political decision-makers and tourist actors on the topic of tourism and its development in the region are few and far between. Participation of the local population in decision processes and the development of tourism is considered inadequate.

- **Environmental conditions and tourism:** evidence of degradation in the National Park and its surroundings, such as deforestation, erosion damage, water pollution, adverse effects on vegetation of treading and increased waste cannot be attributed to tourism alone. Tourism does, however, multiply environmental problems, particularly in areas with a high tourist concentration, i.e., in the villages and paths along the main routes to the Toubkal summit.
- **Economic conditions and tourism:** tourism generates extra seasonal earnings rather than a stable income for the local population, whose main source of income is commercial farming. Gains from tourism are unequally distributed and concentrated in the two most frequented valleys in the north of the High Atlas Mountains. This is due for the most part to their proximity to Marrakesh. As a result of the rapid growth of informal structures, local tourism actors such as muleteers and mountain guides are exposed to heavy price pressure. In addition, the worth of local and traditional handicraft products and agricultural produce has not been sufficiently acknowledged up to now.
- **Tourism and society:** tourism also strengthens the modernization of society in the Toubkal region. Its effects are perceived as both positive and negative. Due to lack of tourist awareness and much to the annoyance of the local population, there have been repeated occurrences of inappropriate tourist behaviour.

In order to steer tourism in the PNT in a more sustainable Direction, a strategy for the PNT and its surroundings was to be developed within the scope of the present study. The recommendations for sustainable tourism were worked out with various actor groups in the tourism sector and representatives of the local population. These were refined by the Park administration and laid down in a tourism development plan. The aim of the projects outlined in the plan is to make tourism more compatible, to improve environmental and socio-economic conditions, and to intensify communication and cooperation among the actors concerned. The recommendations do not therefore refer solely to regulatory and monitoring measures related to spatial planning, but call for internal restructuring of the Park administration and a more advantageous positioning in the complex actor landscape of tourism.

The strategy is based on recommendations developed for three areas, the content of which will be elaborated in the following:

- Reflection and realignment of the organization's internal structure

- Positioning the Park administration in the actor landscape
- Spatial planning measures to regulate tourism

### **Reflection and realignment of the organization's internal structure**

- Develop the Park administration vision: the administration of the Park has developed a model for sustainable tourism that incorporates both environmental and socio-economic issues. Furthermore, the aims and results aspired to by the Park administration were rendered more concrete.
- Define the role of the Park administration: due to its authority in the central zone, the Park administration assumes a key regulatory and supervisory role. It plays a consultancy role in the surroundings and with its vision and development aims must position itself correctly.
- Recognize capacities: the extent to which the Park administration can assume its role depends on the human and financial resources available. Increased hiring of personnel, such as nature watches or rangers, is essential.
- Identify alternative financing: It is essential to establish alternative financial sources if more personnel are to be recruited for the grounds and urgent issues attended to in a flexible manner. The introduction of tourist taxes, admission fees or donations are possible sources of income that should be further envisioned.

### **Positioning the Park in the actor landscape**

- Make use of communication platforms: in order to communicate its vision and development interests to actors in tourism, it is essential that the Park administration position itself more prominently on existing communication platforms.
- Establish cooperation: cooperation with bordering communities, the science community, representatives of the local population and village associations as well as with private tour operators were identified in order to offset the Park administration's lack of capacity, to gain the necessary acceptance and to develop a coherent system of waste disposal, e.g., beyond the confines of the Park itself.
- Develop agreements: an agreement in the form of a charter, for example, which will spread and share the idea of sustainable tourism from local through to national level should be devised. Bilateral agreements will be drawn up in the case of externalized tasks and activities, where rights, obligations and rules of conduct in the Park are laid down.
- Bolster participation of the local population: in order to advance the acceptance of tourism, participation of the local population in the planning and design, but also in

the gains of tourism should be sought more vigorously. Closer cooperation with existing village associations (associations de développement local) is called for in this case.

### **Spatial planning measures to regulate tourism**

- Install monitoring system: the establishment of a monitoring system is indispensable to assessing the impact of tourism. The system will be developed scientifically and should be designed in such a way as to accommodate data recording by the nature watch or cooperating mountain guides.
- Carry out checks: a system for improved control of the tourist stream and compliance with regulations in the Park should be introduced. It must be both transparent and consistent, and include compensation for restrictions suffered by the local population.
- Carry out sensitization of tourists: awareness-raising measures to achieve appropriate behaviour by tourists in terms of the environment, but also of the culture and traditions of the local population, should be intensified.
- Promote deconcentration of tourism: in order to reduce the pressure on natural resources along heavily frequented axles and allow the population in marginal areas to profit from tourism, tourism itself should be – with the aid of the relevant regulatory measures – deconcentrated. This calls for the zoning of the Park, so that particularly fragile areas can be excluded from tourist activities.
- Introduce measures to regulate tourism: entrance gates and information points serve to raise awareness among visitors to the Park that they are in a nature reserve. Furthermore, sign-posting trails, drawing up and distributing hiking maps and producing information leaflets are useful in regulating the stream of tourists.
- Support local development: the Park administration should support development projects that are advantageous to achieving their own aims, i.e., the protection of natural resources, environmental awareness-raising of the local population and the environmental-friendly training of mountain guides.

Three phases for the chronological implementation of these recommendations in various projects were laid down in a development plan:

The most urgent issues, e.g., zoning, introduction of a waste disposal system and the development of a compatible monitoring system, will be drafted in the first phase. Simultaneously, cooperation with various actors should be squarely addressed in order to implement the projects and activities that have been prioritized. Furthermore, the public image of the Park administration as a major tourism actor should be reinforced on existing communication platforms.

The second phase involves carrying out measures to regulate tourism, i.e., design and distribution of maps and information brochures, and the initiation of pilot schemes as tourist attractions in marginalized valleys. Networking and cooperation should be expanded and intensified in this phase also.

The third phase focuses on Park presence, e.g., transfer of the Park administration head office to the grounds of the Park, network maintenance and expansion, and improved cooperation with other National Parks.

The strategy for sustainable tourism in the PNT and its surroundings should not be seen as a static process with a rigid succession of projects. On the contrary, what is required is dynamic and flexible planning, where projects and activities, and their impacts, are carefully monitored to allow for prompt reaction to possible mistakes and the planning of new strategies.

## Zusammenfassung

Das Ziel dieser Studie war es einen Entwicklungsplan für nachhaltigen Tourismus in Marokko exemplarisch im Nationalpark Toubkal (PNT) im Hohen Atlas zu erstellen (Band 1). Des Weiteren wurde ein Methodenhandbuch erarbeitet, das anschaulich die einzelnen Schritte für eine Strategieentwicklung für nachhaltigen Tourismus in Schutzgebieten erläutert (Band 2). Der Auftraggeber dieser Studie war das marokkanische Hoch-Kommissariat für Wasser, Forst und Desertifikationsbekämpfung, sowie die GTZ Marokko.

Tourismus ist für viele Länder ein bedeutender Wirtschaftszweig. Er schafft Arbeitsplätze und Einkommensmöglichkeiten, insbesondere auch in strukturschwachen, ländlichen Räumen. Allerdings geht ein unkontrollierter Tourismus oftmals mit der Degradation natürlicher Ressourcen, sozialen Konflikten und geringen wirtschaftlichen Gewinnen für die Lokalbevölkerung einher. „Nachhaltiger Tourismus“ hat das Ziel, ökologisch tragfähige, für die Bevölkerung wirtschaftlich ergiebige und sozial gerechte touristische Strukturen zu entwickeln.

Marokko ist eine weltweit führende touristische Destination. Um dies in Zukunft weiter auszubauen, hat die marokkanische Regierung 2003 das nationale Programm „Vision 2010“ vorgestellt. Es beinhaltet neben der Intensivierung des Badetourismus, die Stärkung des Hinterlandtourismus durch den Aufbau von regionalen Vermarktungs- und Kommunikationsstrukturen, den sogenannten *pays d'accueil touristique* (PAT). Südlich der Tourismusmetropole Marrakesch wird derzeit das PAT Al Haouz gegründet. In diesem befindet sich der Nationalpark Toubkal.

Das Gebiet des Nationalparks, sowie seine Peripherie, werden von einer wachsenden Zahl internationaler Wandertouristen und zunehmend auch marokkanischen Gästen besucht. Zahlreiche touristische Akteure – lokale, regionale und internationale – wie Reiseveranstalter, Reiseagenturen, Herbergsbesitzer, Bergführer, Maultiertreiber, ausländische Investoren bieten ihre Dienste an. Die Nationalparkverwaltung spielt in der komplexen Akteurslandschaft bisher eine weniger bedeutende Rolle und hat einen sehr beschränkten Einfluss auf den Tourismus. Um jedoch ihr oberstes Ziel, den Schutz der Ressourcen und der Biodiversität im PNT, zu garantieren, möchte die Parkverwaltung in Zukunft den Tourismus stärker in Richtung eines nachhaltigen Tourismus lenken. Hierfür soll diese Studie eine Unterstützung darstellen.

In ausgewählten Tälern des PNT und seiner Peripherie wurden die ökologische, ökonomische und soziale Situation und die Auswirkungen des Tourismus untersucht. Die relevanten Akteure wurden identifiziert, ihre Kommunikationsformen analysiert

und die Entwicklungsvisionen für den PNT abgefragt. Im Folgenden werden die wichtigsten Ergebnisse der Datenanalyse aufgeführt:

- **Kommunikationsstrukturen:** Der Parkverwaltung fehlt es an Präsenz vor Ort um Kontrollen und Sensibilisierung durchzuführen. Dies zeigt sich zum einen im fehlenden Personal und der fehlenden Wahrnehmung der Grenzen des Parks durch die Besucher und oftmals auch durch die lokale Bevölkerung. Kommunikationsplattformen für Austausch und Abstimmung zwischen den politischen Entscheidungsträgern und den touristischen Akteuren über die Entwicklung des Tourismus in der Region bestehen nur bedingt. Die Partizipation der lokalen Bevölkerung an Entscheidungsprozessen und der touristischen Entwicklung wird als unzureichend beschrieben.
- **Ökologische Situation und Tourismus:** Die Degradationserscheinungen im Nationalpark und seiner Peripherie, wie Entwaldung, Erosionsschäden, Wasserverschmutzung, Beeinträchtigung der Vegetation durch Trittschäden und gesteigertes Müllaufkommen, können nicht allein dem Tourismus zugeschrieben werden. Jedoch wirkt er als Multiplikator von Umweltproblemen, insbesondere in Gebieten mit hoher touristischer Konzentration, also in den Dörfern und Wegen entlang der Hauptwanderrouten zum Gipfel des Toubkal.
- **Ökonomische Situation und Tourismus:** Der Tourismus bietet kein stabiles, aber ein zusätzliches saisonales Einkommen für die lokale Bevölkerung, deren Haupteinnahmequelle die kommerzielle Landwirtschaft ist. Die Einkünfte aus dem Tourismus sind ungleichmäßig verteilt und konzentrieren sich in zwei hoch frequentierten Tälern im Norden des Hohen Atlas, was vor allem durch die Nähe zu Marrakesch begründet ist. Lokale touristische Akteure, wie Maultiertreiber und Bergführer, sind durch das rasante Wachstum von informellen Strukturen einem zunehmenden Preisdruck ausgesetzt. Außerdem werden lokale und traditionelle Handwerks- und Agrarprodukte bisher unzureichend in Wert gesetzt.
- **Tourismus und Gesellschaft:** Tourismus verstärkt die Modernisierung der Gesellschaft mit positiv und negativ empfundenen Effekten auch in der Region Toubkal. Durch das Fehlen von Sensibilisierungsmaßnahmen der Touristen, kommt es immer wieder vor, dass Touristen, zum Ärgernis der lokalen Bevölkerung, sich unangebracht verhalten.

Um den Tourismus im PNT in die Richtung eines nachhaltigen Tourismus zu lenken, sollte im Rahmen der vorliegenden Studie eine Strategie für den PNT und seine Peripherie erstellt werden. Die Empfehlungen für die Entwicklung eines nachhaltigen Tourismus wurden gemeinsam mit verschiedensten Tourismus-Akteursgruppen und Vertretern der lokalen Bevölkerung erarbeitet und mit der Parkverwaltung in einen Tourismus Entwicklungsplan weiterentwickelt. Die darin enthaltenen Projekte haben das Ziel, den Tourismus verträglicher zu gestalten, den ökologischen und

sozioökonomischen Zustand zu verbessern und die Kommunikation und Kooperation unter den Akteuren zu stärken. Somit beziehen sich die Empfehlungen nicht allein auf raumplanerische Lenkungs- und Kontrollmaßnahmen des Tourismus, sondern verlangen auch eine interne Neustrukturierung der Parkverwaltung und eine starke Positionierung in der vielschichtigen Akteurslandschaft des Tourismus.

Die Strategie baut demnach auf Empfehlungen auf, die für drei Bereiche erarbeitet wurden und im Folgenden inhaltlich erläutert werden:

- Reflexion und Neuordnung der internen Organisationsstruktur,
- Positionierung der Parkverwaltung innerhalb der Akteurslandschaft und
- Raumplanerische Maßnahmen für die Lenkung des Tourismus.

### **Reflexion und Neuordnung der internen Organisationsstruktur**

- Vision der Parkverwaltung entwickeln: Die Parkverwaltung hat ein Leitbild für nachhaltigen Tourismus entwickelt, der ökologische sowie sozioökonomische Belange integriert. Des Weiteren wurden die Ziele und Ergebnisse, die die Parkverwaltung anstrebt, konkretisiert.
- Rolle der Parkverwaltung definieren: Die Parkverwaltung übernimmt aufgrund ihrer Handlungsautorität in der Zentralzone die regulierende und kontrollierende Schlüsselrolle. In der Peripherie spielt sie eine beratende Rolle und muss sich mit ihrer Vision und den Entwicklungszielen positionieren.
- Kapazitäten erkennen: Inwieweit die Parkverwaltung ihre Rolle übernehmen kann, ist von den verfügbaren personellen und finanziellen Ressourcen abhängig. Für wesentliche Kontroll- und Monitoringaufgaben ist die Aufstockung von Personal im Gelände, wie z.B. Naturwacht oder Ranger, unabdingbar.
- Finanzierungsalternativen identifizieren: Die Schaffung alternativer Finanzierungsquellen ist notwendig, um mehr Personal im Gelände einstellen zu können und flexibel auf dringende Probleme zu reagieren. Die Einführung einer Kurtaxe, eines Eintrittsgeldes oder Einnahmen von Spenden, sind in Betracht zu ziehen.

### **Positionierung des Parks innerhalb der Akteurslandschaft**

- Kommunikationsplattformen nutzen: Um die eigene Vision und Entwicklungsinteressen des Parks an die anderen Tourismus-Akteure zu kommunizieren, muss sich die Parkverwaltung auf bereits existierenden Kommunikationsplattformen stärker positionieren.
- Kooperation aufbauen: Kooperationen mit angrenzenden Kommunen, der Wissenschaft, lokalen Bevölkerungsvertretern und Dorfvereinen sowie mit privaten Tourismusunternehmen wurden identifiziert, um mangelnde Kapazitäten

der Parkverwaltung auszugleichen, an Akzeptanz zu gewinnen und über die Parkgrenzen hinweg ein kohärentes System, bspw. für die Müllentsorgung zu entwickeln.

- **Abkommen entwickeln:** Eine Vereinbarung, bspw. in Form einer Charta, sollte entwickelt werden, um die Vision eines nachhaltigen Tourismus auf lokaler bis nationaler Ebene zu verbreiten und zu teilen. Bei externalisierten Aufgaben und Aktivitäten werden bilaterale Abkommen geschlossen, in dem die Rechte, Pflichten und Verhaltensregeln im Park festgelegt werden.
- **Partizipation der lokalen Bevölkerung stärken:** Um die Akzeptanz des Tourismus zu fördern, ist die Teilhabe der lokalen Bevölkerung an der Planung, Gestaltung aber auch an den Einnahmen aus Tourismus stärker zu berücksichtigen. Hierfür bietet sich eine engere Zusammenarbeit mit bereits existierenden Dorfvereinen (associations de développement local) an.

### **Raumplanerische Maßnahmen für die Lenkung des Tourismus**

- **Monitoringsystem installieren:** Für die Beurteilung der Wirkungen des Tourismus ist die Etablierung eines Monitoringsystems unabdingbar. Dieses System wird mit der Wissenschaft entwickelt, ist aber so anzulegen, dass die Datenaufnahme durch die Naturwacht oder kooperierende Bergführer durchgeführt werden kann.
- **Kontrollen durchführen:** Es muss ein Kontrollsystem etabliert werden, um den Tourismusstrom und die Regeleinhaltung im Park besser zu kontrollieren. Das Kontrollsystem muss transparent und kohärent sein, sowie Kompensationsmaßnahmen für die durch Restriktionen benachteiligte Lokalbevölkerung einkalkulieren.
- **Touristen-Sensibilisierung durchführen:** Sensibilisierungsmaßnahmen für verträgliche Verhaltensweisen der Touristen gegenüber der Umwelt aber auch gegenüber der Kultur und den Traditionen der lokalen Bevölkerung ist auszubauen.
- **Dekonzentration des Tourismus fördern:** Um den Druck auf natürliche Ressourcen entlang stark frequentierter Achsen zu mindern und um die Bevölkerung in marginalen Gebieten vom Tourismus profitieren zu lassen, ist der Tourismus mit Hilfe entsprechender Lenkungsmaßnahmen zu dezentrieren. Dies verlangt gleichzeitig eine Zonierung des Parks, um besonders fragile Gebiete von touristischen Aktivitäten auszugliedern.
- **Maßnahmen der Tourismuslenkung einsetzen:** Eingangstore und Infopoints dienen der Symbolik und Sensibilisierung der Parkbesucher, dass sie sich in einem Schutzgebiet befinden. Des Weiteren dienen die Auszeichnung der Wanderwege,

die Erstellung und die Verbreitung von Wanderkarten und Informationsbroschüren der Lenkung der Touristenströme.

- Lokale Entwicklung unterstützen: Die Parkverwaltung muss Entwicklungsprojekte unterstützen, die dem Erreichen der eigenen Ziele dienen: dem Schutz der natürlichen Ressourcen, Umweltbildung der lokalen Bevölkerung und die natursensible Ausbildung von Bergführern.

In einem konkreten Entwicklungsplan, in dem diese Empfehlungen in Projekten in zeitlicher Abfolge umgesetzt sind, wurden drei Phasen festgelegt:

In der ersten Phase werden die dringendsten Probleme, z.B. die Etablierung einer Zonierung, die Initiierung eines Müllentsorgungssystems und die Entwicklung eines angepassten Kontrollsystems bearbeitet. Parallel müssen gezielt Kooperationen eingegangen werden, um die priorisierten Projekte und Aktivitäten umzusetzen. Des Weiteren gilt es die Außendarstellung der Parkverwaltung als wichtiger Tourismusakteur auf existierenden Kommunikationsplattformen zu stärken.

In der zweiten Phase werden vor allem Maßnahmen für die Lenkung des Tourismus durch die Aufbereitung und Verteilung von Informations- und Kartenmaterial und die Initiierung von Pilotprojekten, als Anziehungspunkt für Tourismus in marginalisierten Tälern, durchgeführt. Auch in dieser Phase werden Netzwerke und Kooperationen ausgebaut und gestärkt.

In der dritten Phase ist die Präsenz des Parks durch z.B. die Verlagerung des Hauptsitzes der Parkverwaltung in den Park, das Unterhalten und Ausbauen von Netzwerken und eine bessere Kooperation mit anderen Nationalparks angedacht.

Die Strategie für einen nachhaltigen Tourismus im PNT und seiner Peripherie darf jedoch nicht als ein statischer Prozess mit einer unabänderlichen Projektabfolge verstanden werden. Vielmehr verlangt sie eine dynamische und flexible Planung, bei der Projekte und Aktivitäten sowie deren Wirkungen aufmerksam beobachtet werden, um auf eventuelle Fehlentwicklung frühzeitig zu reagieren und strategische Schritte neu zu planen.

## خلاصة

إن هدف هذه الدراسة هو وضع خطة تنموية نموذجية للسياحة المستدامة بالمغرب خاصة بالمنتزه الوطني تيقال (PNT) بجبال الأطلس الكبير (الجزء الأول). في هذا السياق تمت بلورة كتيب حول منهجية العمل من شأنه توضيح الخطوات اللازمة الواجب إتباعها لتطوير إستراتيجية خاصة بالسياحة المستدامة بالمناطق المحمية (الجزء الثاني). هذه الدراسة تمت بمبادرة من المندوبية السامية للمياه والغابات ومحاربة التصحر والوكالة الألمانية للتعاون التقني بالمغرب.

تشكل السياحة قطاعا اقتصاديا هاما بالنسبة للكثير من الدول حيث أن هذا القطاع يساهم في إحداث مناصب الشغل وخلق إمكانيات لمصادر الدخل خاصة في المناطق القروية ذات البنيات الضعيفة. لكن يجب التذكير بأن سياحة غير مضبوطة وغير مراقبة تسبب غالبا في تدهور الموارد الطبيعية ومشاكل اجتماعية ودخل اقتصادي هزيل للسكان المحلية.

"السياحة المستدامة" تهدف إلى تطوير بنيات سياحية تحترم معايير البيئة وتحسن الوضع الاقتصادي والاجتماعي بشكل عادل للأفراد.

عالميا يعتبر المغرب مقصدا سياحيا مهما ومن أجل تطوير وتوسيع نطاق هذا الاهتمام السياحي قامت الحكومة المغربية سنة 2003 بتقديم البرنامج الوطني "رؤية 2010 2010 Vision". إضافة إلى تكثيف السياحة الشاطئية يتضمن هذا البرنامج تقوية السياحة بالمناطق النائية الغير متطورة وذلك بوضع بنيات جهوية للتسويق والتواصل أي ما يسمى بـ *بلدان الاستقبال السياحي (PAT Pays d'accueil touristique)*. في هذا الإطار تم إنشاء "بلدان الاستقبال السياحي" الحوز *PAT El Haouz* وبه يتواجد المنتزه الوطني تيقال.

منطقة هذا المنتزه الوطني وكذلك المناطق المحيطة به أصبحت مقصدا لعدد متنام من السياح الذين يمارسون التجول وكذلك عدد متزايد من الزوار المغاربة حيث أن كثيرا من الفاعلين في المجال السياحي - محليين وجهويين ودوليين - كمنظمي الأسفار ووكالات الأسفار وأصحاب المآوي والمرشدين المتخصصين في السياحة الجبلية وأصحاب البغال والمستثمرين الأجانب يعرضون خدماتهم السياحية. أما الإدارة المسيرة للمنتزه الوطني فدورها في هذه التركيبة المعقدة للفاعلين يبقى جد ضئيل وتأثيرها في السياحة جد محدود. ولكي تحقق هدفها الأول ألا وهو حماية الموارد والتنوع الحيوي في المنتزه الوطني تيقال *PNT* تريد إدارة المنتزه في المستقبل التركيز على توجيه السياحة إلى السياحة المستدامة حيث أن هذه الدراسة تشكل دعما لتحقيق ذلك.

وقد تم البحث في الحالة البيئية والاقتصادية والاجتماعية وتأثيرات السياحة عليها بمناطق على منحدرات المنتزه ومحيطه اختيرت لهذا الغرض حيث تم ضبط الفاعلين بهذا الميدان وتحليل طرق تواصلهم كما تم البحث في رؤى تنموية بخصوص المنتزه الوطني تيقال. وتتلخص أهم نتائج هذه الدراسة وتحليل المعطيات في النقاط التالية:

. **بنيات التواصل:** ينقص إدارة المنتزه الحضور الميداني في مناطق المنتزه من أجل المراقبة والتحسيس ويتمثل ذلك في النقص في عدد الموظفين وفي عدم إدراك الزوار بل وكذلك السكان المحليين لحدود المنتزه. كما أن أرضية تواصل من أجل التبادل والتنسيق حول تطوير السياحة بالمنطقة لا توجد إلا نادرا بين أصحاب القرار السياسي والفاعلين في الميدان السياحي، أما مشاركة السكان المحليين في بلورة القرارات وفي التنمية السياحية فتبقى مشاركة ضعيفة وغير كافية.

. **الحالة البيئية والسياحة:** مظاهر التدهور في المنتزه الوطني ومحيطه مثل اجتثاث الغابات ومخلفات التعرية وتلوث المياه وإتلاف الغطاء النباتي عن طريق المشي المتردد إضافة إلى تراكم الزبالا لا يصح إرجاع أسبابها إلى السياحة فقط لكن هذه الأخيرة تعتبر عنصرا مضاعفا للمشاكل البيئية يساهم في توسيع نطاقها خاصة في المناطق التي تعرف تركيزا سياحيا مرتفعا أي في القرى والمسارات الرئيسية المؤدية إلى قمة تبال.

. **الحالة الاقتصادية والسياحة:** إن السياحة لا تشكل دخلا مستقرا وإنما دخلا إضافيا وموسميا للسكان المحلية التي يعتمد دخلها أساسا على المنتجات الفلاحة وتسويقها. فعائدات السياحة موزعة بشكل غير متطابق حيث أنها تتركز بالخصوص في منطقتين بشمال الأطلس الكبير تعرفان ترددا كبيرا للسياح ويعود ذلك إلى قربهما من مدينة مراكش. أما الفاعلين المحليين مثل أصحاب البغال والمرشدين المتخصصين في السياحة الجبلية فيعانون من ضغط متنام للأسعار بسبب التكاثر السريع للبنيات الغير الرسمية إضافة إلى ذلك فإن المنتجات التقليدية اليدوية والفلاحة لا يتم تمييزها بشكل مناسب.

. **السياحة والمجتمع:** تساهم السياحة في تقوية تحديث المجتمع بكل ما لذلك من مخلفات إيجابية وسلبية الشيء الذي ينطبق على منطقة تبال كذلك. حيث أنه وبسبب جهل السياح للعادات والتقاليد الاجتماعية وانعدام وجود إجراءات لتحسيسهم وتأهيلهم فإن هؤلاء كثيرا ما تصدر عنهم تصرفات تثير حساسية وقلق الساكنة.

من أجل توجيه السياحة في المنتزه الوطني تبال نحو السياحة المستدامة يجب وفي إطار هذه الدراسة وضع إستراتيجية خاصة بمنتزه تبال ومحيطه حيث تمت بلورة توصيات خاصة بتنمية السياحة المستدامة من طرف مجموعات مختلفة من الفاعلين في ميدان السياحة وممثلين عن الساكنة المحلية ، هذه التوصيات تم تطويرها في عمل مشترك مع إدارة المنتزه في خطة للتنمية السياحية. المشاريع التي تتضمنها هذه الدراسة هدفها هو وضع السياحة في إطار مناسب مقبول وتحسين الوضعية البيئية والسياسية - اقتصادية وكذلك دعم التواصل والعمل المشترك بين الفاعلين. إذا فهذه التوصيات لا تقتصر فقط على مخطط تهيئة وتجهيز المنتزه لتوجيه ومراقبة السياحة وإنما تتسع إلى المطالبة بهيكلية داخلية جديدة للإدارة المسيرة له وتموضع قوي لها في التركيبة المعقدة للفاعلين في المجال السياحي.

وتستند هذه الإستراتيجية إلى توصيات تمت بلورتها لمجالات ثلاث يتلخص مضمونها في التسلسل التالي:

- . التفكير بوضع هيكلية تنظيمية داخلية جديدة
- . تموضع إدارة المنتزه داخل مشهد الفاعلين
- . تهيئة وتجهيز المنطقة من أجل توجيه السياحة

### التفكير بوضع هيكلية تنظيمية داخلية جديدة

. تطوير رؤية خاصة بإدارة المنتزه: قامت إدارة المنتزه بتطوير نموذج للسياحة المستدامة تندمج فيه المصالح البيئية و السوسيو - اقتصادية، إضافة إلى ذلك فقد تم تجسيد الأهداف والنتائج التي تطمح إدارة المنتزه إلى تحقيقها.

. تحديد دور إدارة المنتزه وتعريفه: نظرا للصلاحيات والسلطة التي تتمتع بها إدارة المنتزه بالمنطقة المركزية فإنها ستولى الدور الرئيسي في التنظيم والمراقبة أما في المناطق المحيطة بالمنتزه فعلى الإدارة أن تلعب هناك دورا استشاريا وفي نفس الوقت العمل على تموضعها لفتح المجال أمام تحقيق رؤيتها وأهدافها التنموية.

. تحديد القدرات: إلى أي درجة يمكن لإدارة المنتزه لعب هذا الدور فذلك يعود إلى الموارد البشرية والمالية المتوفرة حيث أن تحقيق مهام المراقبة والتسيير يتطلب الزيادة في عدد الموظفين في المنتزه مثل حراس الطبيعة أو حراس الغابات وهو شرط بالغ الأهمية.

. تحديد مصادر بديلة للتمويل: يعتبر خلق مصادر تمويلية بديلة شيء ضروري لزيادة عدد الموظفين في المنتزه والبقاء على حالة الاستعداد للرد على أي طارئ أو حالة استعجالية وفي هذا السياق يجب الأخذ بعين الاعتبار إمكانية فرض ضريبة الإقامة وثمان الدخول أو جمع التبرعات.

### تموضع إدارة المنتزه داخل مشهد الفاعلين

. استغلال أرضيات التواصل: على إدارة المنتزه أن تستعمل وسائل وأرضيات التواصل المتواجدة والتموضع بشكل قوي فيها من أجل تبليغ رؤيتها الخاصة ومصالحتها التنموية إلى الفاعلين الآخرين في السياحة.  
. تكوين تعاونيات: لقد تم تحديد تعاونيات مع الجماعات المجاورة من علميين وممثلي الساكنة المحلية وجمعيات الدواوير وكذلك المقاولات السياحية، هذه التعاونيات يتم تفعيلها من أجل استكمال النقص في قدرات إدارة المنتزه لكسب المزيد من التعاطف وتطوير نظام متناسق يمتد تأثيره إلى خارج حدود المنتزه: مثلاً بخصوص التخلص من النفايات.

. تطوير اتفاقية: يجب تطوير اتفاقية مثلاً على شكل ميثاق من أجل نشر وتوزيع رؤية السياحة المستدامة على الصعيد المحلي بل وكذلك الوطني، أما فيما يخص المهام والأنشطة الخارجية فيجب إبرام اتفاقيات ثنائية تنص على الحقوق والواجبات والقواعد الجارية في المنتزه.

. تقوية مشاركة الساكنة المحلية: من أجل دعم الإقبال والتعاطف مع السياحة فلا بد من تقوية مشاركة الساكنة المحلية في التخطيط والتصميم بل وكذلك في الاستفادة من عائدات السياحة وفي هذا السياق يجب توثيق التعاون مع جمعيات الدواوير المتواجدة (جمعيات التنمية المحلية).

### تهيئة وتجهيز المنطقة من أجل توجيه السياحة

. وضع نظام التقييم: لا يمكن تقييم تأثيرات السياحة إلا بإنشاء نظام تقييم يتم تطويره بوسائل علمية واستعماله بطريقة تسمح لحراس الطبيعة والمرشدين في السياحة الجبلية المندمجين بتنفيذ مهمة جمع المعطيات.

. تنفيذ إجراءات المراقبة: من أجل تحسين مراقبة توافد السياح والسهر على تطبيق القواعد الملزمة في المنتزه يجب وضع نظام مراقبة شفاف ومتناسق مع إدماج إجراءات تعويضية لصالح الساكنة المحلية التي ستخضع لقيود المنتزه في حالة ما يتسبب لها ذلك في بعض السلبيات.

. تحسيس السياح: يجب توسيع نطاق إجراءات تحسيس السياح حتى لا يصدر من طرف هؤلاء ما من شأنه أن يضر بالبيئة أو يمس بثقافة وتقاليد الساكنة المحلية.

. دعم عدم تركيز السياح: لتخفيض الضغط على الموارد الطبيعية على طول المحاور التي تعرف تردداً قوياً للسياح يجب وضع إجراءات مناسبة من شأنها توسيع فضاء السياح وتجنب تركيزهم في نقط معينة من جهة والسماح لساكنة المناطق المجاورة هي الأخرى الاستفادة من السياحة من جهة أخرى وهذا يتطلب في نفس الوقت وضع تصميم لتقسيم المنتزه إلى نطاقات مختلفة وبشكل يستثني المناطق الحساسة من الأنشطة السياحية.

. تطبيق إجراءات تسمح بالتحكم في السياحة وتوجيهها: أبواب المداخل ونقط خدمات الإرشاد تشكل رموزاً لتوعية زوار المنتزه ومنحهم الشعور بأنهم يتواجدون في منطقة محمية كما أن وضع علامات على طول مسارات التجول ونشر خرائط التجول وتوزيع دليل الإرشادات يساعد على التحكم في توجيه السياحة.

. دعم التنمية المحلية: يجب على إدارة المنتزه دعم مشاريع التنمية التي تساعد على تحقيق الأهداف التي تطمح لها الإدارة نفسها مثل مشاريع المحافظة على الموارد الطبيعية ونشر التعليم البيئي لدى الساكنة المحلية وكذلك منح المرشدين في السياحة الجبلية تكويناً يجعلهم أكثر وعياً ومعرفة بالطبيعة.

لقد تم تجسيد تصميم تنموي يتضمن هذه التوصيات في إطار مشاريع يتم تنفيذها في مراحل ثلاث متتابعة كالتالي:

- في المرحلة الأولى يجب التركيز على المشاكل الإستراتيجية مثل تقسيم فضاء المنتزه إلى نطاقات مختلفة و الاهتمام بنظام التخلص من النفايات وتطوير نظام مراقبة مناسب. وبشكل متواز يجب تفعيل تعاونيات بطريقة محددة من أجل تنفيذ المشاريع والأنشطة ذات الأولوية، إضافة إلى ذلك يجب إظهار إدارة المنتزه نحو الخارج كفاعل رئيسي في مجال السياحة مستغلاً في ذلك جميع وسائل التواصل المتواجدة.

- في المرحلة الثانية يتم تنفيذ الإجراءات الخاصة بتوجيه السياحة وذلك عن طريق تهيئ وتوزيع مواد الإرشاد والخرائط وكذلك خلق مشاريع نموذجية من شأنها تشكيل نقطة استقطاب السياح إلى المناطق المهمشة. في هذه المرحلة كذلك يجب توسيع نطاق الشبكات والتعاونيات وتقويتها.

- أما في المرحلة الأخيرة فيجب التركيز على أهمية وقيمة المنتزه عن طريق نقل مقر الإدارة الرئيسي إلى داخل المنتزه وتمويل الشبكات وتوسيع نطاقها وكذلك ربط علاقات تعاون متقدمة مع منتزهات وطنية أخرى.

لكن لا يجب فهم إستراتيجية السياحة المستدامة بالمنتزه الوطني تنقل و محيطه كعملية ثابتة تنطوي على مشاريع في تسلسل ثابت لا يقبل التعديل أو التغيير وإنما هي إستراتيجية تتطلب تخطيطاً ديناميكياً مرناً وقابلاً للتكيف يتيح مراقبة المشاريع والأنشطة وتأثيراتها والرد الفوري على أي تطور خاطئ يمكن حصوله بل ويتيح كذلك إعادة رسم خطوات إستراتيجية جديدة.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Remerciements .....	iv
Résumé .....	vi
Executive Summary .....	xi
Zusammenfassung .....	xvi
Table des matières .....	xxv
Liste des figures .....	xxvii
Liste des tableaux .....	xxvii
Liste des abréviations .....	xxviii
1 Introduction .....	1
1.1 Contexte de l'étude .....	1
1.1.1 Tourisme et développement économique .....	1
1.1.2 Le tourisme durable .....	2
1.1.3 Tourisme rural et aires protégées : le cadre marocain .....	3
1.2 Les objectifs de l'étude .....	7
1.2.1 Objectifs et résultats visés par l'étude .....	7
1.2.2 Comment utiliser l'étude .....	8
1.3 Méthodes .....	9
1.3.1 Domaines de recherche .....	9
1.3.2 Zones de recherche .....	10
1.3.3 Méthodes d'enquêtes .....	11
2 Résultats de la Recherche .....	13
2.1 Analyse de la Situation .....	13
2.1.1 Parc National du Toubkal .....	13
2.1.2 Situation écologique .....	17
2.1.3 Situation socio-économique .....	20
2.1.4 Description du tourisme .....	25
2.1.5 Résumé .....	30
2.2 Analyse des acteurs et de la communication .....	31
2.2.1 La Direction du Parc National du Toubkal .....	31
2.2.2 Pays d'accueil touristique .....	32
2.2.3 Prestataires de services touristiques .....	33

2.2.4	Niveau local.....	35
2.2.5	Résumé.....	39
2.3	Visions des acteurs du tourisme dans le PNT .....	39
3	Réflexions stratégiques .....	45
3.1	Réflexion et organisation interne .....	49
3.1.1	Définition de la vision et du rôle de la Direction du PNT .....	49
3.1.2	Ressources humaines et compétences .....	50
3.1.3	Ressources financières.....	51
3.2	Positionnement du PNT dans le paysage des acteurs .....	52
3.2.1	Participer aux plateformes de communication.....	53
3.2.2	Coopération et externalisation.....	54
3.2.3	Accords et conventions .....	56
3.2.4	Participation de la population locale .....	58
3.3	Gestion du territoire.....	59
3.3.1	Suivi et contrôle.....	60
3.3.2	Concentration vs déconcentration.....	61
3.3.3	Encadrement des visiteurs.....	63
3.3.4	Projets intégrés de développement.....	68
4	La stratégie pour un tourisme durable.....	72
4.1	Vision pour un tourisme durable.....	73
4.2	Une stratégie en trois phases.....	73
4.3	Projets suggérés dans le cadre de la stratégie .....	74
Annexe	.....	77
Annexe 1:	Plan opérationnel pour l'équipe du PNT .....	77
Annexe 2 :	Liste des ateliers et entretiens .....	86
Bibliographie	.....	88

## Liste des figures

Figure 1: Critères pour un tourisme durable .....	2
Figure 2 : Carte du Maroc.....	6
Figure 3 : Objectifs et résultats visés.....	8
Figure 4 : Carte des vallées étudiées dans le PNT.....	11
Figure 5 : Carte du PNT .....	15
Figure 6: Évolution de la capacité en lits dans les gîtes au PNT (1996-2004).....	28
Figure 7: Durée de séjour des randonneurs dans le PNT .....	29
Figure 8 : Capacité d'intervention de la Direction du PNT .....	45
Figure 9: Domaines d'intervention vers un tourisme durable.....	47
Figure 10 : Encadrement des visiteurs .....	63
Figure 11: Vision pour un tourisme durable.....	73
Figure 12 : Une stratégie en trois phases.....	74

## Liste des tableaux

Tableau 1: Vallées étudiées .....	11
Tableau 2: Structures d'accueil dans la province Al Haouz.....	27
Tableau 3 : Effets de concentration et déconcentration des touristes .....	62
Tableau 4 : Aperçu des principaux projets nécessaires au développement d'un tourisme durable dans le PNT .....	76

## Liste des abréviations

- ADL - Association de développement local
- AP - Aire Protégée
- ARAVM – Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech
- ATES - Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire
- CAF - Club Alpin Français
- CDER - Centre de Développement de l'Energie Renouvelable
- CFAMM - Centre de Formation aux Métiers en Montagne
- CPT - Conseil Provincial de Tourisme
- CRI - Centre régional d'investissement
- CRT - Conseil régional du tourisme
- DPA - Direction provinciale de l'agriculture de Marrakech
- DREF - Direction Régionale des Eaux et Forêts du Haut Atlas
- GIE - Groupement d'Intérêt Économique
- GRIT - Groupement régional des intérêts touristiques
- GTAM - Grande Traversée de l'Atlas Marocain
- GTZ - Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH (Coopération Technique Allemande)
- HCEFLCD - Haut commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
- INDH - Initiative Nationale pour le Développement Humain
- IUCN - International Union for Conservation of Nature
- LAC - Limits of acceptable change – Limites du changement acceptable
- MdT - Ministère du Tourisme
- MIT - Marché International du Tourisme
- OMT - Organisation Mondiale du Tourisme
- ONMT – Office National Marocain du Tourisme
- PAG - Plan d'aménagement et de gestion
- PAT - Pays d'accueil touristique
- PNT - Parc National du Toubkal
- S.E.G.M.A. - Service d'Etat Géré de Manière Autonome
- SIBE - Sites d'intérêt biologique et écologique
- SLE - Centre de formation supérieure pour le développement rural

UNECOSOC - United Nations Economic and Social Council

UNESADSD - UN Department of Economic and Social Affairs-Division for Sustainable Development

UNWTO - United Nations World Tourism Organisation

ZIP – Zones Importantes pour les Plantes



# 1 Introduction

L'étude ci-présente se concentre sur le développement du tourisme durable dans les aires protégées marocaines, à travers la réalisation d'une stratégie portant sur l'exemple du Parc National du Toubkal (PNT). En tant que destination touristique prisée, le Maroc cherche à valoriser ce secteur économique et à s'insérer dans le processus international actuel de développement du tourisme durable. Or, le développement et la gestion du tourisme durable demande l'élaboration d'une stratégie précise et fondée sur la consultation, une nécessité à laquelle cette étude cherche à répondre.

## 1.1 Contexte de l'étude

Afin de clarifier le contexte dans lequel cette étude a été réalisée, la première partie de ce chapitre aborde l'attrait du tourisme durable, tandis que la deuxième partie traite le cas du Maroc, soit la place du tourisme au Maroc, l'initiative marocaine de promouvoir le tourisme rural et, enfin, la place qu'occupent les aires protégées et le PNT dans le cadre de cette initiative.

### 1.1.1 Tourisme et développement économique

Le tourisme représente un des secteurs économiques les plus importants et dynamiques à l'échelle mondiale. Il constitue une source de devises importante, notamment pour beaucoup de pays en voie de développement (GTZ 2007: 6). C'est surtout dans les régions économiquement marginalisées que le tourisme peut offrir aux populations locales de nouvelles opportunités d'emploi et une diversification de leurs revenus. Dans l'idéal, le tourisme permet donc de mettre en valeur les attraits de certaines régions marginalisées, tout en assurant une pérennité économique à la population locale.

Néanmoins, le tourisme peut avoir des conséquences négatives pour les lieux d'accueil, et en particulier sur l'environnement et la situation socioéconomique. Ceci est particulièrement vrai lorsque les activités touristiques sont peu ou mal gérées. Alors que l'afflux massif de touristes participe à la dégradation de l'environnement et des écosystèmes, la culture et les traditions locales peuvent en souffrir. Enfin, trop souvent, les populations locales ne bénéficient des retombés du tourisme que de façon marginale, tandis que le gros du profit reste dans les pays d'origine des touristes ou bien dans les mains d'entrepreneurs nationaux urbains.

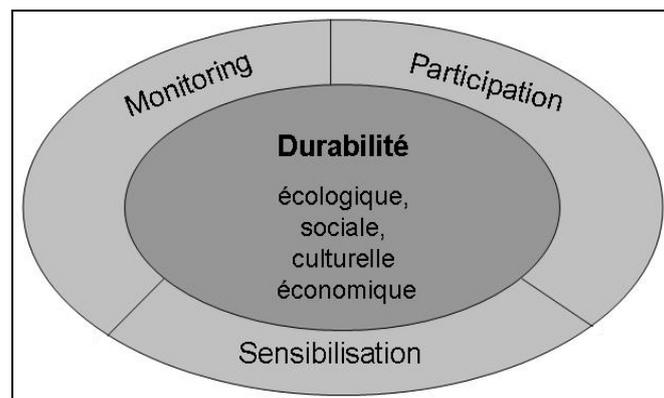
### 1.1.2 Le tourisme durable

Le « tourisme durable » est un concept qui cherche à remédier aux problèmes environnementaux et sociaux engendrés par le tourisme. Il suit la démarche de « développement durable » - en discussion depuis la conférence de Rio en 1992<sup>1</sup> - et vise à assurer un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil (UNWTO 2004b).

Les principaux aspects du tourisme durable sont donc la protection des ressources naturelles et de la culture locale à travers la valorisation touristique des attraits d'une région. La protection et la conservation des ressources naturelles sont notamment le résultat d'une distribution équitable des bénéfices générés par le tourisme à la population locale. Celle-ci a ainsi des revenus alternatifs qui lui permettent par exemple de se replier sur d'autres activités que sur l'exploitation des ressources naturelles.

Le concept prévoit une forte participation de la population locale en tant qu'acteur du tourisme, ainsi qu'une sensibilisation des visiteurs, des autres acteurs et de la population aux aspects de durabilité. La mise en œuvre d'un système de suivi du développement et des effets du tourisme permet de réagir au plus vite aux conséquences négatives (voir figure 1) (UNWTO 2004b, MOWORTH, MUNDT 2009 : 100-108).

**Figure 1: Critères pour un tourisme durable**



Source: MOWORTH, MUNT 2009: 101; adaptation SLE

<sup>1</sup> L'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO) a présenté en 1999 le « Global Code of Ethics for Tourism », un cadre global pour le développement d'un tourisme durable. Lors du sommet de Johannesburg (2002), un plan d'actions pour le développement du tourisme durable figurait à l'ordre du jour (UNECOSOC 2001 :3 ; UNEADSD 2009)

Le tourisme « durable » peut se focaliser sur des aspects variés, et la terminologie employée dans la littérature et sur les forums de discussions amène à la confusion entre différents concepts<sup>2</sup>. Les variantes du tourisme durable (ou potentiellement durable) retenues dans le contexte de l'étude sont :

- L'écotourisme : un tourisme offrant une expérience dans la nature respectueuse de l'environnement ;
- Le tourisme de nature (pas nécessairement « durable »): toute activité touristique dans la nature, notamment sportive ;
- L'agrotourisme : un tourisme rural transmettant les traditions et la culture locale et valorisant les produits locaux ;
- Le tourisme solidaire : un tourisme qui met en avant l'implication de la population locale dans les différentes phases du projet touristique, le respect de l'individu et de la culture locale ainsi que la répartition équitable des bénéfices (BFN 2006 ; ATES 2009).

Le marché des produits touristiques durables et naturels - bien qu'il n'occupe encore qu'une place marginale et de niche comparé au tourisme de masse - est en expansion (STRASDAS 2001 :115). En effet, de plus en plus de destinations touristiques et d'entreprises du secteur touristique répondent à cette demande croissante.<sup>3</sup>

### **1.1.3 Tourisme rural et aires protégées : le cadre marocain**

Le Maroc, comme bien d'autres pays, cherche sa place dans ce nouveau marché en expansion que représente le tourisme durable. Suite à la conférence de Johannesburg en 2002, le Maroc a accueilli en 2003 la réunion constitutive du programme de travail relatif à des modes de production et de consommation moins polluants et plus durables – d'où le nom « processus de Marrakech » (LEXIKON DER NACHHALTIGKEIT 2009). Dans le cadre de ce processus, le pays a également hébergé des réunions du groupe de travail international sur le développement du tourisme durable et lancé plusieurs initiatives – comme l'adoption du label clef verte, l'élaboration d'un guide de bonne gestion environnementale pour hôtels ou encore une charte de tourisme responsable – et des ateliers tel que « l'atelier international

---

<sup>2</sup> Les expressions « tourisme responsable » ou « tourisme doux » sont employées comme synonymes du tourisme durable.

<sup>3</sup> La croissance de 10 à 15% du secteur « durable » est nettement supérieure à la croissance du reste du marché, située autour de 4% (STRASDAS 2001 :115). Cela s'explique en partie par l'intensification d'une « prise de conscience écologique » dans les pays du nord à partir des années 80 ainsi que par le développement de la « société du loisir » (UNWTO 2001 :5). Il faut cependant noter que, la terminologie autour du tourisme durable étant floue, ces statistiques ne sont pas très fiables.

sur le tourisme durable dans les aires protégées du Maroc 2007 (organisé par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification et GTZ), afin d'intégrer des aspects de durabilité dans sa stratégie de tourisme nationale (UNEP 2009). La présente étude s'insère dans cette dynamique et espère contribuer au débat.

## **Le tourisme au Maroc**

Le tourisme est un secteur essentiel et prioritaire pour le développement économique du Maroc. En 2003, 8,7% du Produit Intérieur Brut (PIB) provenait d'activités touristiques et le Maroc accueillait près de 4,5 millions de visiteurs (GTZ 2007 : 14). Dans le programme « Vision 2010 », le gouvernement marocain a élaboré une stratégie visant à multiplier la capacité d'accueil pour recevoir 10 millions de visiteurs (c'est-à-dire doubler le nombre de visiteurs) et augmenter les retombés du tourisme à 20% du PIB (MINISTÈRE DU TOURISME 2005).<sup>4</sup> Les perspectives pour le marché interne sont encore plus ambitieuses : tripler le nombre de touristes nationaux. Les grands axes stratégiques visent l'intensification de deux types de tourisme :

- Le Plan Azur : L'axe principal s'inscrit dans la tradition du tourisme balnéaire et vise le développement de structures d'accueil se situant en milieu et haut de gamme sur toute la côte Atlantique.<sup>5</sup>
- Le tourisme rural : Développement de produits dit « de niche », avec l'objectif de renforcer les capacités d'accueil dans le milieu rural et d'y concentrer 10% du marché touristique, soit 1 million de visiteurs (HCEFLCD 2008 :21).

## **Promotion du tourisme rural**

C'est au niveau de ce deuxième grand axe stratégique que le tourisme durable trouve sa place et que s'insère la présente étude. Le Gouvernement du Royaume du Maroc favorise des approches durables surtout dans l'arrière pays, dans les montagnes du Rif, de l'Atlas et dans le désert (SMIT 2009 : 3). Cette forme de développement touristique doit promouvoir la création de nouveaux emplois dans le milieu rural et aider au développement de l'infrastructure rurale, ce qui contribuera au développement économique de ces régions et à la réduction de l'exode rural.

---

<sup>4</sup> La stratégie en chiffres : doubler les arrivées touristiques de 5 millions (2005) à 10 millions ; augmenter la capacité d'hébergement de 160 000 à 230 000 lits ; créer 600.000 nouveaux emplois (MINISTÈRE DU TOURISME 2005).

<sup>5</sup> La stratégie vise à entretenir et développer cinq axes : positionnement offensif sur le balnéaire avec le lancement de nouvelles stations balnéaires ; la consolidation et/ou la restructuration du balnéaire existant à Agadir, Tanger et Tétouan ; le repositionnement des produits culturels ; le développement du tourisme rural et la promotion du tourisme interne (OUALALOU et al. 2001: 13).

Afin de développer le tourisme dans les zones rurales, le Ministère du Tourisme (MdT) a créé le Comité Marocain du Tourisme Responsable (CMTR) et adopté une « Charte Marocaine du Tourisme Responsable » fondée sur le « code global » de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT 2009 : 2).

Le Ministère a également adopté le concept de « Pays d'Accueil Touristique » (PAT). Ce concept regroupe des régions partageant certaines caractéristiques sous un nom ou produit phare, lequel est proposé comme destination touristique. Parmi les attractions centrales de ces PAT, on trouve souvent des aires protégées – c'est le cas du Parc National du Toubkal, situé dans le PAT d'Al Haouz, à proximité de Marrakech.

### **Les aires protégées et le tourisme au Maroc**

Depuis 1942, le Royaume du Maroc a créé 10 parcs nationaux, 3 réserves de biosphère et 154 sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE). Le « projet de loi n° 07-22 relatif aux aires protégées » cherche actuellement à adapter leur statut et la législation au contexte marocain actuel, et aux débats et dernières évolutions qui ont eu lieu ces dernières années au niveau international.

La loi proposée reflète également une nouvelle approche de gestion des aires protégées, caractérisée par l'intégration du facteur humain, la prise en compte des intérêts économiques et la valorisation des écosystèmes (RIBI 2008 :13). En phase avec les catégories d'aires protégées définies par l'IUCN<sup>6</sup>, les parcs nationaux marocains ont trois grandes missions :

- Conservation de la biodiversité et développement de la recherche scientifique ;
- Appui socioéconomique et contribution au développement durable ;
- Sensibilisation et éducation à l'environnement<sup>7</sup>.

Le tourisme responsable peut donc constituer un outil permettant de répondre à ces trois missions, en favorisant le développement socioéconomique et durable de l'aire protégée et de sa périphérie, à travers la promotion et la conservation de la biodiversité et du patrimoine socioculturel – à condition que les instances et personnes responsables anticipent les effets négatifs potentiels et se munissent d'outils de suivi pour identifier les besoins d'intervention en vue de la conservation.

---

<sup>6</sup> Les catégories d'aires protégées prévues par la nouvelle loi sont : parc national, parc naturel, réserve biologique, réserve naturelle, site naturel (MADBOUHI 2006).

<sup>7</sup> Pour l'IUCN, la catégorie 2 d'aires protégées (parcs nationaux) a pour objectif principal la conservation de la biodiversité et la récréation. Les objectifs secondaires sont la recherche scientifique, l'éducation et la préservation d'espaces vierges ainsi que de spécificités naturelles culturelles. L'utilisation durable des ressources naturelles représente un objectif tertiaire (IUCN 2002 :11).

Le danger de dégradation environnementale est particulièrement accru dans les milieux fragiles, tel que la haute montagne. Le tourisme dans ce type de milieu nécessite donc un bon système de gestion (EAGLES et al. 2002; CHARTERS, SAXON 2007: 6).

### Le Parc National du Toubkal

Le massif du Toubkal, situé autour du plus haut sommet de l'Afrique du Nord (Jbel Toubkal, 4167 mètres) dans le Haut Atlas Occidental représente depuis des décennies une destination recherchée par un nombre croissant de touristes étrangers, et depuis peu, marocains. Créé en 1942, il fut le premier territoire au Maroc à être qualifié parc national, afin de conserver des écosystèmes d'altitude uniques ainsi qu'une biodiversité endémique riche et variée (voir figure 2).

L'activité touristique dans le massif du Toubkal a commencé à se développer dès les années 1920 et s'est intensifiée dans les années 80 et 90. Depuis lors, malgré une forte chute dans les années 2001 et 2003, le nombre de touristes a augmenté continuellement. A l'heure actuelle, on trouve aussi bien des zones géographiques en proie à un afflux touristique massif non contrôlé que des zones qui ne sont pas encore exploitées de manière intensive.

Figure 2 : Carte du Maroc



Source : ELLINGHAM et al. 2007 : 4-6 ; adaptation SLE

## 1.2 Les objectifs de l'étude

La présente étude cherche à répondre aux défis posés aux aires protégées marocaines, dans une quête d'adaptation de la mise en œuvre du concept de tourisme durable à ces régions, dont les caractéristiques sont particulières et pour lesquelles il n'existe pas de cadre stratégique national.

### Les mandataires

Les mandataires de l'étude sont le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et la Coopération Technique Allemande (GTZ).

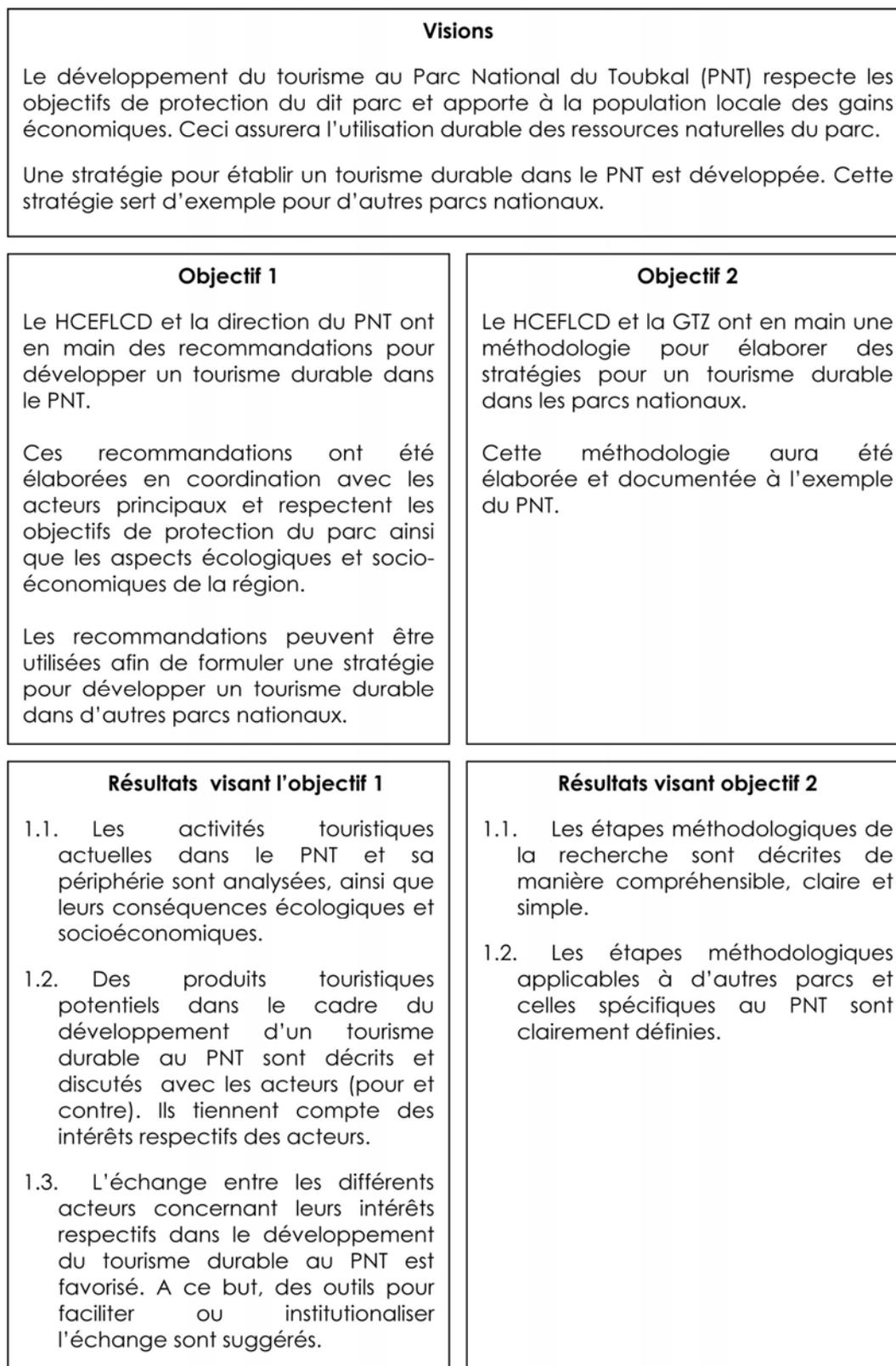
L'intérêt principal de cette étude pour la Direction du PNT est de mieux définir son rôle dans le développement du tourisme dans le PNT et sa périphérie et d'obtenir des suggestions pour la réalisation d'un plan d'action.

Pour le HCEFLCD, l'intérêt principal est celui d'avoir en main une stratégie pour le développement du tourisme durable dans les aires protégées marocaines, avec un manuel méthodologique à l'appui. Ainsi, des stratégies similaires à celle développée pour le PNT pourront être élaborées pour d'autres aires protégées au Maroc et encourager la réalisation d'une stratégie nationale en la matière.

Enfin, pour la GTZ, il s'agit de contribuer à la bonne gestion des aires protégées au Maroc, dans le cadre de son programme de lutte contre la désertification et de protection des ressources naturelles.

### 1.2.1 Objectifs et résultats visés par l'étude

Tel qu'illustré dans le schéma ci-dessous (figure 3), les objectifs de l'étude se basent sur deux volets : d'une part, formuler des recommandations visant l'élaboration d'une stratégie et, d'autre part, développer une méthodologie sur laquelle reposera une stratégie de tourisme durable pour les autres aires protégées du Maroc.

**Figure 3 : Objectifs et résultats visés**

### 1.2.2 Comment utiliser l'étude

Le paysage des acteurs du tourisme est marqué par sa grande diversité. La coordination entre le secteur public et les différents niveaux du secteur privé

représentent le grand défi de l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie. Cette étude est conçue pour répondre aux besoins des différents acteurs. Partant de l'exemple du PNT, elle aborde différents aspects de façon plus générale et en tire des conclusions concrètes pour le PNT :

- Elle reflète la situation actuelle pour le développement du tourisme (chapitre 2) : Cette partie fournit une base pour toute planification stratégique ;
- Elle confronte les différents aspects concernant l'organisation interne d'une aire protégée, en se concentrant en priorité sur la Direction du PNT afin de l'aider à se positionner en tant gestionnaire du territoire (chapitre 3.1) ;
- Elle analyse tous les aspects relatifs à la coopération et à la coordination, visant une meilleure gestion du tourisme dans une aire protégée (chapitre 3.2). Elle vise aussi bien la Direction du PNT que les acteurs privés et les plateformes de coordination et fournit des pistes pour la création de partenariats. Elle encourage également la participation active de la population locale dans l'élaboration et la mise en œuvre de produits touristiques localisés et dans la gestion d'interventions spécifiques ;
- Elle analyse les aspects importants pour une bonne gestion du territoire et pour un tourisme durable dans les aires protégées (chapitre 3.3) ;
- Elle suggère une approche stratégique pour le PNT et un plan opérationnel pour les années à venir. Ce plan devra être discuté, adapté et mis en œuvre par l'équipe du parc (chapitre 4) ;
- La méthodologie employée est décrite et discutée dans un document à part. Elle s'adresse aux équipes travaillant dans les aires protégées et ayant besoin d'élaborer des stratégies pour développer le tourisme sur leurs territoires. Elle contribuera également à l'élaboration d'une stratégie nationale pour le tourisme dans les aires protégées.

## **1.3 Méthodes**

L'approche méthodologique utilisée pour l'élaboration des recommandations se reflète sur la structure de l'étude. Il en est de même pour l'aspect de durabilité du tourisme dont les composantes économique, écologique, sociale et administrative sont prises en compte tout au long du processus d'analyse et dans les recommandations.

### **1.3.1 Domaines de recherche**

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, les domaines de recherche suivants ont été analysés : la situation, les acteurs et les visions.

Au sein de chaque domaine de recherche, la situation actuelle à été analysée, ainsi que la situation souhaitée. La comparaison entre les deux réalités – situation actuelle et situation souhaitée – et la réflexion sur les étapes à suivre pour passer de l'une à l'autre a donné lieu à des recommandations.

### **Analyse de la situation**

Dans cette première phase, il s'agissait d'analyser la situation écologique et socioéconomique du PNT et de sa périphérie, ainsi que l'impact du tourisme sur ces deux aspects.

### **Analyse des acteurs et de la communication**

En plus de réaliser une description et de dresser une typologie de tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le tourisme, l'analyse des acteurs cherche à clarifier les différents intérêts de ces derniers et les conflits qu'ils peuvent engendrer. Enfin, il s'agissait de comprendre comment ces différents acteurs communiquent entre eux et coopèrent.

### **Analyse des visions**

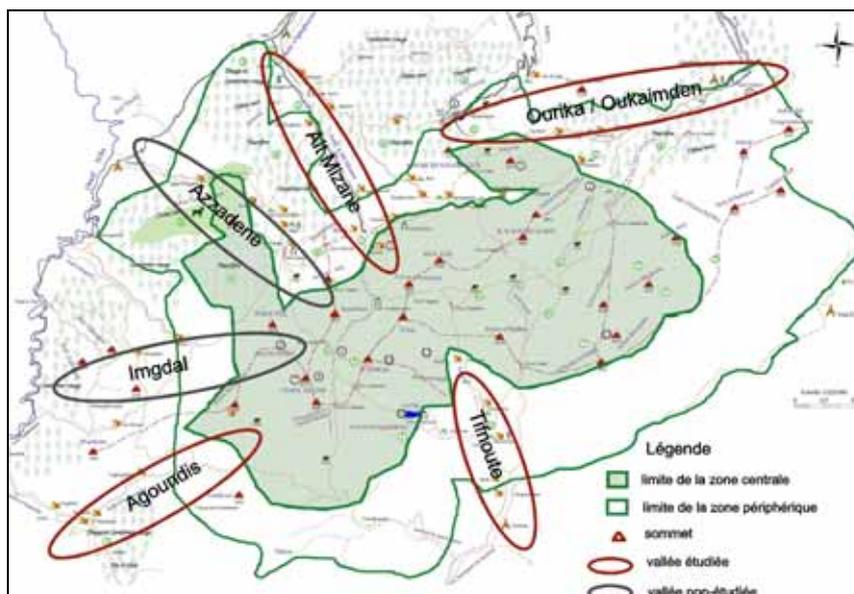
Enfin, dans une dernière étape, il a semblé important d'intégrer les idées et les perceptions des acteurs, en particulier de la population locale, concernant le développement futur du tourisme dans le PNT et sa périphérie. Cela permet, d'une part, de faire écho aux opinions et à l'intérêt porté à un tel développement, et d'autre part, de les incorporer dans les recommandations de l'étude.

## **1.3.2 Zones de recherche**

Le PNT est accessible par six vallées principales mais pour des raisons de temps et de moyens, seules quatre vallées représentatives de l'ensemble de la diversité géographique (accessibilité, climat, végétation) et économique (niveau de fréquentation touristique) du PNT ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Ces vallées sont les Vallées d'Ourika (y compris le plateau de l'Oukaimden) et d'Ait Mizane au nord du PNT, d'Agoundis à l'ouest et de Tifnoute au sud (figure 4).<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Les autres vallées sont : Azzaden et Imgdal à l'ouest du massif (peu fréquentées par les touristes ; quelques structures d'accueil existent). Trois affluents des vallées principales sont identifiables : Tinzar et Tifni (affluent de l'Ourika ; lieux de passage des randonneurs) et la vallée de Tachedirt (moyennement fréquentée ; nouvelle route goudronnée ; refuge et structures d'accueil).

**Figure 4 : Carte des vallées étudiées dans le PNT**

Source : RAMOU 2005; adaptation SLE

Dans chaque vallée, des enquêtes ont été menées dans deux ou trois douars (villages), dans le but d'étudier des villages dont la situation est différente. Le tableau 1 donne un aperçu des caractéristiques de ces douars, et notamment de leur niveau de fréquentation touristique.

**Tableau 1: Vallées étudiées**

Vallées	Douars	Caractéristiques
Ourika/Oukaimden	Agouns Oukaimden Setti Fatma	Marginalisé, difficile d'accès Très fréquenté en hiver, station de ski Très fréquenté (weekend, touristes nationaux), structures d'accueil
Ait Mizane	Mezzik Armed Imlil	Moins fréquentée Très fréquenté, structures d'accueil Très fréquenté, structures d'accueil, organisation d'accompagnateurs
Agoundis	Ijoukak Al Mahzane	Peu fréquenté, mais en augmentation, quelques rares structures d'accueil Marginalisé, très peu de fréquentation et aucune structure d'accueil
Tifnoute	Imhilene Amsouzar	Sortie de la Grande Traversé de l'Atlas Peu fréquenté, il existe quelques structures d'accueil

### 1.3.3 Méthodes d'enquêtes

Afin d'obtenir les informations souhaitées, différentes méthodes ont été utilisées :

- Entretiens qualitatifs semi-structurés à tous les niveaux d'intervention (national, provincial, local, privé, public, associatif) ;
- Méthodes participatives : discussions de groupe et ateliers ;

- Observation sur le terrain (participation à des randonnées organisées, visite de points d'intérêts) ;
- Analyse de la littérature.

Les entretiens ont été menés à plusieurs niveaux (national, provincial et local) et avec différentes catégories d'acteurs (publics, chercheurs et privés), les personnes interviewées étant toutes impliquées ou touchées directement ou indirectement par le développement du tourisme dans le PNT et sa périphérie. La présence de traducteurs de langue marocaine et berbère a été nécessaire au bon déroulement des ateliers et entretiens menés au niveau local.

Enfin, il était important de veiller à ce que le processus soit interactif, c'est-à-dire que les résultats et les recommandations de l'étude soient révisés, adaptés et validés par les acteurs clés, notamment lors d'ateliers. Au total, cinq ateliers ont été organisés au niveau local et deux grands ateliers ont permis de rassembler des représentants des différents niveaux et catégories d'acteurs. Environ 94 entretiens ont été menés à travers tous les niveaux et catégories d'acteurs (pour plus de détails, voir annexe 2).

## 2 Résultats de la Recherche

Le présent chapitre présente les principaux résultats des collectes de données. Une description des tendances écologiques et socioéconomiques dans et autour du Parc National ainsi que des activités touristiques qui s'y trouvent est suivie d'une analyse des principaux acteurs du tourisme ainsi que d'une brève présentation de leurs visions respectives relatives aux développements touristiques dans la zone protégée. Cette démarche servira de point de départ pour le développement d'une stratégie de tourisme durable.

### 2.1 Analyse de la Situation

Ce premier point inclut la description des structures administratives dans les aires protégées du Maroc, ainsi que la présentation du cadre légal dans lequel elles s'insèrent. Au niveau du terrain, l'analyse se focalise aussi bien sur la situation environnementale que sur la situation économique et sociale de la population qui habite dans la périphérie du parc.

En outre, les activités touristiques pratiquées actuellement dans le parc et sa périphérie et les conséquences de celles-ci sur la situation écologique, économique et sociale sont examinées.

#### 2.1.1 Parc National du Toubkal

##### Description géographique

Le Parc National du Toubkal (PNT) se trouve dans le Haut Atlas, à environ 70 km au sud de Marrakech. Le territoire du PNT se partage en deux provinces, Al Haouz et Taroudant. Le PNT est entouré de 9 communes, qui représentent 130 douars<sup>9</sup>, soit plus de 30.000 habitants (RAMOU 2004: 2).

Le PNT s'étend sur une surface de 36 000 ha. Dans la mesure où plus de la moitié de cette surface est située au delà des 3000 mètres d'altitude, la flore et la faune du parc sont très influencées par son caractère de haute montagne (OUHAMMOU 2005: 14). Les masses d'air humides de l'Atlantique au nord et les masses d'air sèches provenant du Sahara ont favorisé le développement de nombreux habitats uniques dans cette région. Ces habitats se caractérisent par la propagation du genévrier rouge et du genévrier thurifère, ainsi que du chêne vert et du thuya, qui

---

<sup>9</sup> Un douar est un regroupement d'habitations au sein d'une commune. Jusqu'à 1500 habitants vivent dans un douar, regroupés dans un petit nombre de familles nombreuses.

poussent sur les versants de montagne, jusqu'à 3000 mètres d'altitude. Au delà des 3500 mètres, on observe surtout la présence d'hémicryptophytes, toutes endémiques de la région (OUHAMMOU 2005).

Le massif est traversé par six vallées principales, profondes et escarpées. Les douars et les terrasses agricoles longent ces vallées, au delà des limites du parc national. En revanche, les zones de pâturage traditionnelles (azibs), utilisées pendant les mois d'été pour la transhumance, se trouvent sur le territoire du parc national. La population locale utilise également le territoire du PNT pour y récolter du bois ou autres produits nécessaires à la vie quotidienne (MAHE 1996: 161). Enfin, la plupart des activités touristiques se déroulent elles aussi dans le PNT.

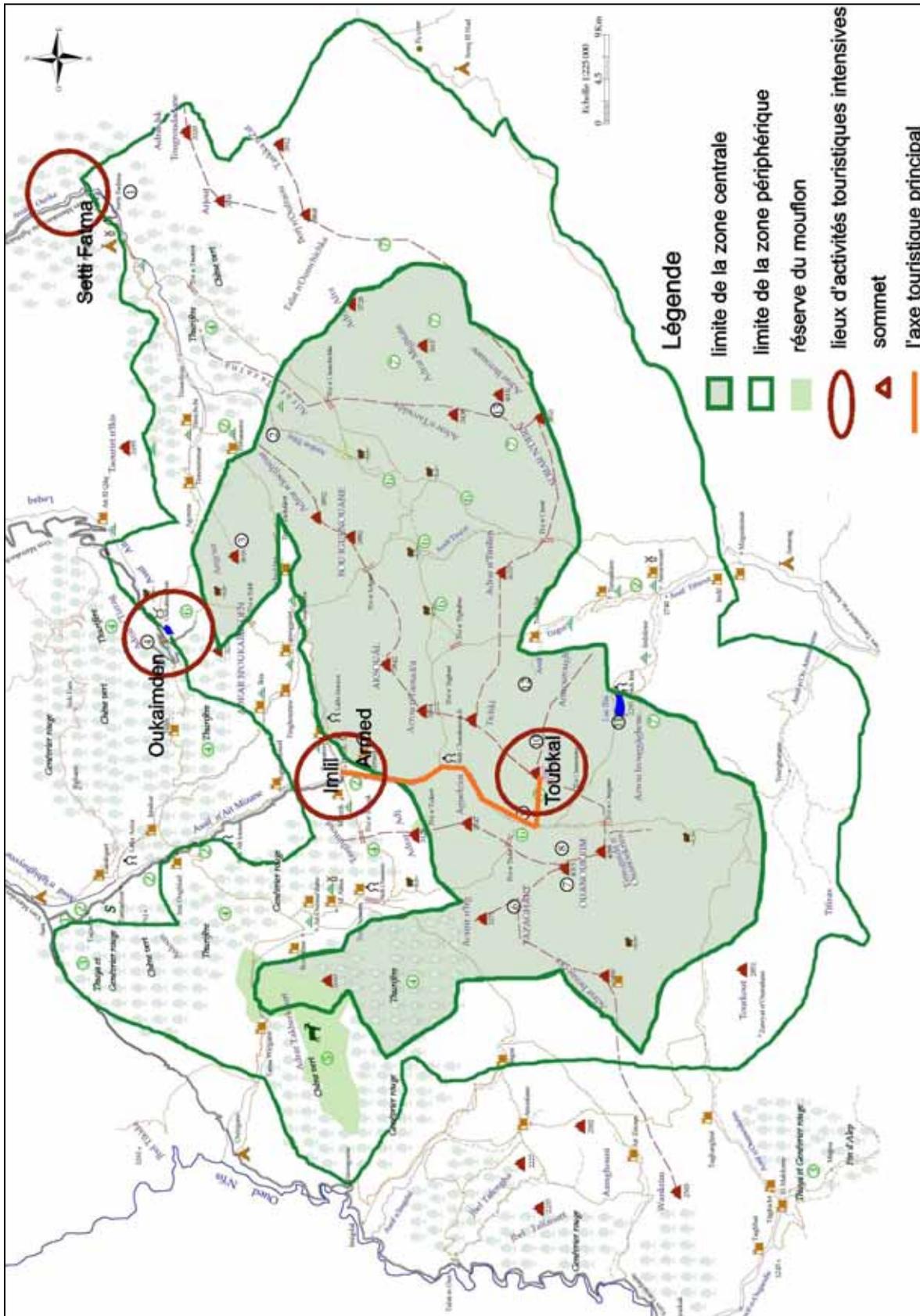
Concernant le zonage du PNT, il faut préciser que bien qu'il soit souvent question de zone centrale et périphérique dans le cadre de cette étude, ces délimitations ne correspondent pas aux délimitations habituellement données aux aires protégées, avec les restrictions et caractéristiques que cela implique (« zone centrale » et « zone tampon »). Dans le cas du PNT, on appelle « zone centrale » l'ensemble du parc et la « zone périphérique », la région aux alentours. En effet, depuis 1996, une zone périphérique a été définie. Elle comprend les vallées et les agglomérations qui se trouvent directement aux abords du PNT et dont les habitants utilisent les ressources naturelles du PNT. Par contre, il n'existe aucune description précise des implications juridiques de cette zone périphérique pour les responsables de la gestion du parc. Enfin, de petites zones protégées sont mentionnées dans la littérature (des zones naturelles protégées et des sanctuaires naturels gérés) mais elles ne semblent pas être prises en compte par la Direction du parc (DREF 2008: 7, RAMOU 2004: 1). En 1969, la Réserve Zoologique de Takerkhort a été créée pour la protection du mouflon à manchettes en tant qu'espèce emblématique du PNT (voir figure 5).

Afin de gérer les problèmes écologiques et la situation socioéconomique de la population dans le PNT et sa périphérie, les objectifs suivants pour la période 2008 – 2010 (DREF 2008:12) ont été définis :

- le renforcement des actions de réhabilitation des écosystèmes et de la recherche scientifique ;
- l'adoption et la promotion de modes de gestion et de valorisation durables des ressources naturelles ;
- la mise en valeur du Parc National du Toubkal par le tourisme durable.

Vous trouverez une description détaillée des activités du PNT au chapitre 2.2.

Figure 5 : Carte du PNT



Source : RAMOU 2005 ; adaptation SLE

Les vallées entourant le PNT dans la zone périphérique se distinguent surtout sous deux aspects: l'exploitation touristique et les infrastructures.

Au nord du PNT, les vallées d'Ait Mizane et d'Ourika sont en liaison directe avec Marrakech et fortement fréquentées par les touristes, disposant de structures d'accueil aménagées (hôtels, restaurants et auberges), ainsi que d'une offre variée de services destinés au tourisme de randonnée (guides de montagne et muletiers). Les douars des vallées du sud et de l'ouest sont moins marqués par le tourisme ; l'agriculture et l'élevage sont les principales activités de la région.

Ces vallées sont dotées d'un bon réseau routier. Les voies de communication directes avec Marrakech et les autres grandes villes sont un facteur de développement important et moteur du développement touristique. Seules les routes d'accès à la vallée d'Ait Mizane par Asni et Imlil ainsi que la route reliant la vallée d'Ourika à Setti Fatma sont goudronnées depuis la fin des années 90. Toutes les autres voies d'accès aux vallées sont des pistes, dans un état plus ou moins bon. Dans les régions montagneuses, au fond des vallées, certains douars sont coupés du réseau routier et de l'électricité. Néanmoins, au niveau des communes, il existe des projets de développement d'infrastructures dans les différentes vallées, ayant pour objectifs principaux le désenclavement, l'électrification et l'accès à l'eau potable.

### **Cadre juridique de la gestion du parc**

D'un point de vue juridique, le PNT a été créé le 29 janvier 1942 par l'arrêté Viziriel et est soumis aujourd'hui encore à la Loi relative aux aires naturelles protégées de 1934. Cette loi a été à l'origine d'une interdiction de chasse et de pêche sur le territoire du PNT. Les droits d'exploitation de la population locale relatifs au pâturage et à la récolte de bois mort est une question restée en suspens jusqu'à aujourd'hui (MAHE 1996; OUHAMMOU 2005: 8).

Depuis quelques années, une nouvelle loi relative à la protection des zones naturelles est promue par le HCEFLCD et est actuellement en attente d'être votée au Parlement. Ci-dessous sont repris quelques aspects importants du projet de loi pour la future gestion du PNT:

- „La gestion de l'aire protégée peut, sous réserve des droits reconnus aux tiers, être assurée, totalement ou partiellement, par une personne morale de droit public ou privé, qui s'engage à respecter les conditions générales de gestion prévues par la présente loi et les clauses d'une convention et d'un cahier des charges établi par l'administration“ (Article 25). Les points devant être pris en compte dans la convention et le cahier des charges sont énumérés dans les articles 27 et 28 ;
- Chaque parc doit être doté d'un plan d'aménagement et de gestion, défini en accord avec la population (Article 19);
- Les droits d'exploitation dans le parc national de la population locale sont préservés, dès lors qu'ils n'ont pas de fin commerciale mais soit au contraire

exclusivement destinés à un usage domestique. Ces droits doivent être formulés par écrit dans une convention avec la population locale (Article 17);

- Un zonage ayant différents objectifs de protection peut être réalisé dans un parc national, ainsi que la création d'une zone périphérique (Article 3).
- Le parc national doit être ouvert aux visiteurs, y compris être exploité d'un point de vue touristique, dès lors que cela ne nuit pas aux ressources naturelles et aux traditions de la population locale (Article 4) (MADBOUHI 2008).

Certains points sont déjà mis en œuvre par l'administration du PNT, comme par exemple son ouverture à l'exploitation touristique et la création d'une zone périphérique. La possibilité d'externaliser certaines fonctions de l'administration du PNT revêt un aspect nouveau et pourrait être une option pour la gestion du PNT. Ce point sera repris dans le chapitre 3.

### **2.1.2 Situation écologique**

Selon OUHAMMOU (2005), l'état dans lequel se trouve l'écosystème du PNT a radicalement changé. Ainsi, les riverains décrivent une accélération de la déforestation, une quantité accrue de déchets et des glissements de terrain et inondations à répétition. La plus grande dégradation se situe à proximité d'agglomérations dans la zone périphérique du PNT, ainsi que le long des principales voies de randonnée et aux abords des aires de repos dans le PNT.

Il serait faux de présenter le tourisme comme étant la principale cause de dégradation. Il semble que le déboisement des arbres peu abondants par la population locale, la sécheresse des dernières années, l'exploitation des pâturages, ainsi que la croissance de la population (du moins dans certains douars de la vallée d'Ait Mizane et d'Ourika) jouent un rôle. Voici quelques problématiques:

#### **Le problème des déchets**

Aux alentours des agglomérations, et surtout dans la zone centrale des vallées et le long des rivières, on trouve des décharges sauvages ou bien des déchets solides éparpillés. Bien que la population contribue elle-même aux quantités de sacs plastique et de boîte de conserve qui se retrouvent dans le lit de la rivière, le long des chemins ou dans la nature, le tourisme a sans aucun doute un effet multiplicateur déterminant. Cela est perçu par différents acteurs comme étant un risque pour l'avenir du tourisme dans le PNT.

Il existe des initiatives destinées à endiguer le problème des déchets dans plusieurs vallées. Des associations locales ou bien des prestataires de services touristiques sont à l'origine des ces initiatives. Quelques exemples:

- Dans la vallée d'Ait Mizane et d'Azzaden, des opérations de ramassage de déchets sont organisées régulièrement;
- Les agences de voyage ont rédigé des directives destinées à leurs guides de montagne<sup>10</sup>, afin de réduire la quantité de déchets retrouvés le long des voies de randonnée et dans les aires de repos du PNT;
- Dans le refuge Neltner, le CAF a installé un incinérateur permettant de récupérer une partie des déchets retrouvés autour du sommet du Toubkal. A Asni, la Kasbah de Tamadot soutient l'installation d'un incinérateur.



Les déchets du parc déposés à Armed (photo : équipe SLE)

Toutefois, selon les acteurs locaux, des moyens adaptés d'élimination des déchets (décharges réglementaires, infrastructures d'incinération des déchets) dans les communes font défaut. D'un autre côté, les campagnes de sensibilisation destinées à la population locale et aux touristes – notamment les visiteurs marocains – pour une gestion des déchets moins nuisible à l'environnement seraient elles aussi inexistantes.

### **La déforestation et ses conséquences pour les surfaces d'habitat et d'infrastructure**

Au fil des années, la déforestation non contrôlée a provoqué un vaste appauvrissement des ressources forestières. Cela renforce les phénomènes d'érosion et leurs conséquences sur les surfaces exploitées par les habitants et pour l'agriculture dans les vallées, influence la biodiversité de haute montagne et nuit à

---

<sup>10</sup> Par exemple, le dénombrement des boîtes de conserve et des bouteilles en plastique lors du départ de Marrakech et puis au retour du groupe. Le guide de montagne doit régler la somme de 20 Dh pour chaque objet manquant.

l'attractivité touristique de la région. En outre, cela vient léser le principal objectif de „protection de la nature“ du PNT.

Selon la loi relative aux aires naturelles protégées, la population locale jouit de droits d'exploitation spécifiques pour la récolte du bois, y compris dans la zone centrale du PNT. Habituellement, les zones de risque d'inondation et de glissement de terrain ne sont utilisées que pour le pâturage. Cependant, au cours de l'année, des personnes étrangères aux vallées y ont construit des infrastructures souvent destinées au tourisme, comme par exemple dans la vallée d'Ourika, où ont été construits de nombreux restaurants. La population est largement consciente des conséquences du déboisement, cependant il existe une pression, notamment pour les foyers les plus modestes, pour récolter du bois de feu, puisqu'ils n'ont à disposition aucune alternative pour cuisiner et se chauffer. Selon certaines déclarations, dans les villages (Armed, Takatert), certaines communautés tentent avec succès de mettre un terme à la récolte de bois à proximité immédiate des douars.

En dehors du PNT, la DREF applique des mesures préventives pour lutter contre l'érosion, comme par exemple la reforestation, la stabilisation des versants par la plantation de cactus et l'installation de gabions. Par ailleurs, certaines initiatives ont été prises pour réduire la dépendance au bois de feu, comme la distribution de cuisinières à gaz et de fours. Toutefois, ce problème ne pourra être résolu que par une amélioration du niveau de vie de la population locale et des contrôles plus efficaces. Le développement de produits touristiques par la population locale, dont elle pourra tirer profit, peut là encore être une contribution importante.

### **Dégradation des zones de pâturage et pression sur les ressources naturelles**

Il n'existe pas de données exactes relatives au développement du pâturage et l'on ignore le nombre de prairies et leur dimension dans le PNT. Les acteurs locaux ne mentionnent pas de problèmes de pâturage excessif, alors que les scientifiques parlent eux d'une tendance à la surexploitation des azibs en question. A cela s'ajoutent les conséquences de plusieurs sécheresses, qui ont nuit à la qualité des zones de pâturage. En particulier à Oukaimden, la pression exercée sur les ressources naturelles est claire: l'été, on y trouve les meilleures prairies pour les troupeaux de moutons et de chèvres, et c'est en même temps une zone exploitée de manière intensive. Comme dans les autres azibs, les mules utilisées pour les randonnées en été broutent l'herbe des prairies. En hiver, plusieurs remontées mécaniques sont mises en service. Cela entraîne des phénomènes de détérioration, tels que le piétinement et l'épuisement des sols dégradés.

Les habitants du PNT bénéficient de droits d'exploitation traditionnels des hauts pâturages du massif. En théorie, le ministère de l'agriculture est responsable pour le

contrôle de la dimension des pâtures, afin de parer à la surexploitation des maigres prairies. Néanmoins, le respect de la réglementation et le droit d'exploitation ne sont contrôlés ni par l'administration du parc, ni par d'autres institutions. La seule mesure existante est prise par les acteurs locaux, qui stipulent une date précise à partir de laquelle la transhumance dans les hauts pâturages va pouvoir commencer, afin de permettre une régénération des pâtures.

### **La pollution et la consommation de l'eau**

La pollution de l'eau est croissante dans la zone périphérique. Elle est causée par les déchets qui s'accumulent dans le lit des rivières et par des quantités élevées d'eaux usées des ménages, hôtels et restaurants. Les communes sont dépourvues d'un système approprié d'évacuation des eaux usées.

Le tourisme aggrave ces développements, puisqu'un touriste consomme et pollue en moyenne davantage d'eau que la population locale (RAMOU 2006). Certains hôtels et ménages individuels possèdent leurs propres puisards, bien qu'ils n'existent aucunes règles ni contrôles des communes. La qualité des sources d'eau potable des montagnes a été classée de moyenne à bonne. Toutefois, les règles ou limitations relatives à l'exploitation touristique et animale sont inexistantes et aucun suivi régulier de la qualité de l'eau n'est effectué.

### **Dégâts environnementaux provoqués par l'activité touristique**

Outre les dégâts environnementaux déjà mentionnés, aggravés par le tourisme dans le PNT et sa périphérie, d'autres phénomènes de dégradation peuvent être observés, tels que piétinement et autres destructions de la nature le long des chemins, des aires de repos et des bivouacs. La population se plaint en outre des nuisances sonores provoquées avant tout par la circulation automobile et les touristes marocains.

Cependant, fondamentalement, il est possible de constater que les dégâts écologiques causés directement par le tourisme dans la zone centrale sont limités dans l'espace et dans leur expression.

### **2.1.3 Situation socio-économique**

Depuis le début de la régence du Roi Mohammed VI, en 1999, les changements socio-économiques se sont accélérés dans les zones rurales. Cela se traduit surtout par de meilleures voies de communication entre les villes, par le biais des télécommunications et de l'électrification des douars, ainsi que par les migrations. L'augmentation du tourisme accentue ces tendances.

## Sources de revenu

Les sources traditionnelles de revenu dans les douars dépendent avant tout de l'agriculture et de l'élevage. Les opportunités d'emploi sont rares et limitées à des postes publics dans les zones centrales (administration, écoles) et à des activités saisonnières dans l'industrie du bâtiment.<sup>11</sup> Les sources de revenu sont de plus en plus liées aux emplois et au dynamisme du secteur touristique. L'expression de ce développement n'est pas la même selon les vallées du nord et du sud du PNT, puisque le tourisme se concentre en grande partie dans le nord du parc, seule zone où ont été créées des opportunités d'emploi à grande échelle.

Au sein des familles, on cherche à diversifier les sources de revenu, afin de compenser l'instabilité des recettes générées par les différents secteurs d'activité. On compte sur le soutien mutuel au sein des familles et (dans une moindre mesure) dans les douars, permettant de compenser de possibles difficultés financières et de répondre à des situations d'urgence.

**Agriculture:** La culture et la commercialisation des noix et des pommes représentent la principale source de revenu de la population vivant dans la périphérie du PNT. Plutôt que les cultures habituelles (orge d'hiver et maïs), on plante de plus en plus d'arbres fruitiers, lesquels procurent plus de profits par unité de surface. Les eaux superficielles disponibles dans la périphérie du parc sont suffisamment abondantes pour irriguer les plantations de fruits en terrasse et les champs. Une grande partie des dépenses actuelles sont destinées au développement de cette production commerciale et à l'amélioration des systèmes d'irrigation.

La commercialisation de produits locaux dans les vallées dépourvues de routes goudronnées représente un problème central. Les structures de commercialisation communes, qui permettraient de réduire les coûts de transports, sont rares. En outre, le manque de capacité de stockage contraint les producteurs à vendre au moment de la récolte, faisant chuter la marge de profit.

Jusqu'à présent, la commercialisation de produits locaux et le tourisme ne se rencontrent que dans des cas individuels. Il existe des projets tels que, actuellement, la construction d'une salle d'exposition pour les produits locaux et leur vente dans l'Espace associatif de Tahanaout, ainsi que la coopération entre les hôteliers et les agriculteurs pour l'approvisionnement en produits agricoles (par exemple Terre d'Amanar, Dar Tassa).

---

<sup>11</sup> Il n'a pas été possible d'obtenir des statistiques relatives à l'usage des sols, aux sources de revenu et à l'élevage dans la périphérie. Par conséquent, les recherches ne reflètent que des tendances et non pas des chiffres absolus.

**Elevage:** L'élevage joue un rôle de garantie de subsistance et, dans une proportion limitée, de source de revenu complémentaire. La plupart des familles possède une à deux vaches ainsi que des poules pour satisfaire leurs besoins quotidiens. La population estime que l'élevage de moutons et de chèvres destiné à la production commerciale de viande est à peine rentable, en raison des bas prix de la viande et du temps de travail investi. La population se plaint de la faible productivité des races et du fait que la transhumance dans les hauts pâturages en été attire de moins en moins les jeunes. Toutefois, la dimension des troupeaux reste un symbole de statut pour les familles.

C'est précisément dans les vallées où il existe des possibilités de revenu dans le tourisme (Ait Mizane, Ourika) qu'il est le plus simple et le plus fructueux de travailler dans ce secteur. Alors, les personnes embauchées pour surveiller les troupeaux sont souvent originaires d'autres vallées ou bien de douars où les opportunités économiques sont moindres.

**Migration:** Surtout dans les douars et les vallées où l'activité économique est moins présente, on observe l'exode rural de la population jeune. Une fois que les jeunes ont abandonné les douars pour poursuivre leurs études dans les grandes villes, beaucoup ne reviennent pas et cherchent plutôt un travail en ville. On estime que plus de 50% de la population a abandonné la vallée de Tifnoute. Dans les vallées d'Ait Mizane et d'Ourika, beaucoup d'habitants ne migrent vers les villes que de façon temporaire pendant l'hiver pour revenir travailler dans le secteur du tourisme et exploiter leurs champs en été.

**Tourisme:** Les opportunités d'emploi dans le tourisme sont jusqu'à présent réservées exclusivement aux hommes. Elles consistent en des postes d'accompagnateur en montagne (guides, muletiers), de cuisinier, d'employé de restaurant ou d'hôtel. Certains deviennent propriétaire d'un restaurant. Par ailleurs, les chauffeurs de taxi, les métiers de l'artisanat, les commerçants, les vendeurs de souvenirs et le secteur de la construction profitent du tourisme. Les fortes fluctuations saisonnières des chiffres relatifs au tourisme (la haute saison se situant de mai à septembre), mais aussi d'une année à l'autre font du tourisme une source de revenu avant tout complémentaire et ponctuelle, par rapport à l'agriculture et l'élevage.

Travailler directement dans le secteur du tourisme demande des investissements, par exemple pour la construction d'une auberge. Cela exclu les familles pauvres et profite aux familles déjà aisées. Un autre handicap du travail dans le tourisme est le manque d'accès à la formation. Les femmes et les habitants de villages reculés sont souvent exclus de l'éducation qui va au-delà du primaire. Une description précise des acteurs locaux est faite dans le chapitre 2.2.



Boutiques à Imlil (photo : équipe SLE)

Bien que le tourisme soit considéré positif dans toutes les vallées et que cette activité tend à représenter une source de revenu supplémentaire, des réserves et des critiques se font entendre. La principale critique est liée à la part de revenu du tourisme qui revient aux acteurs locaux. Selon les spécialistes, les acteurs locaux (guides, muletiers, gîteurs, propriétaires de boutique) ne touchent que 15 à 20%<sup>12</sup> des retombées du tourisme. La plus grosse partie reste dans les mains des agences de voyage et des tours opérateurs internationaux. Une autre critique dénonce la distribution locale des revenus entre les douars et les vallées, considérée injuste.

La crise mondiale actuelle et le recul du tourisme international est également palpable dans les douars (à Armed, on estime que ce recul atteint les 50%). Cela démontre la dépendance extrême aux événements extérieurs et au marché du tourisme, c'est à dire l'instabilité de la demande touristique pour une destination en particulier.

### **Changements sociaux**

L'amélioration des accès à des régions qui auparavant été isolées est à l'origine de changements socioculturels dans les douars. Les sources « modernes » de revenu et l'influence extérieure induit de nouveaux comportements et de nouvelles façons de penser, surtout chez les jeunes. Les traditions et façons de travailler (certaines festivités, la transhumance) sont abandonnées ou bien transformées, ce qui se reflète sur les constructions. Au lieu des maisons traditionnelles, construites en terre séchée, de plus en plus de matériaux de construction modernes sont utilisés.

---

<sup>12</sup> Toutefois, selon une agence de voyage de Marrakech, entre 25 et 35% des profits resteraient sur place.

Ainsi, l'image et l'environnement propres à un village de montagne se trouvent transformés. Cette modernisation est, la plupart du temps, considérée positive, puisque souvent elle améliore le confort et la sécurité (ainsi, les nouvelles maisons résistent aux fortes pluies) et est synonyme de progrès et de développement. Pour les jeunes femmes, la modernisation est une voie d'émancipation. En même temps, on regrette que les traditions se perdent.



Un village dans la vallée de Tifnoute (photo : équipe SLE)

Le principal facteur de changement est le rattachement aux infrastructures (routes goudronnée, électricité, télécommunications), qui néanmoins varie selon les vallées: Ourika (jusqu'à Setti Fatma et Oukaimeden) et Ait Mizane (jusqu'à Imlil) sont accessibles par des routes goudronnées (Imlil depuis 10 ans seulement. Depuis 2010, la route a été prolongée jusqu'à Tachedirt et Oukaimeden). Les deux vallées ont été raccordées au réseau d'électricité national (le village d'Armed dans la vallée d'Ait Mizane depuis 1999). Dans la vallée de Tifnoute (jusqu'à Amsouzart), une route adaptée à tous types de véhicules n'existe que depuis 2009 et à Agoundis il est possible de circuler sur les premier 5 km. Ces deux vallées ne sont pas encore raccordées au réseau d'électricité ou bien seulement jusqu'aux sièges des communes, à l'entrée des vallées.

Qu'elle soit saisonnière ou permanente, la migration professionnelle favorise les changements, puisque les migrants retournent avec de nouvelles idées et de nouveaux comportements. Un autre facteur est la formation, par laquelle sont transmises de nouvelles idées et, d'autre côté, les enfants sont (de façon temporaire) sortis du cadre de leurs villages. Les écoles de village existent dans presque chaque douar. Beaucoup de garçons vont poursuivre leurs études dans la grande ville la plus proche. Quant aux filles, cela est toujours relativement rare. Chez les femmes, le taux d'alphabétisation reste faible.

Le tourisme est un autre facteur entraînant de fortes conséquences pour les structures sociales. D'un côté, les touristes demandent des infrastructures „modernes“, et d'autre côté la situation économique s'améliore pour la population locale, grâce aux sources de revenus supplémentaires du tourisme, causant là encore des transformations sociales. Ainsi, le tourisme va entraîner l'ascension sociale, la prospérité, la reconnaissance sociale et le renforcement du pouvoir politique de certaines familles. De surcroît, les échanges avec les touristes sont propices à la diffusion de nouveaux comportements, ce qui se traduit par exemple par l'adoption de codes vestimentaires „occidentaux“, dans les relations entre les sexes mais aussi dans les projets de vie. Cela touche surtout les guides, qui entretiennent des contacts étroits avec les touristes. Les douars où les changements sont les plus profonds sont Imlil, Armed et Setti Fatma.

Un développement inconsidéré et non contrôlé du tourisme peut transformer la structure des villages, les types de constructions et, ainsi, le charme d'un village de montagne, à tel point que l'attraction touristique des douars risque de se perdre. Certains professionnels observent déjà ce développement à Imlil et Setti Fatma et se rabattent sur des villages voisins. Le tourisme peut néanmoins contribuer à préserver certaines traditions, comme par exemple en faisant la promotion d'artisanat et d'architecture traditionnels.

#### **2.1.4 Description du tourisme**

Les activités touristiques, les structures d'accueil et le profil des touristes varient d'une vallée à l'autre. Ces points sont décrits en détail dans le chapitre qui suit.

##### **Attractions et activités dans le parc national**

Le tourisme dans le PNT se caractérise par la demande d'une nature intacte (sport et détente) et de contact avec la culture traditionnelle berbère. Le tourisme de randonnée est le type de tourisme le plus répandu dans le PNT, auquel s'ajoutent les départs en week-end des familles et les voyages en groupe organisés, qui n'ont pas de motivation sportive. Ci-dessous la liste des attractions et activités, classée selon leur degré d'importance:

- L'ascension du Jbel Toubkals par les chemins directs, qui passent par Armed, Sidi Chamharouch et les refuges au pied du Toubkal ;
- Les excursions de plusieurs jours à travers plusieurs vallées, avec nuit en bivouac ;
- Attractions diverses dans la nature, comme les chutes d'eau de Setti Fatma dans la vallée d'Ourika et le Lac d'Ifni dans la vallée de Tifnoute ;
- Pèlerinage, surtout à Sidi Chamharouch, lieu de pèlerinage ;

- Sport d'hiver: ski alpin à Oukaimden et ski de randonnée dans toute la région du Toubkal ;
- Visite des quelques 400 gravures rupestres à Oukaimden ;
- Offre d'activités sportives, comme le canoë, le parapente, le rafting et le vélo de montagne dans la périphérie du parc, qui devient de plus en plus une destination touristique pour les agences de voyage;
- Tourisme familial, surtout dans la zone périphérique et objet de demande des touristes marocains.

La « culture berbère » est une expression surtout utilisée à des fins commerciales. La « maison berbère », par exemple, ne désigne qu'une simple auberge. Actuellement, les projets individuels d'attraction culturelle sont encore dans une phase de planification, comme par exemple la « banque » traditionnelle de Takatert dans la vallée de Tifnoute ou bien l'organisation de visites guidées portant sur le thème „plantes aromatiques et médicinales“ dans la vallée d'Agoundis<sup>13</sup>.

La ville de Marrakech, une des principales attractions touristiques marocaines, joue un rôle décisif pour la destination Toubkal. La possibilité d'acheter des vols directs et bon marché, des options d'hébergement adaptées à tous les segments de prix, une offre d'activités variée et l'accès rapide au Toubkal contribuent à un bon rapport qualité prix, compte tenu des prestations, de la distance et du dépaysement que procure cette destination. La population de Tifnoute, au sud du massif, espère que la perspective d'une meilleure liaison avec les destinations d'Ouarzazate et Taroudant, en pleine expansion, leur apportera un développement touristique rapide. Tous les acteurs estiment que la proximité avec Marrakech a un impact sur le tourisme dans le PNT.

Beaucoup d'acteurs et de touristes ne voient pas le parc national en tant que tel comme étant une attraction touristique et souvent ils vont jusqu'à ignorer son existence. La préservation de la nature est fondamentale pour le tourisme d'aujourd'hui et de demain. Toutefois, on note l'absence de l'administration du parc en tant qu'instance de Direction et de contrôle.

### **Structures d'accueil**

Les possibilités de nuitée dans la périphérie du PNT sont surtout offertes par de nombreux gîtes, petites exploitations familiales avec une capacité moyenne de 30 lits. Dans la mesure où il est interdit de construire des unités d'hébergement dans le

---

<sup>13</sup> La description exacte du projet de valorisation et commercialisation des plantes aromatiques et médicinales se trouve dans ALIFRIQUI (2004) et MOUSSAOUI (2008).

PNT, au fil des années, seulement trois refuges ont été aménagés au pied du Toubkal, dans la zone centrale, comme base pour l'ascension du Toubkal. La construction de davantage d'infrastructures est rigoureusement interdite par l'administration du parc. Par ailleurs il existe plusieurs bivouacs temporaires dans ou bien à proximité des azibs, le long des chemins de randonnée et dans les vallées environnantes. Selon les acteurs locaux, la gestion des déchets et eaux usées dans ces zones est insuffisante et, en outre, n'est pratiquement pas contrôlée dans tout le parc. Dans la périphérie, les hôtels, auberges, restaurants et vendeurs de souvenirs se concentrent à Imlil, s'agissant du principal point d'accès pour l'ascension du Toubkal choisi par la majorité des agences de voyage. La vallée d'Ourika, qui accueille beaucoup de touristes marocains venus pour une journée ou pour un week-end, dispose elle aussi d'une infrastructure touristique importante. Il existe dans les deux vallées un mélange d'hôtels de luxe, d'hôtels classiques et de simples auberges, parmi lesquels seule une partie est classée ou a été soumise à un contrôle de qualité (tableau 2).

**Tableau 2: Structures d'accueil dans la province Al Haouz**

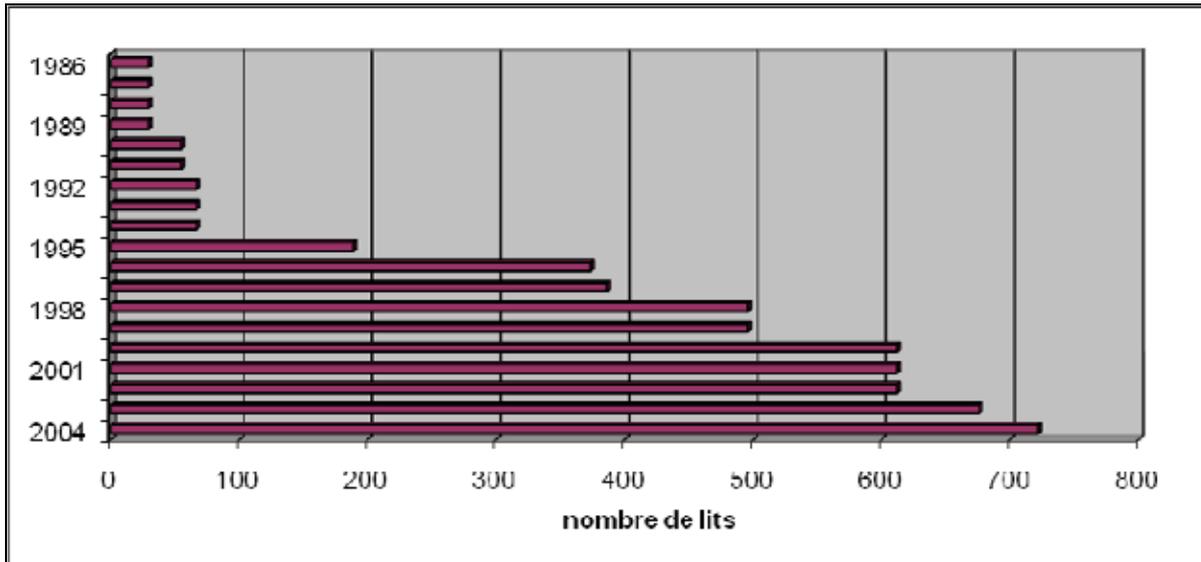
Infrastructures hôtelières	Classées		Non-classées	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Hôtels	10	716	26	1410
Gîtes/auberges	26	528	44	418
Maisons / fermes d'hôtes	25	567	12	160
TOTAL	61	1811	82	1988

Source: MINISTERE DE L'INTERIEUR 2009<sup>14</sup> ; adaptation SLE

D'autres vallées, qui se trouvent encore dans une phase initiale de développement touristique, comptent un petit nombre d'auberges et de restaurants simples, comme par exemple dans les douars de la vallée de Tifnoute.<sup>15</sup> L'aménagement de gîtes a été promu par des programmes d'aide internationaux et des fondations nationales, ce qui s'est traduit par une croissance vertigineuse du nombre de lits disponibles dans les années 1996 et 2003. En même temps, l'augmentation continue de la capacité en lits peut être interprétée comme étant un indicateur de l'accroissement de l'importance du tourisme en tant que facteur économique (voir figure 6).

<sup>14</sup> Ces chiffres incluent toute la province, y compris les piedmonts autour de Tahanout. Ils ne reflètent donc pas exactement la situation de la périphérie du PNT, où les gîtes sont prédominants. Néanmoins, la relation « classées - non-classées » paraît valable pour les vallées étudiées.

<sup>15</sup> Dans RAMOU 2005 est faite une description précise des structures d'accueil des différentes vallées.

**Figure 6: Évolution de la capacité en lits dans les gîtes au PNT (1996-2004)**

Source : RAMOU 2005 : 70 ; adaptation SLE

Certaines structures d'accueil ont intégré quelques caractéristiques du tourisme rural (par exemple, Terre d'Amanar, Kasbah de Toubkal, Dar Tassa): certains emplois et formations sont destinés à des travailleurs locaux, une partie des recettes est réinvestie dans des projets de village, l'utilisation de produits locaux est encouragée et des efforts sont déployés, afin d'amoindrir les impacts sur l'environnement (traitement de l'eau, traitement des déchets et reboisement).

L'accès au parc est libre. Dans les différentes vallées d'accès se trouvent des panneaux (plus ou moins en bon état) indiquant les frontières, le règlement du parc et la localisation de l'entrée du parc, le long des chemins de randonnée. Il existe deux centres d'information (dont les horaires d'ouverture ne sont pas fiables), un à Oukaimden et l'autre à l'entrée de la vallée d'Ourika. Fin 2009, un écomusée a été inauguré à Asni. Outre ces quelques exemples, il n'y a aucune possibilité d'obtenir des informations détaillées telles que des cartes, des brochures ou bien de trouver sur place des panneaux d'information sur le parc et la culture.

La plupart des chemins touristiques de randonnée, qui en partie ont été reconsolidés, correspondent aux anciens itinéraires de la population locale. Logiquement, le chemin reliant Imlil à Sidi Chamharouch en direction des refuges au pied du Toubkal sont les plus solides. La signalétique, la construction et la remise en état des accès permettant aux touristes de s'orienter n'ont jusqu'à présent pas été réalisés.

Selon le Centre Régional d'Investissements à Marrakech, il existe de nombreux projets de construction de nouvelles infrastructures touristiques dans la périphérie. La construction d'infrastructures de base dans d'autres vallées pourra à l'avenir modifier le tracé des randonnées. La construction d'une route en direction de Tachadirt dans la vallée d'Ait Mizane est citée comme un exemple pour atténuer la concentration touristique à Imlil.

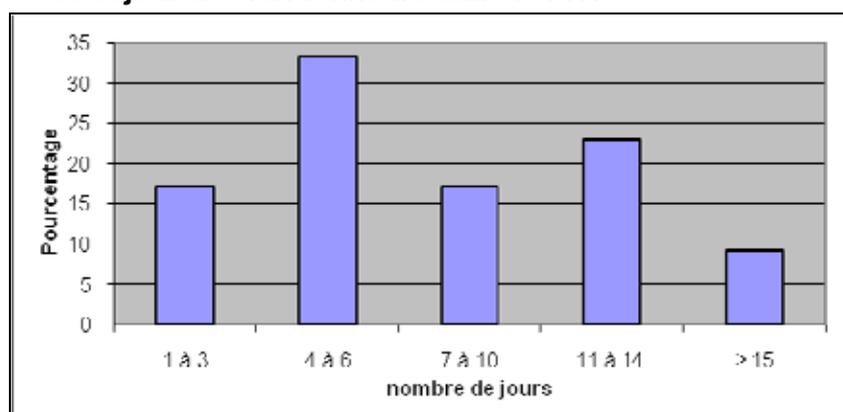
## Description des touristes

Puisqu'aucun registre des touristes n'est réalisé au niveau des communes, il n'existe pas de chiffres précis relatifs à la fréquentation touristique. Différents auteurs estiment que le nombre de touristes dans la région se situe autour de 40 000 personnes chaque année (OUHAMMOU 2005: 227, RAMOU 2004). Ces chiffres peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

On peut classer les touristes en deux grands groupes – les touristes internationaux et marocains. Les touristes internationaux représentent le plus grand groupe ; ils cherchent surtout la randonnée et manifestent de l'intérêt pour la culture locale. Les touristes marocains sont souvent des vacanciers de quelques jours et du week-end, dont les activités se limitent à la périphérie et qui se concentrent surtout dans la vallée d'Ourika et sur la route amenant au lieu de pèlerinage.

Selon RAMOU (2005: 82), environ la moitié du tourisme de randonnée du Toubkal est organisé par les agences de voyage, dont 90% sont européennes et seulement 10% sont marocaines. Elles offrent des excursions guidées complètes, comprenant le transport vers les points d'accès (généralement, Imlil), un guide de montagne, des muletiers ayant recours aux animaux pour porter les sacs et l'alimentation pour tout le voyage. L'autre moitié des randonneurs sont des touristes individuels dont une grande partie (jusqu'à 40%) font des randonnées sans guide. Lorsqu'ils optent pour embaucher un guide ou accompagnateur de montagne, la population locale en profite à 100 %; il règne donc une forte concurrence sur les parkings publics des lieux de départ, afin d'attirer ce type de touristes.

**Figure 7: Durée de séjour des randonneurs dans le PNT**



Source : RAMOU 2005 : 90 ; adaptation SLE

La moitié des randonneurs restent de 4 à 10 jours dans le PNT (figure 7). Puisque les deux tiers des excursions organisées prévoient une nuit en bivouac et qu'une grosse partie des biens de consommation sont achetés à Marrakech, ces séjours relativement longs ne génèrent que peu de revenu pour l'économie locale, au contraire de ce que l'on pourrait penser: chaque hôte ne dépense en moyenne

que 2 EUR (20 Dirham), pour une boisson (55%) ou bien pour des sucreries (15%)<sup>16</sup> (RAMOU 2005:165).

Le tourisme interne marocain, qui croît chaque année, est un phénomène relativement nouveau, qui n'est encore aujourd'hui que peu pris en compte par les agences de voyage (RAMOU 2005: 86). Les touristes marocains vont plutôt rechercher des restaurants et des hôtels dans la périphérie, alors que les touristes internationaux vont, au delà des hôtels et restaurants, vouloir un guide de montagne et des infrastructures dans le PNT. Ils vont éviter la périphérie autant qu'ils peuvent, plutôt effrayés par l'urbanisation et les structures construites de façon non coordonnée et anarchique, comme par exemple à Imlil et à Setti Fatma.

L'émergence de conflits potentiels dans les rapports entre la population locale et les touristes est objet de différentes interprétations. On reproche aux touristes marocains en particulier de n'avoir que peu de respect pour la population locale et leurs traditions. Inversement, seul un petit nombre d'interlocuteurs critique le comportement des touristes internationaux. Cependant, la population va tolérer un comportement inadapté dès lors qu'elle profite du tourisme. D'autre côté, beaucoup de touristes se plaignent, dans les vallées d'Ourika et de Ait Mizane, d'une politique des prix arbitraire et de stratégies de vente agressives, qui à long terme pourraient nuire à la réputation de la région.

### **2.1.5 Résumé**

L'ascension du Toubkal est la principale attraction de la région. En tant que parc national, le PNT a peu d'importance touristique. Le manque de matériel d'information, l'état des accès et la présence sur place contribuent à ce que le parc national ne soit que très peu reconnu par les acteurs du tourisme.

Il existe de nombreuses petites structures touristiques (restaurants, hôtels, accompagnateurs de montagne) dans les vallées, surtout à Ait Mizane et Ourika. C'est un atout pour la distribution des recettes touristiques dans la région et dans les douars. Globalement, les retombées du tourisme ne représentent qu'une source de revenu supplémentaire dans un système économique local diversifié.

Les vallées où la concentration touristique est la plus dense (Ait Mizane, Ourika) subissent les conséquences économiques les plus lourdes et le risque de conflits potentiels y est plus élevé. Le traitement des déchets dans le PNT et dans la zone environnante est le problème le plus urgent.

---

<sup>16</sup> La rémunération des accompagnateurs, de l'alimentation et des nuitées est faite par les agences de voyage, dans le cadre d'excursions organisées.

Dans la zone centrale du parc, les conséquences écologiques sont visibles le long des principaux chemins de randonnée, ainsi que dans les bivouacs et refuges.

L'idée de commercialiser les produits locaux n'est encore que peu développée. Cependant, elle constitue un potentiel de développement pour la région.

## **2.2 Analyse des acteurs et de la communication**

De nombreux acteurs publics et privés agissent sur les développements touristiques dans le PNT. Dans ce chapitre, nous présentons les principaux acteurs, leurs objectifs et structures de communication, ainsi que leurs critiques et le rôle qu'ils pourraient jouer dans le tourisme durable.

### **2.2.1 La Direction du Parc National du Toubkal**

En tant que responsable de la zone centrale, la Direction du PNT fait partie du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et dépend de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Haut Atlas à Marrakech (DREF). La Direction du PNT est composée de six salariés et financée depuis 2005 par le HCEFLCD, via la mise en œuvre de programmes d'une durée de deux à trois ans.

Les projets de développement ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie et la mise en œuvre de mesures de création de revenu. L'introduction de cuisinières à gaz et les installations solaires devraient amoindrir la pression exercée sur les forêts. La sensibilisation de la population devrait éviter de nuire davantage à l'environnement. L'éducation à l'environnement inclut des sentiers éducatifs, des activités pédagogiques, l'écomusée et la construction d'un centre d'information du parc. En coopération avec le Ministère de l'éducation et les ONG, des journées de promotion et manifestations environnementales sont prévues dans les écoles.

La Direction du parc a adopté une approche participative, impliquant la population dans les Plans d'aménagement et de gestion (PAG). Les mesures destinées à instaurer la confiance avec la population de la périphérie jouent un rôle important, puisque les membres de la Direction du parc sont souvent considérés les "gendarmes de la nature". Dû au manque de personnel, la présence de gardes forestiers dans le parc et la capacité de contrôler et faire un suivi de l'écosystème et des activités touristiques sont toutefois faibles voire inexistantes.

Jusqu'à présent, la Direction du parc n'a que très rarement été considéré comme un acteur à part entière et la notoriété du parc en tant qu'aire naturelle protégée est faible, y compris parmi les organisateurs de voyage. La coopération se trouve toujours dans une phase initiale. La question du rôle que le PNT devrait jouer pour

un développement durable du tourisme est analysée de façon détaillée dans le chapitre 3.

## 2.2.2 Pays d'accueil touristique

Afin de promouvoir le tourisme rural dans le cadre d'une stratégie de développement touristique, Vision 2010, le développement du concept de Pays d'accueil touristique (PAT) est prévu dans tout le pays. Sa mission est de, par le biais du regroupement d'acteurs publics et privés, développer et commercialiser des destinations dans les zones rurales, sous forme de „tourisme responsable“ (voir chapitre 1.1).<sup>17</sup> Les régions impliquées possèdent dans la plupart des cas un parc national ou autres aires naturelles protégées; ainsi, le PNT fait partie du futur PAT du Haut Atlas Occidental, qui néanmoins se limite jusqu'à présent à la province d'Al Haouz (voir ci-dessous).

Dans une phase initiale, la coordination sera assumée par un Comité de Pilotage et de Suivi regroupant notamment des représentants du gouvernement de la province, du HCEFLCD, des ministères du tourisme, de l'agriculture, de la culture et de l'environnement, ainsi qu'un membre du Conseil Provincial du Tourisme d'Al Haouz (CPT). Dans un deuxième temps, une convention sera signée par davantage d'acteurs et une association sera élue pour assurer un soutien juridique et organisationnel.<sup>18</sup>

Le PAT comprend les aspects suivants : accueil et information, hébergement, animation, circuits et signalétique, produits de niches, formation, mesures d'accompagnement, promotion et commercialisation. Le label „Grande Traversée de l'Atlas Marocain“ (GTAM) du Ministère du tourisme, destiné à la classification des auberges, devrait être remplacé par un label du PAT, permettant de distinguer différents produits et installations. Une mesure importante consiste en la construction de la "Maison du pays" à Tahanaout, qui devrait contribuer à la promotion de la région et constituer un point d'information pour les touristes.

Dix pour cent des fonds du budget global sont publics et le reste devra être déboursé par les communes et par des sources privées. Le plan d'action développé jusqu'à présent comprend également des activités ayant été planifiées ou réalisées par des acteurs individuels (SMIT 2009b).

---

<sup>17</sup> La SMIT (Société Marocaine d'Ingénierie Touristique) est responsable pour la planification stratégique; il s'agit d'une organisation semi-autonome qui a été détachée du Ministère du tourisme. Sur le concept du PAT du point de vue du Ministère du tourisme: MINISTÈRE DU TOURISME 2005; Le concept de tourisme rural est développé davantage ici: MINISTÈRE DU TOURISME 2009.

<sup>18</sup> D'autres participants ont été consultés, outre les responsables cités: SMIT 2009b.

La situation géographique et l'organisation administrative de la région pose problème: le PAT du Haut Atlas Occidental comprend une partie des provinces de Al Haouz, Chichaoua, et Taroudant. Le recoupement des domaines de responsabilité des gouvernements de province rend difficile l'élaboration d'accords, la détermination de compétences et la coordination de projets. Les projets actuels du PAT se limitent dans un premier temps à la province d'Al Haouz.

D'un point de vue de l'organisation, le PAT a pour mission l'ancrage régional du Ministère du tourisme et constitue une importante plateforme de communication, permettant de coordonner les activités des acteurs publics et privé et échanger des informations. Toutefois, le regroupement des différents acteurs et la notoriété du PAT ne sont jusqu'à présent que peu développés. La Direction du PNT est en partie impliquée dans la planification et les deux côtés souhaitent un contact plus étroit à l'avenir. En tant que plateforme de communication, le PAT assume un rôle central pour un tourisme durable dans le PNT, plateforme sur laquelle la Direction du parc devrait être présente et promouvoir sa vision.

### **2.2.3 Prestataires de services touristiques**

#### **Tours opérateurs et agences de voyage**

Beaucoup de tours opérateurs organisent des treks dans le PNT. Certains se sentent obligés de pratiquer un tourisme durable et présentent des offres responsables d'un point de vue social et environnemental. La façon dont cette exigence est mise en œuvre n'est pas claire. Plusieurs entreprises accusent leurs concurrents d'abuser du concept à des fins de pure stratégie marketing.

Pour des raisons juridiques, elles sont contraintes de coopérer avec des entreprises marocaines et ne peuvent embaucher des guides directement (RAMOU 2005: 102). Malgré le fait que ce règlement est parfois contourné, la plupart des tours opérateurs travaillent avec des agences de voyage de Marrakech, qui sont responsables de la qualité de l'offre et pour assurer les touristes.

On peut regrouper les agences de voyage en trois grandes catégories:

- Organismes de voyage établis depuis longtemps, souvent sous la direction d'Européens;
- Agences nouvelles et spécialisées, souvent gérées par des guides et anciens salariés des entreprises citées ci-dessus;
- Grosses entreprises organisatrices de voyage non spécialisées opérant dans le PNT.

La concurrence entre ces groupes est forte. L'ascension du Jbel Toubkal représente le principal produit, bien que l'offre soit de plus en plus diversifiée et adaptée aux

différents segments de prix. Certaines agences de voyage exhortent leurs clients à adopter un comportement écologiquement et culturellement responsable, et les informe sur les particularités de la région. Toutefois, aucune agence interrogée ne fait référence au fait que le Toubkal se trouve dans une aire naturelle protégée. Selon elles, cela est lié à l'absence de particularités ou attractions visibles et au manque d'informations sur la flore et la faune dans le PNT.

La coopération avec des tours opérateurs et agences de voyage qui se sont engagés à défendre des critères de gestion durable devrait se concentrer davantage sur le PNT, de façon à augmenter sa notoriété et promouvoir le tourisme durable.

### **Hôtels et investissements internationaux**

Il existe plusieurs hôtels et complexes touristiques autour du parc national ayant été financés par des investissements étrangers et qui se sont spécialisés dans des offres de luxe ou bien de voyages d'aventure. Parmi ces entreprises, certaines entretiennent des contacts étroits avec les communes, afin d'y développer des projets sociaux, économiques ou écologiques communs. Elles recherchent également une coopération étroite avec le PNT et sont bien perçues par les décideurs politiques.

Néanmoins, tous les grands projets touristiques ne sont pas contraints de respecter le concept de tourisme durable, ce qui peut avoir des conséquences négatives comme une consommation excessive d'eau, des types de construction non traditionnels et des nuisances à l'environnement. Certains projets, comme la construction prévue d'une piste de neige artificielle ou d'un terrain de golf à Oukaimden sont dévastateurs pour l'écosystème. Ils peuvent être à l'origine de conflits autour de l'usage des terres, puisque la population locale n'est pas intégrée aux processus de planification et de prise de décision. Les acteurs locaux critiquent également le fait que les profits ne sont pas réinvestis sur place, mais qu'ils disparaissent à l'étranger.

Afin de faciliter les investissements, la chambre de commerce a créé le Centre Régional d'Investissement (CRI), qui informe les investisseurs potentiels et facilite les relations avec les autorités. Ils travaillent pour des investisseurs aussi bien marocains qu'internationaux. Toutefois le CRI n'est pas une institution pouvant orienter les investissements vers un tourisme durable.

### **Conseil Provincial du Tourisme**

Le CPT a été fondé à l'initiative des ministères de l'intérieur et du tourisme et représente les intérêts des entreprises et personnes privées présentes sur le marché du tourisme. Les objectifs du plan d'action 2009 prévoient l'élaboration d'une stratégie pour le tourisme dans toute la province, la dynamisation de la demande par

de meilleures structures d'accueil et la valorisation et commercialisation de produits locaux. Pour cela, une stratégie devrait être développée dans une relation de coopération plus étroite avec le PAT et la population locale (CPT 2009).

Plusieurs voix s'élèvent contre le fait que, souvent, le Conseil représente des intérêts individuels et que les acteurs locaux n'y jouent aucun rôle. On regrette, par ailleurs, l'inexistence d'une vision commune des différents acteurs privés. Bien que le Conseil perçoive le parc national comme étant une importante attraction touristique et promeut une meilleure commercialisation, jusqu'à présent la coopération avec la Direction du parc est nulle.

Malgré les critiques, le CPT assume un rôle important dans le PAT, ce qui, par le biais du PNT, devrait encourager une coopération plus étroite.

#### **2.2.4 Niveau local**

##### **La commune**

La commune est responsable pour la gestion locale et l'adoption de mesures réglementaires. Pour les questions de sécurité, elle coopère avec le Ministère de l'intérieur et pour les autres sujets, elle dépend du gouvernement de province. Ainsi, le plan d'aménagement est de la responsabilité de l'administration locale, mais dépend souvent de l'accord du gouverneur. En cas de conflit d'intérêts, la commune se doit d'assurer la médiation entre les différents acteurs et trouver des solutions relevant de l'intérêt commun. Ce sont toutefois souvent les intérêts politiques ou particuliers qui priment. Les projets sont souvent abandonnés, dû à des restrictions budgétaires. Cela entraîne par exemple le traitement anarchique des déchets et eaux usées dans la périphérie du parc. Les taxes et impôts payés par les hôtels et gîtes sont dérisoires pour les communes. L'introduction de taxes par nuitée et par touriste semble n'être prévue que dans la commune d'Ijoukak.

Il n'existe que des opérations isolées de contrôle et de garantie de qualité. Par ailleurs les communes n'ont pas encore été intégrées aux plateformes de communication destinées aux acteurs du tourisme.

##### **Les associations locales**

Afin d'améliorer leur conditions de vie, la population des douars s'organisent au sein d'Associations de Développement Local (ADL). Leur création est, depuis les années 80, également encouragée par le gouvernement, puisque, en tant que partenaire de l'administration locale, il assume souvent ses fonctions. On peut citer comme exemple la mise en œuvre de mesures de développement rural telles que l'approvisionnement en eau potable, la collecte des déchets ou bien l'entretien des voies de communication. Elles coopèrent également avec les organisations

nationales et internationales de coopération, qui financent de nombreux projets. Les projets dans le secteur du tourisme sont plutôt rares chez les associations.

D'autres associations représentent les groupes professionnels (guides, muletiers) ou bien se consacrent à des questions liées aux relations entre les sexes ou relevant du domaine de la formation. Une caractéristique commune est le manque de garantie de financement et le rôle joué par leurs membres. En effet, souvent le travail de toute l'organisation dépend d'un petit nombre d'activistes. Dans certains cas, les associations sont gérées par les élites locales ou bien sont au service d'intérêts particuliers. La communication et la solidarité avec d'autres acteurs locaux varie fortement selon les associations.

Dans la province d'Al Haouz, plus de 1000 associations représentant 40 communes sont regroupées au sein de l'Espace associatif provincial. Parmi ses différentes missions, il permet l'échange d'informations et l'organisation de formations complémentaires et de manifestations, par exemple une exposition sur les produits régionaux. Elle n'exerce toutefois aucune fonction de contrôle sur ses membres.

Actuellement, le PNT met en œuvre des mesures de création de revenu et organise des formations portant sur l'environnement en partenariat avec certaines associations. Toutefois, afin de développer une stratégie de tourisme durable permettant une participation suffisante de la population locale, la coopération et les activités communes doivent être renforcées.

## **Gîteurs**

Dans la périphérie du parc, les possibilités d'hébergement sont diverses: gîtes d'étape, maisons d'hôtes et auberges - classés (avec le label GTAM) ou non-classés. Parmi les gîteurs interviewés, aucun n'avait de formation spécialisée. Les auberges appartiennent souvent à des guides ou bien les propriétaires collaborent avec des guides qu'ils auront choisis. Ainsi, le revenu reste dans les mains d'une petite partie de la population. Actuellement, peu de gîtes sont exploités par des associations de développement local, lesquelles permettent de distribuer les profits à un plus grand nombre de personnes.

La plupart des gîteurs ne sont pas organisés au sein d'associations et les rares exemples ne fonctionnent pratiquement pas, en raison d'une forte pression de la concurrence dans les lieux très fréquentés.

Dans la zone centrale du parc national, il existe trois refuges appartenant au CAF et certains bivouacs, qui sont en partie exploités par des bergers rémunérés. Il n'existe jusqu'à présent aucun règlement de la Direction du parc relatif à l'exploitation commerciale des bivouacs.

## **Guides et accompagnateurs de montagne**

La formation des guides de montagne est reconnue officiellement et organisée par le Centre de Formation aux Métiers en Montagne (CFAMM) à Tabant. Les participants (20 par an) sont sélectionnés au niveau national. Le programme d'enseignement comprend, entre autres, des questions juridiques (telles que le cadre légal nécessaire à un comportement responsable), des cours de langue, certains aspects écologiques, l'économie, la cartographie et l'hygiène, mais exclue la transmission de connaissances liées à des particularités géographiques ou thématiques.

Le CFAMM est critiqué pour plusieurs raisons: le niveau de formation aurait baissé au fil des années, la sélection des participants serait peu transparente et l'accès réservé aux diplômés du baccalauréat exclurait beaucoup de jeunes originaires des vallées. Par ailleurs, la demande de guides n'est pas comblée, en raison du petit nombre de diplômés (HANAFI: 60).

Les guides diplômés travaillent pour des organisateurs de voyage de Marrakech ou directement pour des touristes individuels. Les possibilités de revenu sont bonnes et certains anciens guides sont devenus eux-mêmes organisateurs de voyage ou propriétaires d'auberge. Pour les excursions, les guides déterminent de façon indépendante le nombre d'accompagnateurs (muletiers, cuisiniers,...) et le mode d'hébergement. Ils sont responsables de la sécurité et du bien être des touristes, et peuvent définir les règles à appliquer au cours des excursions.

Les bureaux des guides à Imlil et Setti Fatma sont au service des touristes individuels, où ils peuvent obtenir des informations sur place. En même temps, il s'agit d'un lieu d'échange d'informations pour les guides eux-mêmes. La représentation des intérêts régionaux des guides à Marrakech n'existe plus, puisqu'il semble que les intérêts particuliers des différents membres priment sur l'utilité d'une organisation les regroupant.

L'expression de "faux guides" désigne les guides qui n'ont pas de diplôme du CFAMM. Il s'agit dans la plupart des cas de personnes originaires de la région, qui disposent de bonnes connaissances du lieu et d'expérience dans les montagnes. Puisque l'accès au CFAMM est très restreint pour la population locale, le travail informel des „faux guides“ est souvent la seule possibilité pour travailler dans le tourisme (HANAFI: 64). Cependant, lorsqu'ils ne coopèrent pas avec les guides officiels ou les agences de voyage, à travers des contacts personnels ou des relations de travail informelles, ils constituent une concurrence indésirable. Un autre problème est qu'il est impossible de contrôler s'ils respectent les règles de conduite officielles. Afin d'améliorer la situation, un projet de loi est à l'étude, permettant l'ouverture de nouvelles formations et le regroupement des guides dans des

sociétés. En outre, le projet de loi devrait coordonner des initiatives de formations générales et complémentaires non réglementées.<sup>19</sup>

En lien étroit avec les touristes, les guides et „faux guides“ occupent une position clé dans le tourisme et peuvent assumer une fonction importante dans le développement d'un tourisme durable.

### **Population locale**

Globalement, la motivation pour travailler dans le tourisme est élevée. Les opportunités d'emploi se limitent toutefois en grande partie aux activités de „faux guide“, muletier, cuisinier et employé dans les restaurants ou les auberges. L'artisanat vendu à Imlil et Setti Fatma est en grande partie produit à Marrakech et la transformation et commercialisation des produits ruraux de la région n'ont commencé que tout récemment.

La distribution des recettes du tourisme n'est pas seulement faite de façon inégale entre les acteurs extérieurs et la population locale, mais aussi au sein des douars. La formation de guide et l'exploitation d'un gîte ne sont accessibles qu'à un petit nombre de villageois aisés. Le manque de moyens financiers et de compétences pour le développement et la gestion de projets ainsi que le bas niveau de formation notamment des femmes exclut beaucoup d'habitants.

L'inégalité est également palpable entre les vallées du sud et du nord, entraînant des conflits entre les populations des différents douars. Puisque la plupart des randonnés partent d'Imlil, c'est là que les guides sélectionnent les muletiers, gîtes et bivouacs et, ainsi, les possibilités de revenu des personnes vivant dans d'autres douars.

### **Structures informelles**

Des pratiques et sources de revenu informelles se sont développées autour du tourisme.

Afin de baisser les coûts, les agences de voyage et les guides tentent d'exercer une pression sur le salaire des muletiers. En même temps, les guides, chargés de constituer les équipes d'accompagnement, privilégient souvent les membres de leur famille ou bien les personnes originaires de leur propre douar. Afin de distribuer les recettes du tourisme de façon plus juste, les muletiers d'Imlil ont organisé un système de rotation. Toutefois, ce système est souvent contourné.

---

<sup>19</sup> Un exemple est la création de l'Institut de Formation des Accompagnateurs aux Métiers en Montagne à Ourika gérée par une association. La première année (2009), des personnes de la région ayant une expérience considérable en tant que „faux guides“ vont être formés. L'Institut coopère avec le HCEFLCD, la direction du parc, les communes et autres partenaires. Le cadre juridique de la formation est cependant peu clair: dû à des questions de responsabilité et de compétences, les diplômés sont des « accompagnateurs » et non pas des « guides de montagne ».

A Setti Fatma, il existe des accords entre les hôteliers et les chauffeurs de taxi: en échange d'une commission, les touristes sont amenés à certains hôtels en particulier. Cela fausse la concurrence et amène à ce que les entrepreneurs soient contraints de payer pour leur clientèle (HANAFI: 87).

En général, pour beaucoup de produits et services, les normes contraignantes sont inexistantes et les prix instables. Tout cela peut nuire à la réputation de la région et entraîner une baisse du nombre de visiteurs à l'avenir. Ces pratiques et structures sont un obstacle au développement d'un tourisme durable.

### **2.2.5 Résumé**

Les multiples acteurs publics et privés influencent le développement touristique dans le PNT. Ainsi, tous les intéressés reconnaissent que la communication et la coopération entre les acteurs est une condition nécessaire au développement et succès d'une stratégie pour le tourisme.

L'élaboration et la mise en œuvre de projets régionaux et à l'échelle des communes relatifs à l'usage du sol, la délivrance de permis de construire et l'orientation des investissements sont des procédures administratives complexes, dont les effets sur l'exploitation touristique dans la zone centrale du parc devraient être davantage pris en compte. Le gouvernement de province assume une position centrale dans la coordination. De surcroît, un important rôle de plateforme de communication a été attribué au PAT.

## **2.3 Visions des acteurs du tourisme dans le PNT**

La gestion des aires protégées au Maroc a été débattue dans le cadre d'un « Atelier international sur le tourisme durable dans les aires protégées du Maroc 2007 », organisé par le HCEFLCD et la GTZ. Le plan d'action qui en découle démontre la volonté d'organiser au niveau national un tourisme plus durable dans les aires protégées (HCEFLCD, GTZ 2008). La Direction du PNT réaffirme également l'intérêt du tourisme durable et le développement d'un „produit parc“, dans la mesure où, en tant que tel, le PNT sera d'autant plus valorisé (DREF 2008: 8-9).

Les visions et idées de projet des acteurs du tourisme pour le développement du PNT et de sa périphérie ne portent pas seulement sur le tourisme, mais également sur le développement du monde rural en général.

### **Minimiser les effets néfastes pour l'environnement**

De façon à prévenir fondamentalement les dégâts pour l'environnement, tels que décrits dans le chapitre 2.1.2, on réclame, surtout du côté des scientifiques, la nécessité d'un système de suivi permettant l'observation durable de l'écosystème. Par ailleurs, tous les acteurs estiment qu'il faudrait adopter plusieurs autres mesures:

**Sensibilisation:** La nécessité de sensibiliser et former à l'écologie est demandée par beaucoup d'acteurs, tels que la population locale, les accompagnateurs, les agences de voyages et les touristes, en particuliers marocains. Des mesures moins radicales (dites « douces ») d'information et de formation sont préconisées, tels que la distribution de brochures ou l'installation de panneaux de danger ou d'information, ainsi que l'organisation de sentiers didactiques portant sur des sujets liés à l'environnement ou l'ouverture d'un jardin botanique. Afin de s'assurer que les informations parviennent aux touristes, il serait possible d'aménager des accès officiels au parc. Au niveau de l'Etat, les « mesures douces » sont privilégiées, telles que la création de labels ou l'élaboration d'une charte.

**Contrôles:** Face aux « mesures douces », les acteurs locaux revendiquent de plus en plus des mesures contraignantes renforcées, telles que des lois et interdictions strictes, des contrôles effectués par les gardes forestiers et des sanctions.

**Zonage du parc:** Un zonage implique la création de zones dans lesquels les fonctions vont varier entre une exploitation touristique intensive et des périmètres protégés, où le tourisme est fortement règlementé et contrôlé, voire complètement interdit. Le milieu scientifique a recommandé la protection d'habitats fragiles ou caractéristiques, abritant des espèces endémiques. A ce titre, le débat autour de la concentration ou déconcentration du tourisme joue également un rôle. Certains acteurs du tourisme dans la région du Toubkal envisagent une concentration du tourisme sur certains points et axes, afin de faciliter la gestion et le contrôle. A l'opposé, d'autres proposent une déconcentration, afin de minimiser la pression exercée sur l'environnement le long des principaux accès touristiques.

### **Eviter les effets négatifs sur le développement socioculturel**

Afin d'éviter que le tourisme n'ait des effets négatifs sur la culture locale et la société, les acteurs estiment qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des « directives douces ».

**Sensibilisation:** Afin de sensibiliser les touristes, il est recommandé de transmettre des informations portant sur les aspects socioculturels de la région, par la distribution de brochures ou bien par l'aménagement de sentiers didactiques. Les guides devraient eux aussi être davantage formés à la culture locale puisqu'ils vont contribuer à développer la sensibilité culturelle. A l'échelle locale sont également demandées des règles à respecter par les touristes, comme par exemple des règles de conduite et vestimentaires. Ces règles pourraient être appliquées par l'élaboration d'une charte éthique.

**Contact direct avec la population locale:** Davantage d'interaction et un échange culturel plus dynamique pourraient être obtenus à travers le système de „logement chez l'habitant“. En passant la nuit chez la population locale, les touristes peuvent se

familiariser avec la culture et les traditions. Par ailleurs, cela offre des possibilités de revenu pour la population locale.

**Participation de la population locale:** A tous les niveaux, et surtout à l'échelle locale, on revendique une forte participation de la population à la planification, mise en œuvre et gestion des activités touristiques. Les associations demandent que les douars profitent davantage des recettes perçues par les entreprises qui opèrent sur le marché du tourisme, dans le PNT. Par le biais de taxes payées par les entreprises aux associations et communes et réinvesties dans les douars, la population pourrait elle aussi tirer profit du tourisme.

**Une meilleure formation:** Au niveau local, on a globalement critiqué le mauvais niveau d'éducation, et notamment le manque de cours de langue, condition essentielle à l'exercice d'une activité dans le tourisme, ainsi que de formations aux métiers d'artisanat traditionnel.

### **Développement économique de la population locale**

**Soutien de l'agriculture et de l'élevage:** Divers acteurs demandent une meilleure production et commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage. Cela exige des systèmes d'irrigation efficaces, une diversification des produits agricoles et un bétail plus productif. De même, ils identifient un manque de stratégies de transformation et de commercialisation. Selon eux, il est possible d'établir un lien entre le tourisme et la commercialisation des produits.

**Développement géographique du tourisme:** La déconcentration est citée comme étant un objectif pour le développement économique de la région, en particulier pour corriger la distribution asymétrique des profits entre le Nord et le Sud. Surtout les douars marginalisés souhaitent recevoir plus de touristes, considérés comme une source de revenu.

**Participation de la population locale aux retombées économiques du tourisme:** Fondamentalement, les acteurs locaux du tourisme exigent de toucher une plus grande part des recettes globales du tourisme. Il existe différentes idées et mesures en la matière, comme par exemple un salaire minimum pour le secteur des services touristiques, la promotion de solutions telles que le logement chez l'habitant ou dans des auberges gérées par les communautés vivant dans les douars et la promotion de mesures supplémentaires de soutien au revenu pour la population locale (entretien des bivouacs et chemins de randonnée, l'artisanat traditionnel, tel que la couture ou la tapisserie pour les femmes).

**Aménagement de l'infrastructure:** Toutes les catégories d'acteurs considère que l'amélioration des infrastructures (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées, électricité, traitement des déchets et construction de route) est une condition pour le développement rural. Cependant, la construction rapide

d'infrastructures par des opérateurs de voyage privés est également considérée comme étant un danger pour le tourisme de niche, si les douars perdent leur charme originel.

### **Approches pour le développement du tourisme dans le PNT**

Fondamentalement, il est nécessaire que le degré de notoriété du PNT augmente : il doit être plus présent, attirer davantage de touriste et les encourager à y passer plus de temps. Selon les opérateurs touristiques privés, le tourisme national marocain représente un potentiel particulièrement élevé.

**Un parc plus présent:** Jusqu'à présent, le parc n'est que peu connu par les visiteurs. Essentiellement, il est nécessaire d'améliorer le matériel d'information et les cartes relatifs au Toubkal. Des accès officiels, qui puissent symboliquement marquer l'entrée dans le parc, pourraient servir de points d'information. Un très large nombre d'acteurs à tous les niveaux préconise que l'entrée soit payante. Les touristes sont fortement disposés à payer l'entrée, mais ils devraient être clairement informés à propos de l'utilisation de cet argent. Cela exigerait une campagne de publicité qui diffuse le produit „parc“. Un large éventail de médias peuvent être utilisés, tels que la télévision, les journaux, une forte diffusion du matériel d'information et une meilleure publicité du PNT dans les guides de voyage. Le parc doit également gagner en notoriété au niveau international. Cela est surtout perçu au niveau de l'Etat.

**Nouveaux produits touristiques et leur commercialisation:** Afin d'attirer davantage de touristes, l'offre touristique dans le parc doit être diversifiée. Les vallées du Sud, Tifnoute et Agoundis, par exemple, qui satisfont surtout les besoins d'un tourisme d'aventure (à l'inverse des vallées du nord, très touristiques) se prêtent à devenir des produits de niche. Il est important de réaliser des études de marché, afin de réagir à la demande des touristes et leur adresser une offre variée et orientée vers la demande d'activités touristiques. La commercialisation de packages Marrakech/Toubkal ou Agadir/Toubkal est considérée comme étant une mesure efficace pour attirer davantage de touristes. Elle nécessite une meilleure coopération avec les opérateurs touristiques à Marrakech et Agadir, ce qui constitue déjà un objectif au niveau local.

**Aménagement d'infrastructures touristiques:** Il y a un manque de places de stationnement sur les points de concentration touristique, et en particulier à Imlil et Setti Fatma. Dans les étroites vallées, l'aménagement de places de parking représente un défi au niveau de la planification. On mentionne également la nécessité d'élargir les possibilités d'hébergement, telles que les auberges, les pensions et les hôtels, respectant un certain nombre de normes de qualité.

**Une meilleure gestion et des contrôles plus efficaces:** A l'avenir, la question du changement climatique doit être davantage prise en compte dans la gestion du parc. L'augmentation des années de sécheresse exige une utilisation et une gestion encore plus raisonnable des ressources naturelles dans la région. Puisqu'un développement non contrôlé du tourisme aurait des graves conséquences pour l'environnement, une gestion stricte est essentielle. Les acteurs privés font également référence à la privatisation de la gestion de certaines zones du parc et au développement et à la promotion des produits touristiques. Au niveau local, on souhaite que l'Etat contrôle davantage les activités touristiques, afin de combattre les structures informelles.

### **Compétences des acteurs et communication**

**Développement et clarification des compétences:** La coordination et le contrôle du tourisme dans le PNT dépend du développement des compétences de tous les acteurs. Les opinions divergent quand il s'agit de définir l'instance qui devrait être responsable de l'élaboration d'un plan général d'activités économiques dans le parc. Au niveau de l'Etat, on estime que ces compétences pourraient revenir aux communes, et au niveau des acteurs privés et locaux, on pense à la DREF ou bien à la Direction du parc. Au niveau local, on souligne le rôle central joué par les associations locales dans l'organisation et la régulation du tourisme et on réclame un droit d'intervention renforcé dans le développement du tourisme. Les acteurs locaux demandent notamment davantage de responsabilités dans la gestion de certaines zones du parc et de fonctions dans le domaine de la sensibilisation, du contrôle et du suivi, et souhaitent assumer le développement de produits touristiques.

**Une meilleure communication:** Tous les acteurs interrogés ont estimé que la communication et la coopération entre les acteurs du tourisme devraient être améliorées. Pour cela, il serait nécessaire de créer une plateforme de communication permettant une communication à la fois horizontale et verticale et l'échange d'information entre les acteurs, tel que voulu par exemple par le PAT. Surtout au niveau local, on réclame un meilleur processus de concertation avec les autorités, ainsi qu'avec les autres associations des douars et vallées, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie commune et un développement touristique reposant sur des objectifs précis. Les acteurs privés défendent l'amélioration du processus de concertation entre les acteurs publics et privés, par exemple sous la forme d'un groupement d'intérêts économique (GIE)<sup>20</sup>. Au delà du développement des

---

<sup>20</sup> Un groupement d'intérêt économique (GIE) rassemble des acteurs qui mettent en commun leurs activités afin d'accroître les résultats de cette activité tout en conservant leur individualité.

structures de communication et de la coopération au niveau du parc national, l'objectif de l'Etat est d'améliorer la mise en réseau des différents parcs nationaux.

### **Résumé**

Tous les acteurs approuvent le tourisme, qui cependant devrait être mieux coordonné, réglementé et contrôlé, et doit reposer sur un concept de développement durable.

En élaborant une vision commune à partir des idées de chaque acteur, les critères de développement durable seront respectés.

A tous les niveaux, les acteurs reconnaissent que cela demande une prise de conscience, la participation de la population locale et un système de contrôle et de suivi.

Quant à la concertation entre les acteurs du tourisme et la participation de la population locale, il est nécessaire de créer une plateforme de communication ouverte à tous les acteurs, afin de planifier, mettre en œuvre et développer un tourisme durable dans le PNT.

### 3 Réflexions stratégiques

#### Une stratégie basée sur le partenariat et la coopération

Une stratégie pour un tourisme durable dans le PNT doit s'insérer dans la stratégie régionale telle que formulée dans le cadre du PAT du Haut Atlas (pour l'instant PAT Al Haouz). Afin de contribuer à un tourisme durable, elle doit viser l'augmentation des bénéfices pour la population locale en diversifiant l'offre de produits touristiques mais aussi anticiper et minimiser les effets négatifs que le tourisme pourrait avoir sur l'environnement et les sociétés d'accueil.

Pour créer une stratégie, les principes suivants doivent être pris en considération (DELOITTE & TOUCHE 2003) :

- Une stratégie doit être simple, claire et réaliste ;
- Elle doit impliquer et informer tous les acteurs dès le départ ;
- Elle doit reposer sur les partenariats existants avec les groupes et associations ;
- Elle doit être accompagnée de mesures de sensibilisation et d'engagements ;
- Elle doit être revue régulièrement et adaptée aux changements de contexte ;
- Elle doit prendre en compte les risques inhérents à un tourisme mal géré.

La stratégie doit se focaliser sur l'ensemble de la zone centrale et périphérique. Le rôle que la Direction du parc doit assumer varie de celui de gérant responsable dans la zone centrale à celui de facilitateur ou incitateur de démarches spécifiques dans un cadre multi-acteur en périphérie et dans le cadre du PAT (figure 8). L'utilisation des plateformes de communication pour promouvoir le tourisme durable et doit donc rester une priorité.

**Figure 8 : Capacité d'intervention de la Direction du PNT**



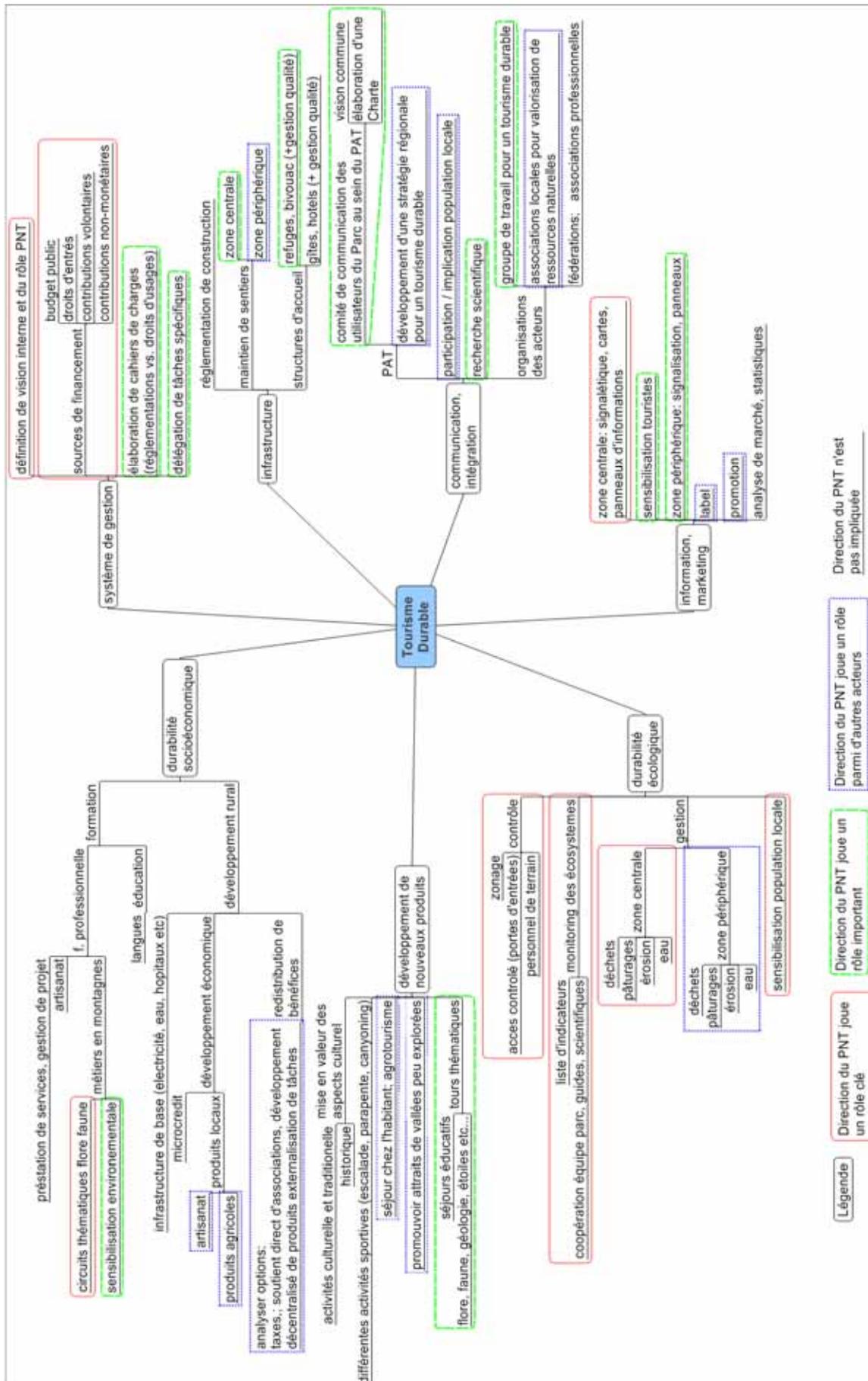
Les responsabilités et capacités d'intervention des divers acteurs présents sur le marché du tourisme en zone centrale et périphérique varient en fonction des réglementations et de leur mandat. Par conséquent, les activités ou projets à mettre

en place dans le cadre d'une stratégie de tourisme durable doivent être élaborés et planifiés en consultation avec ces divers acteurs et nécessitent la participation de la population locale et la concrétisation de partenariats pour leur mise en œuvre. Cette coopération doit avoir lieu dans différents domaines :

- le système de gestion, pour orienter les activités touristiques dans le parc ;
- les systèmes de communication, avec une approche participative ;
- les interventions favorisant la durabilité socioéconomique et écologique ;
- les infrastructures touristiques à entretenir ou à mettre en place ;
- le développement de nouveaux produits ;
- la distribution d'information et le marketing.

La figure 9 donne un aperçu des domaines d'intervention dans le cadre d'une stratégie de tourisme durable et du degré de responsabilisation de la Direction du parc tel que recommandé par l'équipe de recherche:

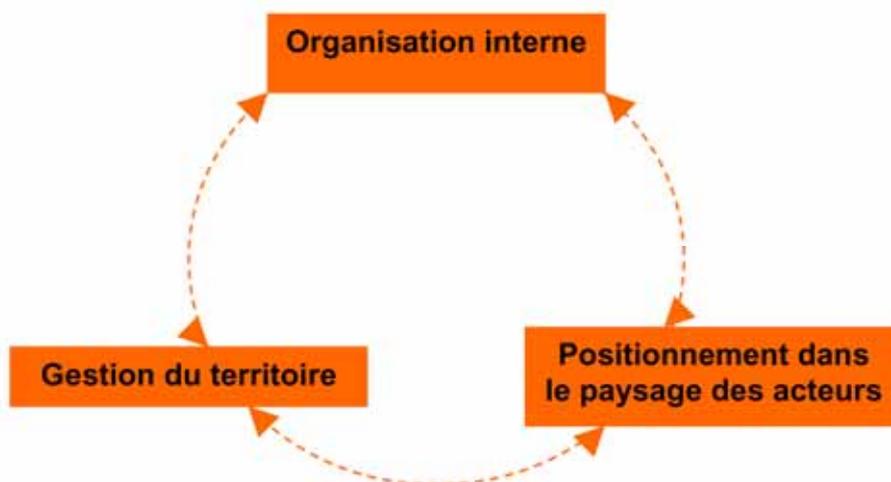
Figure 9: Domaines d'intervention vers un tourisme durable



## L'approche stratégique

L'élaboration d'une stratégie de tourisme durable dans le PNT tourne autour de trois axes principaux : la réflexion et l'organisation internes, le positionnement dans le paysage des acteurs et la mise en place d'un système de gestion du territoire. Ces trois axes forment un processus cyclique continu, les uns dépendant des autres (voir figure 10). En effet, la Direction du PNT doit commencer par se mettre d'accord au niveau interne sur son rôle et sur la stratégie à adopter, afin de pouvoir se positionner clairement dans le paysage des acteurs et de mettre en place une forme de gestion du parc qui réponde à ses objectifs. L'expérience accumulée pendant la mise en œuvre des différentes activités lui permettra de refléter son rôle et ses objectifs et de les adapter régulièrement à la situation donnée, entamant ainsi un nouveau cycle de réflexion, positionnement et mise en œuvre.

**Figure 10: Étapes d'une planification stratégique**



Sauf dans le cas d'événements imprévus (guerre, crise financière, etc.), le développement d'une stratégie de tourisme durable repose sur des hypothèses qui peuvent évoluer. Par exemple, l'augmentation du nombre de touristes dans le PNT ou une demande qui s'oriente de plus en plus vers le tourisme durable. Il est impératif de revoir régulièrement la validité de ces hypothèses et de s'assurer que l'orientation vers le tourisme durable est le meilleur moyen pour la Direction du parc d'atteindre ses objectifs de protection.

Les sous-chapitres suivants analysent ces trois grands axes en détail, confrontent les différentes options qui s'offrent à la Direction du PNT et passent en revue les risques potentiels inhérents à certaines d'entre elles. Un résumé des recommandations concrètes faites à la Direction du PNT est inséré à la fin de chaque sous-chapitre, dans un encadré. Enfin, ces recommandations sont mises en relief dans le chapitre suivant et le plan opérationnel a été annexé au présent rapport.

## **3.1 Réflexion et organisation interne**

Au regard de la situation actuelle et des activités touristiques déjà pratiquées dans le PNT et sa périphérie, la Direction du PNT se voit obligée de prendre position dans le domaine du tourisme. La Direction voit le tourisme durable comme un nouveau champ d'activité, idéal pour lui permettre d'atteindre ces objectifs.

Dans le but de développer une stratégie de tourisme durable, la Direction sera tout d'abord amenée à définir en interne sa vision du tourisme dans le PNT.

### **3.1.1 Définition de la vision et du rôle de la Direction du PNT**

#### **La vision d'un tourisme durable**

La vision interne de la Direction du parc d'un tourisme durable sert de point de départ pour définir son rôle, développer des plans concrets, et identifier les compétences qui lui sont nécessaires pour assumer son rôle et développer ses projets, compte tenu de ses capacités financières et humaines. La vision doit s'insérer dans les perspectives nationale et régionale du tourisme durable.

La Direction du parc cherche à développer un tourisme durable sur son territoire pour contribuer au développement socioéconomique local tout en préservant l'objectif prioritaire de protection qui lui est attribué. Elle favorise un tourisme de montagne décentralisé à but sportif et éducatif, organisé par des entrepreneurs privés en coopération avec des prestataires de services locaux. Les activités doivent être concertées avec la Direction du parc pour veiller au respect de la réglementation.

Pour assurer que la vision soit réalisée, elle doit être concrétisée en définissant des objectifs spécifiques ainsi que des résultats visant ces objectifs. Par la suite, un plan opérationnel listant des projets censés mener aux résultats est développé. Au niveau opérationnel, des indicateurs permettant de donner suite à l'esprit de durabilité doivent être définis.

#### **Définition interne du rôle de la Direction du PNT**

En tant que gérant du territoire, la Direction du parc doit jouer un rôle clé dans le cadre régulateur (règles, contrôle) et le système d'orientation des visiteurs en zone centrale. Pour la majorité des activités touchant le tourisme - surtout en zone périphérique, mais aussi en zone centrale - la Direction ne peut être plus qu'un facilitateur de dynamiques menant vers des structures durables.

Pour une gestion du tourisme dans les aires protégées, la Direction du parc doit appliquer un mélange de mesures de régulation (réglementations, interdictions), proactives (communication, orientation) et promotionnelles (information,

coopération). Les domaines suivants semblent être primordiaux pour une gestion efficace du parc :

#### **Activités régulatrices**

- Formuler et diffuser la réglementation pour la zone centrale tout en prenant en compte les droits d'usage des populations adjacentes ;
- Contrôle ;
- Sensibiliser la population locale concernant l'écosystème ;
- Suivi.

#### **Activités proactives**

- Participer activement aux échanges sur les plateformes régionales existantes (PAT) pour le développement d'un tourisme durable et pour encourager la participation et l'implication de la population locale ;
- Organiser des ateliers et leurs suivis ainsi que des séminaires portant sur le tourisme dans le PNT ;
- Gérer l'organisation d'infrastructures de base en zone centrale (indications et entretien des sentiers, réglementation pour l'installation et l'aménagement de bivouacs et de refuges).

#### **Activités promotionnelles**

- Créer et distribuer cartes, brochures informatives et panneaux d'information ;
- Élaborer des tours thématiques et diffuser les attraits du parc auprès de partenaires privilégiés ;
- Encourager la recherche scientifique sur le parc.

### **3.1.2 Ressources humaines et compétences**

En fonction de la vision définie par la Direction du PNT et du rôle qu'elle souhaite assumer, il est important qu'elle identifie les compétences qui lui seront nécessaires, puis de s'assurer qu'elle les possède ou peut les acquérir. En même temps, il faut que la Direction du PNT se demande si ces compétences sont nécessaires à long terme ou si le besoin n'est que ponctuel ; et s'il faut que les tâches soient accomplies par elle-même ou bien si elles peuvent être déléguées. Selon les décisions prises, les besoins de formation interne continue devront être identifiés.

Un poste déjà existant au sein de la Direction du PNT est celui de chargé du tourisme, dont la mission est l'aménagement touristique des aires protégées et le développement de l'activité écotouristique. Ces fonctions peuvent se chevaucher avec les tâches du chargé de communication, relations publiques et affaires générales, dont une des missions est la conception, mise en œuvre et réalisation des actions dans le cadre d'un plan de communication globale. La définition du

positionnement du PNT dans le paysage des acteurs du tourisme pourrait être une tâche partagée.

L'un des postes importants à créer serait celui du « personnel de terrain », auquel seraient attribuées les tâches suivantes : suivi de l'écosystème, contrôle, communication sur le terrain, participation à la création et à l'explication de tours spécialisés. Un tel poste semble être mentionné dans la cartographie des métiers et sous le nom de « Gestionnaire de la faune et de la flore » (HCEFLCD 2006: 28). Il est important que le personnel de terrain puisse bien communiquer avec les touristes et la population locale afin d'établir de bonnes relations de respect mutuel mais qu'il soit aussi assez ferme pour pouvoir attribuer des amendes.

Un autre poste qui peut être envisagé est celui de responsable du suivi et de l'évaluation : la personne serait en charge d'élaborer des outils de contrôle, de centraliser et d'analyser les informations recueillies sur le terrain et d'assurer que les expériences faites sur place soient rapportées de telle façon que la Direction du PNT soit à même de revoir sa stratégie.

### **3.1.3 Ressources financières**

L'opérationnalisation d'un plan stratégique nécessite des ressources financières importantes. Bien qu'elle soit, pour l'instant, relativement bien munie en termes de ressources financières, la Direction du parc doit donc envisager des financements alternatifs pour pouvoir répondre aux nouvelles nécessités. Ce chapitre tente de donner un aperçu de différentes options de financement pour une aire protégée.

#### **Redevance et recettes**

Pour l'instant, le budget de la Direction du PNT est calculé sur la base de son projet-programme. Il serait pourtant envisageable, à long terme, que la Direction du PNT puisse générer une source propre de financement, si la législation lui en donne les moyens. A l'heure actuelle, les aires protégées au Maroc ne sont pas en mesure de s'autofinancer, hormis par l'intermédiaire de redevances provenant de la délégation d'une partie ou de l'ensemble de l'aire protégée, un modèle qui n'est appliqué qu'au Parc National du Souss Massa.

Dans le cadre d'une aire protégée, il est possible d'obtenir des rentrées d'argent par des moyens alternatifs: un prix d'entrée, une « taxe à l'environnement », des dons volontaires, une redevance pour les entreprises touristiques, la vente de permis de droits d'usage spécifiques. Il est également envisageable de recevoir des contributions non-monétaires en échange de privilèges accordés et réglementés dans des cahiers des charges : s'il n'est pas possible pour la Direction du PNT de recevoir des revenus directs, elle peut déléguer la gestion de certains services à un tiers, qui s'engage en échange à prendre des responsabilités et à investir une partie

de ces revenus dans la protection et conservation du parc, soit de payer « en nature ». (Voir chapitre 3.2.2 « externalisation »)

De part le monde, il n'est pas rare qu'il faille payer pour accéder aux aires protégées. Outre les questions d'ordre juridique, plusieurs arguments s'opposant à l'adoption d'une telle démarche sont mis en avant par les responsables :

- L'installation d'un système de comptabilité est compliquée ;
- Le territoire est trop accessible, il n'y a pas de capacités pour assurer des mesures restrictives ;
- La nature est considérée comme un bien commun, personne ne peut exiger un droit d'entrée. De plus, la question de savoir si nationaux et internationaux doivent payer le même prix est sensible ;
- Un prix d'entrée peut amener le nombre de touristes à chuter.

Pour l'instant, ni prix d'entrée ni contribution des acteurs privés sont envisagés par la Direction du parc. Pourtant, les acteurs privés et les touristes disent être prêts à contribuer avec de l'argent, à condition que les sommes demeurent raisonnables et soit utilisées pour la bonne gestion du territoire du Parc et le soutien des communes adjacentes. La Direction pourrait donc, dans le futur, évaluer les avantages de l'introduction de ce type de système et envisager la mise en place d'un système de comptabilité transparent et efficace.

#### **Recommandation 1: visant l'organisation interne du PNT**

1. Définir une vision interne du développement du tourisme dans le PNT
2. Définir les rôles clé du PNT et la délégation de rôles et revoir cette position régulièrement en fonction des développements observés. : établir des mesures régulatrices (réglementations, contrôle), proactives (initiation et participation aux plateformes de communication régionales pour promouvoir le tourisme durable ; orientation des touristes) et promotionnelles (informations, tours thématiques)
3. Revoir les ressources humaines : créer des postes de « personnel de terrain » avec de multiples fonctions : suivi, contrôle, relations publiques/communication
4. Réfléchir à des modèles d'autofinancement ou de « payement en nature » pour faciliter la gestion du territoire

## **3.2 Positionnement du PNT dans le paysage des acteurs**

Les activités des acteurs du tourisme ont un impact sur l'état du PNT et de sa périphérie et, ainsi, sur les besoins d'intervention de la Direction du parc (voir chapitre 2.2). Pour faciliter sa tâche de gestionnaire du territoire, elle doit donc diffuser le plus possible sa vision stratégique sur les plateformes de communication régionales et, ainsi, inciter à la concertation autour d'interventions durables. Elle doit

également établir des modèles de coopération basés sur des accords et conventions, notamment avec la population locale.

### **3.2.1 Participer aux plateformes de communication**

Les plateformes de communication servent à la coordination et concertation des actions et à l'échange d'informations entre les acteurs. On peut y défendre les intérêts et objectifs des institutions pour harmoniser les approches et elles constituent un forum pour l'initiation d'accords et de conventions. Il est recommandé d'utiliser le plus possible les plateformes existantes, mais il peut paraître nécessaire d'inciter à la création de nouvelles structures plus légères pour avancer sur des sujets spécifiques.

#### **Une plateforme de communication existante – le PAT**

Le PNT tient une place centrale dans le concept et l'attrait du PAT Al Haouz et devrait par conséquent s'assurer que son rôle au sein de cette plateforme reflète son importance.

La Direction du PNT peut retirer des avantages importants de la coopération avec le PAT. Il s'agit d'une plateforme de communication qui rend les différents acteurs du tourisme plus accessibles :

- Le PAT peut permettre l'élaboration de projets ou accords communs ;
- Il fait de la publicité pour la région et donc pour le PNT, s'il s'impose bien ;
- Il permet la concertation et la coopération sur certaines activités touristiques.

Par rapport aux autres acteurs du PAT et notamment les investisseurs, le PNT a l'avantage de représenter un espace physique délimité où il est incontournable et le seul à imposer des règles. Il est donc essentiel que le PNT se positionne très clairement dans le PAT :

- Le PNT est un territoire protégé, dans lequel il faut respecter certaines règles de comportement et d'utilisation (et non pas seulement un espace à exploiter par le secteur privé). La Direction du PNT doit donc produire et diffuser un cadre réglementaire (voir 3.2.2) ;
- A long terme, La Direction du PNT doit exercer son influence sur la possibilité d'imposer des mesures durables dans le développement régional du tourisme. Pour cela, elle doit orienter les discussions et actions vers une démarche responsable et prendre l'initiative d'organiser des groupes de travail dans le cadre du PAT.

La Direction du PNT doit toutefois prendre garde aux risques que le PAT soit essentiellement dominé par le secteur privé et que des intérêts économiques à court terme prennent le dessus.

## Promouvoir le PNT

Pour que la Direction du PNT puisse jouer un rôle dans le développement du tourisme durable, il lui faut également faire preuve de la valeur ajoutée que permet son existence. Il est impératif que le PNT se fasse connaître auprès des agences de voyage et tours opérateurs, qui à leur tour seraient plus à même d'informer les touristes. Il devrait mettre en avant ses objectifs de protection de la richesse de la biodiversité, son approche participative et interactive, ainsi que la diversité des attraits et des projets à développer.

Différents moyens de promotion sont envisageables. Outre les brochures, on pourrait songer à créer un site internet pour le PNT. Le contenu de ce site ressemblerait aux sujets évoqués ci-dessus mais pourrait être adapté plus facilement à de nouveaux développements. Un autre bon moyen de promouvoir le PNT serait d'envoyer une newsletter à chaque saison par exemple.

### 3.2.2 Coopération et externalisation

Considérant la variété d'activités nécessaires pour établir un tourisme durable et les limites de capacités et de vocation de la Direction du PNT, des partenariats deviennent indispensables. La Direction du PNT doit identifier ses partenaires en fonction des capacités, responsabilités et rôles des différents acteurs et des activités qu'elle croit nécessaires pour une bonne gestion du tourisme. Dans un deuxième temps, des accords réglementant la coopération doivent être élaborés.

#### Les partenaires principaux

- Le **PAT**, pour toute concertation sur les visions et approches, ainsi que sur la planification d'investissements et de marketing ;
- Les **communes**, pour la gestion des déchets et d'infrastructures de base, ainsi que l'application de la réglementation environnementale ;
- Les **populations et associations locales**, en tant que partenaires dans l'élaboration et la gestion de projets de développement rural et de produits touristiques locaux ainsi que source d'information pour le suivi ;
- Les **agences de voyages intéressées** seraient des partenaires et bailleurs de fonds pour des projets et pourraient sensibiliser et contrôler leurs collaborateurs et clients sur les questions d'environnement, et pour la promotion du parc ;
- Les **acteurs privés locaux** peuvent jouer un rôle clé dans l'orientation des visiteurs et la promotion du produit parc. Ils peuvent contribuer à une gestion environnementale dans la zone centrale avec les touristes ou en zone périphérique, en économisant l'eau et l'énergie et en gérant les déchets ;

- Les **chercheurs**, pour l'orientation et la centralisation des informations concernant le PNT. En plus de permettre d'assurer une meilleure présence et la notoriété du PNT dans le domaine scientifique, cela peut encourager la coopération internationale entre universités et permettre la création d'un comité scientifique ou l'organisation d'un colloque interdisciplinaire. La diffusion de ces informations, ou la création d'un site internet à cet effet permettrait à son tour de mieux mettre en valeur le parc et de le promouvoir. Ces recherches pourraient servir à l'élaboration de matériel informatif et de formation, voir à des fins de suivi.

Les partenaires prioritaires pour établir des relations de coopération sont les acteurs dont les principes et idéaux sont en phase avec la vision du PNT pour un tourisme durable. Par la suite, d'autres acteurs peuvent être invités à se joindre aux réseaux.

### **Modèles de coopération**

Pour qu'une coopération soit durable, elle doit avoir pour objectif de profiter à toutes les parties prenantes. Celles-ci poursuivent ainsi des intérêts communs. Différents modèles de coopération sont envisageables. Ils diffèrent selon :

- le nombre et la typologie des partenaires (privés, publics, associatifs) ;
- la forme juridique choisie (exemples : Service d'Etat Géré de Manière Autonome (S.E.G.M.A) ; partenariat public-privé ; Groupement d'intérêt économique ; joint venture, alliance avec acteurs privés) ;
- les conditions de coopération (durée, moyens de sanction).

Dans le contexte du PNT, une coopération entre la Direction du parc et le secteur privé pourrait s'établir en vue de la valorisation de certains produits : le PNT peut identifier des offres touristiques produites à partir des ressources naturelles (exemple : le safari « Mouflon » dans la réserve de Takakhort) et les proposer à une ou plusieurs agences. Cela lui permettrait de mettre en valeur ses ressources, tandis que l'agence aurait un produit unique à offrir.

### **Externalisation de tâches spécifiques**

L'externalisation des tâches représente une forme supplémentaire de coopération. Selon l'article 25 de la nouvelle loi relative à la protection des zones naturelles, la Direction du PNT pourrait prévoir la délégation de tâches spécifiques à des tiers (voir chapitre 2.1.1). Un cahier des charges doit être rédigé pour chaque tâche (voir 3.2.3) :

- Des tâches qui demandent des spécialisations inexistantes parmi le personnel de l'administration (formation, études spécifiques, élaboration de produits touristiques, marketing) ;

- Des activités pouvant générer des recettes pour la gestion des sites (droits d'entrée, musées, bivouacs) ;
- Des travaux délégués à des entreprises, associations ou privés (collecte/gestion de déchets, entretien des sentiers).

L'avantage de l'externalisation est que des processus lourds d'un point de vue administratif ou difficiles à mettre en place soient gérés par de petites structures adaptées et flexibles. L'externalisation permettrait de générer des revenus au profit de la population locale ou d'acteurs du tourisme qui s'insèrent dans la vision de la Direction du PNT. Les partenaires veilleraient au respect des objectifs du PNT dans leurs domaines respectifs.

Le risque inhérent à l'externalisation est l'incapacité des personnes en charge d'être à la hauteur de la tâche déléguée et d'assurer une bonne qualité des services. Cela peut donc contribuer à une dégradation de l'environnement ou donner une mauvaise image du parc aux touristes. Pour cela, il est important que le PNT assure un suivi et contrôle des activités externalisées.

### **3.2.3 Accords et conventions**

Afin d'organiser la coopération entre les différents acteurs, il faut élaborer des conventions permettant de définir les objectifs et les responsabilités et d'assurer la qualité des services. Les conditions d'un accord et les engagements pris ainsi que les moyens de sanction doivent être convenus et rédigés. Trois approches sont analysées ci-dessous.

#### **Charte**

La création d'une charte est généralement recommandée dans le cadre du développement d'une stratégie de tourisme durable (DELOITTE & TOUCHE 2003). Une charte regroupe des valeurs fondamentales et évoque des principes de comportement sur lesquels les adhérents peuvent se mettre d'accord. C'est un moyen de sensibilisation et de concrétisation d'une vision commune.

Dans le cas du PNT, le processus de développement d'une charte a été entamé lors d'un atelier en octobre 2009. Les participants ont identifié comme objectif général de la charte la promotion du respect du patrimoine naturel et culturel, ainsi que du respect mutuel entre touristes, locaux et acteurs. Les objectifs spécifiques d'une charte pour le PNT ont été évoqués:

- Instaurer la réglementation du parc et la diffuser à tous les acteurs et visiteurs ;
- Contribuer à la sensibilisation et formation des acteurs ;
- Promouvoir le produit parc.

Les adhérents de la charte devraient s'engager à intégrer la population locale:

- Promotion des métiers locaux et des produits du terroir ;
- Emplois des locaux pour toute prestation de services ;
- Promotion du commerce équitable ;
- Encouragement d'investissements et d'entreprises locaux.

Cependant, plusieurs questions clés doivent être résolues : la vision détaillée pour un tourisme durable dans le PNT, l'étendu géographique de la charte, le type d'acteur pour lequel la charte doit être conçue, les moyens de contrôle et de sanctions. Selon les réponses apportées, il faudra vraisemblablement reformuler la charte pour mieux intégrer les intérêts des acteurs (par exemple les communautés locales ou les touristes). Comme il existe de nombreuses chartes pour un tourisme durable en haute montagne, on pourrait envisager d'adopter des modèles venus d'ailleurs.

Les risques liés à une charte sont surtout qu'elle devienne un document vide de sens et que des acteurs y adhèrent pour s'en servir comme instrument de vente, sans pour autant que l'on observe des conséquences positives sur le terrain.

### **Cahier des charges**

Un « cahier des charges » est un document contractuel entre le PNT et un utilisateur du parc. Il décrit de la façon la plus précise possible les droits et responsabilités des utilisateurs du parc. Il s'agit ainsi d'un document qui va, d'une part, garantir à la Direction du PNT que les activités développées dans le parc sont conformes aux règles et, d'autre part, permettre aux utilisateurs de connaître et revendiquer leurs droits.

Le cahier des charges est un document de référence, permettant de lever toute ambiguïté sur les attentes. Il n'est pas pour autant nécessairement statique. Son contenu peut être modifié, même si dans l'idéal tout devrait être défini dès le départ, sur la base d'un avenant accepté par les deux parties. Il faudra des cahiers des charges différents selon les partenaires et les activités.

L'élaboration d'un cahier des charges, destiné notamment à régler les droits d'usage, représente un défi sérieux, qui court le risque d'être perçu comme une tentative de la DREF de supprimer ces droits. Une approche sensible et prudente est donc nécessaire. Dans un premier temps, l'élaboration de documents pour l'externalisation de tâches devrait être prioritaire.

### **Label**

Un label est une preuve de qualité qui oriente les prises de décisions des clients. La question concerne la Direction du PNT, dans la mesure où le PAT en prévoit un pour la région Al Haouz. Un label parc aurait l'avantage d'être une garantie de qualité se focalisant sur les objectifs et la vision du PNT. Il servirait à promouvoir le PNT, à

orienter les visiteurs vers des sites labellisés et à créer une dynamique positive parmi les acteurs du tourisme pour l'obtention d'un tel label.

Deux problèmes majeurs peuvent être posés lorsqu'il s'agit de créer un label :

- Risque de perte de crédibilité si la qualité promise n'est pas assurée. Il faut donc prévoir un financement pour assurer un suivi régulier et des sanctions à partir du moment où la qualité cesse de répondre aux exigences ;
- Un label à trop petite échelle n'est pas connu et n'atteint donc pas son but promotionnel. Pour cela, la création d'un label pour l'ensemble des parcs marocains pourrait être envisagée.

Une possibilité pour éviter de créer un label sans crédibilité est de s'allier à un label « tourisme durable » existant et reconnu par des tours opérateurs engagés dans la démarche de tourisme responsable.

### **3.2.4 Participation de la population locale**

La participation de la population locale est l'un des grands défis des administrations des aires protégées. Les recherches indiquent que la population est rarement impliquée dans la prise de décision ou dans le développement de produits. Cette implication lui permettrait notamment de se réappropriier des responsabilités vis-à-vis de l'espace occupé ou utilisé.

Les populations locales revendiquent l'assouplissement de la réglementation du parc pour faciliter les activités économiques et, ainsi, leur profitabilité. Ils mettent en avant l'ancienneté de la réglementation traditionnelle par rapport à la législation instaurée sous le protectorat. Comme décrit plus haut, une partie de la population profite du tourisme d'une manière informelle, non-autorisée, et souvent nuisible pour l'environnement (voir chapitre 2.2).

La Direction du parc ne peut pas répondre à l'intégralité de ces demandes, compte tenu de ses objectifs de conservation. Afin d'organiser le tourisme pour qu'il constitue réellement un outil de développement local, il faut cependant donner à la population locale les moyens d'en profiter. Des projets de formation et des mesures d'intégration et de sensibilisation y seront favorables. Plusieurs mesures adaptées pour agir sur ces problèmes :

- Organiser des tables rondes au niveau communal et local pour améliorer le flux d'information et trouver des compromis ;
- Identifier des alternatives aux demandes des locaux ainsi que des contreparties appropriées ;
- Renforcer les projets d'intégration du secteur informel (exemple : formation des faux guides).

Les degrés et options de participation sont divers (STRASDAS, 2002 : 32-38). Les exemples ci-dessous devraient être discutés par les responsables:

- La délégation de certaines tâches de la Direction du PNT aux habitants de la zone périphérique ;
- L'élaboration de produits touristiques spécifiques par des associations de douars (soutenue par des facilitateurs ou médiateurs) ;
- La participation des entités sociales aux bénéfices du tourisme : mettre en place un fond communautaire nourrit par des activités touristiques professionnelles.

**Recommandation 2: visant le positionnement du PNT dans le paysage des acteurs**

- Utiliser les plateformes de communication pour se faire connaître, représenter ses intérêts et inciter la coopération
- Influencer la stratégie de tourisme régionale dans l'esprit de la démarche du tourisme durable à travers la coopération avec le PAT
- Coopérer avec les communes, la population et les associations locales pour la bonne gestion du territoire, avec les chercheurs scientifiques (information, suivi) ainsi qu'avec le secteur privé, pour une meilleure promotion du PNT
- Réfléchir sur la possibilité d'externaliser certaines tâches
- Diffuser des informations et mettre en œuvre des mesures de sensibilisation afin que soit respectée la réglementation, par le biais d'accords et de conventions ; élaborer une charte pour le territoire du PNT et des cahiers des charges pour des activités spécifiques
- Promouvoir la participation de la population locale dans les domaines du suivi, contrôle, développement rural, de la sensibilisation et, dans certains cas, de l'externalisation, surtout des activités qui génèrent des revenus

### **3.3 Gestion du territoire**

De nombreux acteurs utilisent les ressources du PNT à des buts économiques et récréatifs. En tant que responsable de la gestion et de la conservation du territoire, la Direction du PNT doit prendre des décisions qui définissent l'orientation stratégique du tourisme sur son territoire. Selon le choix stratégique qui est fait, la gestion demande des mesures efficaces d'orientation des visiteurs. Des mesures préventives doivent être envisagées pour réduire le risque de dégradation de l'environnement et des problèmes socioéconomiques, par l'intermédiaire d'un système de suivi et de contrôle et un développement rural intégré.

### 3.3.1 Suivi et contrôle

Un système de suivi dédié à l'observation et au suivi permanent est la clé d'une bonne gestion du territoire. Un système de contrôle léger mais efficace est également indispensable.

#### Suivi

Le suivi gagne en importance avec la croissance et la diversification des pressions exercées sur le territoire, notamment par les activités touristiques. Les informations générées par le système de suivi doivent soutenir la révision des activités et des directions stratégiques. Le suivi nécessite un cadre d'évaluation permettant de transformer les résultats des observations en actions concrètes :

- Des domaines socioéconomiques et écologiques qui serviront à mesurer l'impact du tourisme doivent être définis ;
- Des indicateurs reflétant la complexité des domaines doivent être identifiés. Ils doivent être limités en nombre, simples à vérifier et assez spécifiques pour permettre une interprétation et une prise de décision ;
- Une base de données indicative servant de référence pour le suivi dans la zone centrale ainsi que dans la zone périphérique ;
- Des responsables pour le suivi régulier sur le terrain.

On doit envisager d'entreprendre le suivi avec la participation de divers acteurs (personnel de terrain, bergers, guides, scientifiques, visiteurs). On peut combiner un système de suivi « léger » avec des recherches approfondies sur des sujets spécifiques, menées par des instituts scientifiques.

Les priorités du suivi du tourisme doivent prendre en compte les effets potentiels des formes de tourisme dominantes. Pour une analyse valable, il faut également observer d'autres facteurs qui peuvent influencer les indicateurs :

- Priorités géographiques autour des points de concentration des visiteurs: bivouacs et refuges, sentiers principaux, attractions majeures (sommet su Toubkal, lac d'Ifni, Sidi Chamharouch) ;
- Priorités thématiques visant les effets primaires du tourisme de randonnée et de ski: déchets solides, état des sociétés végétales de référence, érosion, qualité de l'eau, situation sociale (satisfaction de la population locale) ;
- Priorités organisationnelles : données sur les touristes (nombre, types et satisfaction des visiteurs) ; impact et efficacité des mesures entreprises ;
- Autres facteurs affectant le PNT (démographie, utilisation des pâturages, climat).

## Contrôle

L'accès au PNT est libre. Il n'y existe aucun système fiable pour contrôler ou orienter le nombre d'entrées, la durée du séjour, ou les activités menées sur le territoire. Aucune recherche systématique sur les effets du tourisme sur l'écosystème n'a été réalisée. Une projection du développement du tourisme et de ses effets reste donc vague.

Le but devrait être de responsabiliser les différents acteurs en leur donnant une raison de veiller sur les ressources du parc afin de minimiser le besoin de contrôle. Le système devrait se bâtir sur les relations que l'équipe du parc a commencé à construire avec la population locale :

**Transparence** : Tous les utilisateurs du PNT doivent connaître leurs responsabilités et leurs droits dans les différentes zones du parc. Pour atteindre cela, il faut :

- Élaborer, diffuser et appliquer des conventions (voir chapitre 3.2.3) ;
- Expliquer les raisons de la réglementation relative aux restrictions d'utilisation. Ceci peut être fait à l'aide de brochures informatives ou d'animations éducatives ;
- Établir des partenariats avec des acteurs locaux (associations, écoles) pour diffuser les messages.

**Compensations**: Les restrictions résultant du statut d'aire protégée peuvent défavoriser les populations adjacentes ou des professions spécifiques. Des dédommagements ou des alternatives pour compenser ou substituer certaines ressources doivent être prévues (voir chapitre 3.2.4).

**Cohérence** : La réglementation doit être valable sans exceptions.

### Recommandation 3: relative au suivi et au contrôle

- Installer un système de suivi ayant pour fonction d'identifier les indicateurs, mettre en place une base de référence et les méthodes de recueil de données
- Inciter la coopération entre le personnel du PNT, les personnes présentes sur le terrain (guides, bergers, touristes) et les spécialistes (chercheurs)
- Réviser les mesures de gestion du territoire (libre accès, zonage) si le suivi suggère des conséquences non acceptables
- Installer un système de contrôle veillant au respect des critères de transparence, compensation et cohérence
- Il est essentiel que ce système soit accompagné d'une bonne communication et sensibilisation sur des questions environnementales.

### 3.3.2 Concentration vs déconcentration

On distingue deux modèles opposés d'orientation des touristes: la concentration et la déconcentration. Les deux présentent leurs avantages et le choix va dépendre d'une

analyse de la situation et des objectifs poursuivis par l'institution responsable de la gestion. Le tableau 3 résume les conséquences éventuelles des deux modèles :

**Tableau 3 : Effets de concentration et déconcentration des touristes**

Effets	Concentration	Déconcentration
Sur la gestion des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation de la végétation causée par le piétinement intensif (sentiers, bivouacs)</li> <li>• Concentration des déchets</li> <li>• Danger de contamination de l'eau</li> <li>• Disparition de la faune dans la zone de concentration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de piétinement - mais sur un étendu plus vaste du territoire</li> <li>• Déchets plus dispersés</li> <li>• Faune dérangée</li> <li>• Davantage de suivi et de mesures de conservation nécessaires</li> </ul>
Sur la situation socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grands changements dans les villages affectés (structures d'accueil, activités économiques)</li> <li>• Peu de distribution des bénéfiques dans l'ensemble de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute la région est affectée par le tourisme mais de façon moins intensive</li> <li>• Potentiellement, les bénéfiques sont distribués dans toute la région</li> </ul>
Sur le contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facile à contrôler (points d'accès, respect de la réglementation)</li> <li>• Facile d'effectuer le contrôle de qualité (services, normes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus difficile à contrôler (points d'accès, réglementations)</li> <li>• Plus difficile d'effectuer le contrôle de qualité</li> </ul>
Sur les produits touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures moins coûteuses à assurer (aménagement de sentiers, accueil, transport)</li> <li>• Produits « authentiques » (nature, isolement, aventure, culture) difficiles à trouver et à vendre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des infrastructures plus difficile à assurer</li> <li>• Offre de produits « authentiques » (nature, isolement, aventure, culture)</li> </ul>

Dans la situation actuelle, une concentration du tourisme peut être constatée :

- La concentration des activités réduit les opportunités pour la population des différentes vallées de participer et profiter du tourisme ;
- Dans la zone centrale du PNT, les effets sur l'écosystème, même dans les zones à forte concentration, semblent être acceptables ;
- Ils existent des zones fragiles où il faut effectuer un zonage avec des mesures de gestion et protection ;
- La concentration des activités peut affecter la satisfaction des clients en quête d'isolement, aventures et expériences authentiques.

En vertu de ces éléments, la Direction du PNT et de nombreux acteurs publics et privés souhaitent une déconcentration du tourisme. Certains chercheurs déconseillent cette démarche. La discussion n'est pour le moment pas fondée sur une base de données contenant des informations sur la fréquentation touristique

(dans le temps et dans l'espace) et l'observation régulière des écosystèmes. Il faudrait donc installer un système de suivi des activités touristiques avant de prendre une décision définitive. Pour le moment, une déconcentration accompagnée d'un zonage adapté semble être le compromis trouvé.

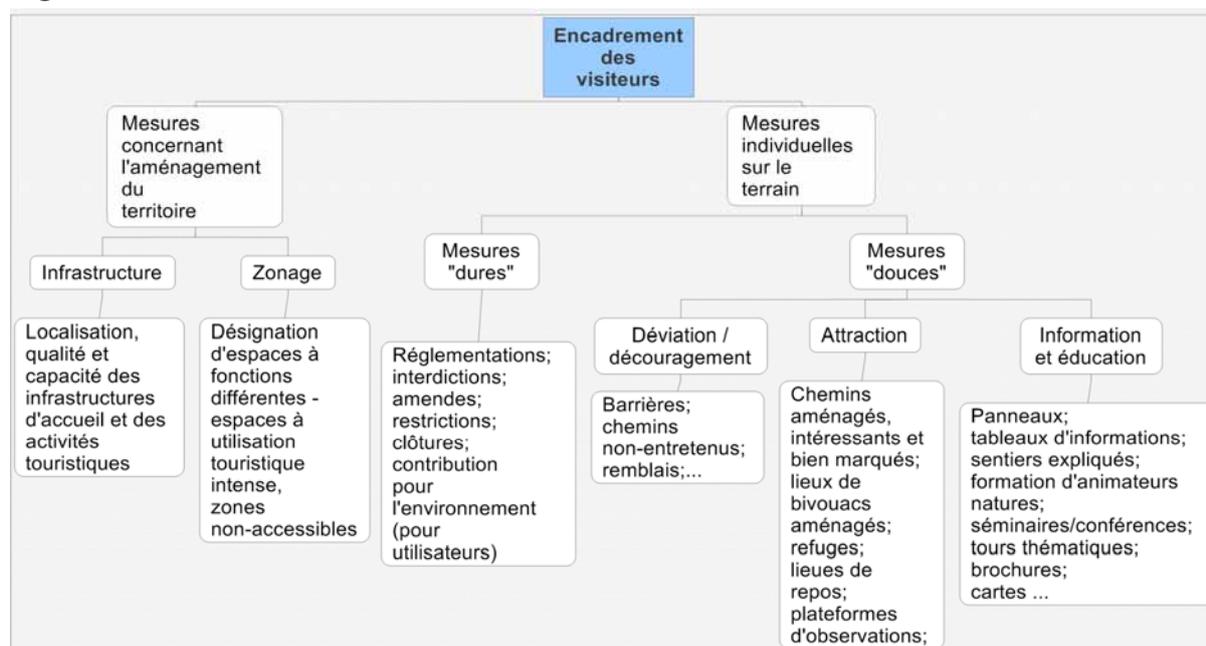
#### Recommandation 4: visant la déconcentration du tourisme

- Encourager la déconcentration du tourisme en soutenant l'élaboration de produits alternatifs à l'ascension du Toubkal
- Délimiter les zones à usages différents (zonage): haute protection où toute intrusion anthropique est interdite; accès contrôlé pour des activités données; et libre accès, auquel cas la réglementation de base du parc doit être observées

### 3.3.3 Encadrement des visiteurs

La direction d'une aire protégée dispose de différents outils pour orienter et encadrer les visiteurs en zone centrale. Elle doit élaborer un bouquet de mesures en fonction des capacités et des besoins. La figure 10 donne un aperçu des mesures à prendre.

Figure 10 : Encadrement des visiteurs



Source : STRASDAS 2007 ; adaptation SLE

En zone périphérique, les moyens dont dispose le parc pour influencer les développements et les produits touristiques sont réduits. C'est surtout en passant par des plateformes de communication (tel que le PAT) que la Direction du parc peut faire du lobbying pour des activités en phase avec le développement durable. Le représentant du parc doit tenter de former des groupes d'intérêts partagés, afin d'appuyer les objectifs de conservation de l'environnement, de développement économique local et de participation de la population. Les points évoqués dans le tableau sont discutés ci-dessous.

## Structures d'accueil et d'information

Il existe différentes options pour accueillir les visiteurs et leurs donner les informations souhaitées: panneaux, accès, centres d'information, « maisons du parc », écomusée. Ces structures ont des fonctions diverses :

- Sensibilisation : elles indiquent à titre symbolique l'entrée dans une aire particulière ;
- Information : on peut y installer des panneaux et du matériel informatif, en utilisant des supports résistants au climat mais insérés dans le paysage ;
- Suivi : on peut y recueillir des données sur le nombre et le profil des touristes ainsi que leurs impressions ;
- Contrôle : on peut y demander des droits d'entrées.

Certaines des ces fonctions ne sont opérationnelles que si le site est occupé. Face à un budget insuffisant et des capacités limitées, il est envisageable de commencer par installer des structures non-occupés et provisoires pour, sur le long terme, établir des centres d'accueil plus sophistiqués :

- Des **portails d'entrée** placés sur les principales voies d'accès sont une option relativement peu coûteuse et plus efficace que les panneaux existants. Trois portails ont été prévus dans le budget du Projet-programme 2008-2010 du DREF ;
- Des **lieux d'accueil provisoires** peuvent être installés dans les bureaux d'associations, boutiques, gîtes ou restaurants ;
- Des **centres d'accueil avec du personnel** sur les principaux points d'entrée du parc (Imlil, Setti Fatma, Oukaimden) doivent être considérés pour une diffusion d'informations plus contrôlé. Sur le long terme, ces structures pourraient servir de point de vente des droits d'entrée ou pour contrôler l'accès ;
- La Direction du PNT a contribué à l'installation d'un **écomusée** dans les environs d'Asni (voir chapitre 2.1.4). En utilisant du matériel d'information sur différents circuits et leurs points d'intérêt, le musée peut contribuer à l'orientation de visiteurs individuels ;
- Une **maison du parc**, qui servirait de base au personnel de terrain et de lieu d'information et de rencontre et renforcerait la présence du PNT sur le terrain ainsi que sa proximité avec la population locale. Elle pourrait, plus encore que les autres structures, devenir un véritable centre d'interaction et de rencontre.

Toute installation d'accueil doit prévoir les besoins en termes d'infrastructures (parking) pour ne pas accentuer davantage les problèmes de trafic routier et congestion dans les vallées. Les installations doivent être gérées, c'est à dire

entretenues et réapprovisionnées en matériel d'information, et les impressions doivent être recueillies. Ces tâches pourraient être externalisées.

### **Aménagement et gestion de sites d'hébergement**

Il est clair qu'aucune structure additionnelle ne doit être construite dans la zone centrale du parc. Il s'agit donc de veiller sur les normes écologiques et paysagères des refuges existants ainsi que des bivouacs « sauvages » et « gardés ». Ces derniers se situent dans des azibs et sont en général payants.

Pour les refuges, le PNT doit :

- Veiller à ce que les effets sur les zones environnantes soient minimisés (déchets, qualité de l'eau, dégradation de la flore) ;
- Former des partenariats avec les propriétaires des refuges (CAF, ...) pour profiter de leur présence sur le terrain (suivi, information).

Les bivouacs représentent un des défis du parc : leurs emplacement ainsi que la gestion de l'eau et des déchets est peu organisée ou contrôlée.

- La Direction du PNT devrait être l'autorité en charge d'indiquer l'emplacement et d'instaurer des normes élémentaires pour les bivouacs fréquentés régulièrement ;
- Le personnel du PNT doit collaborer avec les accompagnateurs en montagne qui orientent les touristes vers les bivouacs ;
- Il devrait coopérer avec les bergers, qui entretiennent les azibs, pour instaurer un système de gestion des déchets et assainissement. Etant donné que le service serait payant, les personnes en charge de la gestion de ces bivouacs devraient signer un cahier des charges (voir chapitre 3.2.3).

Concernant les auberges dans la zone périphérique, la Direction du PNT doit insister sur le respect des normes écologiques, paysagères et architecturales. Afin d'appuyer la participation aux profits des populations des douars, elle doit également continuer à soutenir l'établissement de petites structures d'hébergement gérées par des locaux.

### **Aménagement de sentiers**

L'aménagement des sentiers est essentiel pour l'orientation des visiteurs et pour réduire les dangers de piétinement autour des chemins. En bloquant ou en balisant des sentiers, la Direction peut décourager ou encourager des circuits. En les dotant de points d'attrait (plateformes d'observation, miradors, panneaux d'information) et de repos (sites de bivouac équipés d'eau et de toilettes sèches), l'effet d'orientation est accentué. L'encouragement à suivre certains sentiers est un moyen d'orienter les flux touristiques.

- L'entretien des chemins est un problème qui doit être anticipé, vu le taux et le mode de fréquentation et les sentiers caillouteux de la région. Une planification scrupuleuse en coopération avec les guides et agences de voyage devrait aider à analyser la demande des touristes ;
- La Direction du PNT doit être impliquée dans la planification des mesures concernant les sentiers (état des lieux, choix de l'emplacement) ainsi que dans le suivi dans la zone centrale du parc ;
- La mise en œuvre devrait être faite sous contrôle d'experts et en collaboration avec de la main d'œuvre rémunérée venant des douars de la périphérie ;
- Pour le financement, il est envisageable de chercher la contribution du secteur privé pour financer l'entretien du réseau pédestre.

Dans la zone périphérique, la Direction du PNT devrait être impliquée dans la planification des emplacements, vu que le réseau doit être cohérent.

### **Sensibilisation et informations : signalétique, cartes, brochures**

En publiant les attraits à découvrir, le matériel d'information sert à mettre en valeur le parc en tant qu'institution. Il doit prendre en compte le fait que la plupart des touristes intéressés par le tourisme durable s'attendent à la fois à une nature unique et intacte et à une culture authentique et exotique. Outre les touristes, le matériel s'adresse à des tours opérateurs et des agences de voyages intéressées par le soutien d'initiatives locales inscrites dans la durabilité. Le matériel peut assumer de multiples fonctions :

- La sensibilisation des visiteurs ;
- L'orientation des flux touristiques vers des vallées moins fréquentées ;
- La promotion de produits spécifiques et peu connus.

Tout matériel d'information doit prendre en compte le nombre croissant de visiteurs marocains – dont une partie vient pour la randonnée non accompagnée. C'est surtout au niveau des touristes individuels et marocains qu'une intensification des mesures de sensibilisation est nécessaire. Le matériel doit donc prendre en compte cette clientèle et leurs priorités, comportements et besoins d'information.

L'encouragement de ce type de tourisme et la diffusion de cartes, topoguides et indications sur les sentiers peuvent nuire aux emplois locaux, en rendant l'accompagnement moins nécessaire. Actuellement, 40% des touristes visitent le PNT sans avoir recours au service d'un guide (RAMOU 2005 : 82). Ces randonneurs indépendants sont plus difficiles à encadrer. La sensibilisation, l'orientation et l'aménagement de sites de repos sont des moyens précieux lorsqu'il s'agit d'encadrer les touristes individuels et sont donc conseillés.

- La Direction du PNT devrait revoir l'état de la signalétique (d'orientation, d'information, d'interprétation) ainsi que des cartes et brochures d'information existantes, en coopération avec les professionnels ;
- La conception de nouveau matériel ainsi que sa diffusion doit être faite en coopération avec le secteur privé, pour profiter de leur connaissance du marché et des habitudes des clients.

### **Développement de produits**

De nombreux produits potentiels ont été évoqués lors des entretiens : des tours thématiques et éducatifs, l'agrotourisme, des produits « vallées », des sports extrêmes. La création de nouveaux produits peut servir à la promotion de la diversité des attractions du parc, à attirer plus de touristes et mener à une augmentation et meilleure répartition des bénéfices. Pour cela, il est nécessaire, dans une première démarche, d'analyser et considérer divers facteurs :

- Est-ce que le territoire peut accommoder d'avantage de touristes ? Si oui, quel type de touristes le parc aimerait-il attirer ?
- Les attraits du territoire, outre le sommet du Toubkal, sont soit partagés avec d'autres régions (« culture berbère », agriculture en terrasse, villages « traditionnels »), soit intéressants pour un marché limité (plantes endémiques), ou difficile à mettre en valeur (mouflon) ;
- La plupart des visiteurs étrangers cherche le défi sportif, ou un mélange d'expériences physiques et culturelles.

Les options pour de nouveaux produits semblent donc limitées :

- Les circuits thématiques et les produits vallées ne peuvent pas être des produits complets mais seulement des compléments de produits plus vastes ;
- Le mélange nature-culture, de bonnes capacités d'accueil et la proximité de Marrakech demeurent les principaux atouts à mettre en valeur ;
- L'aspect « durable » peut trouver un marché s'il est bien mis en valeur par les acteurs.

Vu la vocation et les capacités du parc, la responsabilité de l'équipe devrait se limiter à définir quel genre de produits serait admissible dans la zone centrale et sous quelles conditions ils pourraient être développés. Le zonage évoqué plus haut serait un moyen d'orienter la prise de décision.

Faciliter la création de produits thématiques et vallées peut par contre être envisagé pour soutenir les économies locales défavorisées, pour valoriser les produits du terroir et pour sensibiliser à l'environnement. Ce processus est décrit de façon plus détaillée dans le chapitre 3.3.4.

Le parc a peu de moyens d'influencer les produits touristiques développés par le secteur privé pour la zone périphérique. C'est surtout en cherchant à former des partenariats et des coalitions et à influencer les preneurs de décisions que la Direction peut appuyer des activités en phase avec le développement durable.

La Direction du PNT n'a ni la vocation ni les capacités de lancer une campagne de marketing. Elle doit cependant développer la communication avec le secteur privé pour que celui-ci mette en avant la diversité de l'aire protégée ainsi que les aspects de durabilité que le parc favorise en partenariat avec des acteurs sélectionnés.

Un autre moyen de promouvoir le parc pourrait être de créer un produit mettant en réseau plusieurs aires protégées : « A la découverte des aires protégées du Maroc ». Le développement de ce genre de produit nécessiterait toutefois la participation d'un acteur privé qui serait à même de contribuer au développement de ce produit sur la base d'une analyse de marché et de le promouvoir en coopération avec des agences de voyages.

#### **Recommandation 5: visant l'encadrement des touristes**

- Identifier et installer des structures d'accueil et d'information (points d'accès, écomusée, maisons du parc) et renforcer la présence sur le terrain
- Identifier et réglementer les emplacements des bivouacs et des activités touristiques
- Orienter les visiteurs :
- En les encourageant à utiliser les sentiers balisés (installation et entretien, marquage, points d'intérêts indiqués)
- En leur offrant des informations (guides spécialisés, personnel de terrain, sentiers thématiques, cartes, panneaux, brochures)
- En identifiant des produits thématiques

### **3.3.4 Projets intégrés de développement**

Malgré l'importance du développement rural, l'équipe du parc ne peut pas jouer un rôle central dans la planification, mise en œuvre ou financement de tels projets. Par contre, le PNT peut soutenir des projets spécifiques à condition qu'ils visent :

- La réduction de la pression sur les ressources naturelles ;
- La stabilisation du fonctionnement des activités économiques ;
- La compensation de préjudices subis en conséquence de la réglementation relative à l'utilisation des ressources du parc.

L'équipe du parc a lancé des projets de développement rural (voir chapitre 2.1.1). Il est recommandé de continuer à s'engager dans des activités facilitant la bonne gestion des projets et la distribution des bénéfices :

- Identifier des activités dont les populations locales des vallées marginalisées peuvent bénéficier ;
- Soutenir l'organisation de la population des douars et des vallées (associations, coopératives) ;
- Soutenir la formation individuelle.

### **Projets visant la gestion de l'environnement**

Les projets discutés ici visent à diminuer la pression sur les ressources naturelles, notamment le bois et l'eau et, par conséquent, à réduire les risques (glissement de terrain, crues) que courent les habitants et visiteurs en haute montagne. Les populations évoquent le besoin de projets divers pour réduire la dégradation dans la zone centrale:

- Projets pour réduire l'utilisation de bois comme combustible dans les foyers individuels : bouteille de gaz, fours à pain, boulangeries, hammams, etc. ;
- Mesures contre l'érosion : initiatives de reboisement, construction et entretien de gabions, etc. ;
- Gestion de déchets (réduction, collecte, tri, combustion, vente des matériaux de valeur, transport vers un lieu central et, de suite, vers une décharge communale) → pour cette activité, la Direction de PNT organiserait le système, prendrait en charge la sensibilisation (diminuer la quantité), chercherait des partenaires pour la mise en œuvre (financement, collecte, transport) et ferait le contrôle en zone centrale ;
- Gestion des eaux usées/sanitaires : autour des bivouacs fortement fréquentés, le PNT devrait veiller à la mise en place et à l'entretien d'installations sanitaires appropriées (toilettes sèches). Les règles de construction dans la périphérie doivent prévoir un système de gestion des eaux usées contrôlé.

### **Projets liant l'économie locale au tourisme**

L'objectif stratégique des projets économiques est de renforcer les capacités de gestion et de développement local des populations de montagne, afin qu'elle participe et profite du tourisme et d'améliorer leurs revenus. Le développement de produits touristiques dont la population locale bénéficie est impératif.

Des potentialités ont été identifiées pour la promotion de « produits vallées » :

- De tels produits mettent en avant la richesse culturelle traditionnelle (architecture largement intacte, terrasses cultivées, artisanat et professions traditionnelles, maisons historiques). On peut penser à des petits tours dans la vallée en incluant le souk rural ainsi que les attraits naturels (cascades, grottes, lac d'Ifni) ;

- Ils peuvent être liés aux circuits du parc (différentes options) et à un circuit routier incluant Ouarzazate ou le Tizi-n-Test. ;
- Ils doivent être élaborés en coopération avec des associations locales et des agences de voyages ;
- Une gestion commune (par douar, association, coopérative) serait à encourager.

Il existe également des dynamiques pour mettre en valeur les produits locaux liant la production locale au tourisme. Cette approche est favorisée notamment par le DPA:

- Développer le système de nuitée « chez l'habitant », offrant des repas traditionnels ;
- Identifier des produits prometteurs pour la vente aux visiteurs (miel, marmelade, huiles essentielles) ;
- Identifier et organiser la demande du secteur touristique (auberges, hôtels) ;
- Offrir des formations pour améliorer la qualité ou durabilité de produits artisanaux ;
- Soutenir la commercialisation.

La Direction du PNT jouerait un rôle de facilitateur pour identifier les potentialités et appuyer l'organisation de la population. Elle pourrait également aider les porteurs de projets (associations ou coopératives) à approcher les agences et tours opérateurs.

### **Education à l'environnement**

L'équipe du parc est déjà très présente dans ce domaine. La sensibilisation des acteurs par rapport à la valeur des ressources naturelles joue un rôle décisif pour le succès du modèle de gestion proposé, le but étant d'éviter la dégradation, plutôt que de pénaliser les acteurs. Les mesures de gestion suggérées demandent la participation, la transparence et la communication afin d'aligner les objectifs pour créer une situation qui profite au plus grand nombre possible d'intervenants.

Les sujets, méthodes existantes et outils de sensibilisation peuvent être affutés en partenariat avec divers acteurs (pédagogues, Ministère de l'éducation et de l'environnement, organisations internationales), et en bâtissant sur les expériences faites. Dans une phase initiale, l'équipe du parc serait responsable de la planification, de l'élaboration thématique et de la mise en œuvre en collaborant avec des multiplicateurs (animateurs nature ; guides ; enseignants).

### **Formations thématiques et séjours éducatifs**

Des formations spécifiques sur des sujets environnementaux (faune, flore, protection, aires protégées) peuvent être proposées à des guides intéressés, dans le cadre de stages ou intégrés dans le curriculum de centres de formations. Les ressortissants pourraient collaborer à plusieurs niveaux avec l'équipe du parc :

- Offre de tours thématiques aux visiteurs et aux agences intéressés ;
- Accompagnement de séjours éducatifs pour groupes d'enfants (écoles, colonies de vacances) ;
- Collecte de données pour le suivi.

Les formations thématiques, autant que les séjours éducatifs, contribueront à la notoriété du PNT en tant que territoire en besoin de protection. Une demande touristique pour ces tours thématiques amènerait les agences à considérer le parc comme un « produit » de vente.

La formation et l'offre de « séjours » entraînent quelques risques qu'il faut prendre en compte : les tours thématiques ne sont pas demandés et le « produit parc » perd en valeur; les guides qui suivent le stage ne coopèrent pas dans l'esprit du parc ; les séjours éducatifs échouent dû au manque de financement. La Direction du PNT doit donc bien pondérer les possibilités inhérentes à la formation thématique et prévoir de réduire les risques en instaurant des conventions et accords en amont.

**Recommandation 6: visant le développement local**

- Soutenir des projets visant la gestion de l'environnement (conservation des ressources naturelles, gestion des déchets)
- Encourager les projets liant l'économie locale au tourisme pour mettre en valeur des produits locaux (agrotourisme, produits patrimoines)
- Planifier et mettre en œuvre l'éducation à l'environnement afin de sensibiliser la population locale
- Offrir des formations thématiques destinées aux guides, pour contribuer à l'organisation des tours thématiques et de séjours éducatifs au PNT

## 4 La stratégie pour un tourisme durable

Cette partie correspond à la mise en œuvre des recommandations formulées au chapitre précédent, intitulé « Réflexions stratégiques ». L'équipe de recherche suggère ainsi une vision, des objectifs et des résultats à atteindre, ainsi qu'une stratégie du tourisme durable organisée en trois phases et des projets concrets à mettre en place dans le cadre de cette stratégie. Le plan opérationnel qui en découle s'adresse exclusivement à l'équipe du PNT et se trouve en annexe.

La stratégie de tourisme durable proposée par l'équipe de recherche est basée sur les résultats des recherches menées sur le terrain (chapitre 2) et sur les réflexions stratégiques (chapitre 3). Enfin, elle repose sur les hypothèses suivantes, concernant le développement touristique :

- Marrakech demeure le lieu d'accueil privilégié pour les visiteurs du PNT ;
- L'ascension du Toubkal reste l'objectif principal des visiteurs du parc ;
- La demande touristique de produits « durables » continue d'augmenter ;
- Le nombre de touristes nationaux continue d'augmenter ;
- Le nombre de randonneurs individuels non-accompagnés par un guide augmente ;
- La population locale continue à vouloir s'impliquer dans le tourisme.

## 4.1 Vision pour un tourisme durable

La stratégie se base sur la vision, les objectifs et les résultats suivants :

Figure 11: Vision pour un tourisme durable

Vision			
Le PNT et sa périphérie accueillent un tourisme durable concerté entre tous les acteurs qui contribue à la protection de la biodiversité du parc et au développement socioéconomique de la population locale.			
<b>Objectif écologique</b> Les dommages environnementaux causés par le tourisme sont réduits.	<b>Objectif économique</b> Les retombées du tourisme augmentent pour la population locale et sont répartis de manière plus équitable.	<b>Objectif social</b> La population locale a la possibilité de participer aux prises de décision et aux activités concernant le tourisme.	<b>Objectif communication</b> L'interaction entre acteurs publics, privés et locaux est améliorée et basée sur des conventions.
<b>Résultats visant l'objectif écologique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un zonage est établi dans le PNT et respecté par les acteurs.</li> <li>• Un système de gestion des déchets est mis en place pour le PNT et sa périphérie</li> <li>• Un système de gestion des sentiers, des bivouacs et des refuges est établi dans la zone centrale.</li> <li>• Les visiteurs du PNT sont sensibilisés aux problèmes environnementaux.</li> </ul>	<b>Résultats visant l'objectif économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nouveaux produits valorisant les attraits des différentes vallées et encourageant l'économie locale sont promus.</li> <li>• Les structures touristiques gérées par la population locale sont renforcées dans les différentes vallées.</li> </ul>	<b>Résultats visant l'objectif social</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formations existantes aux métiers en montagne encouragent l'approche durable.</li> <li>• Des tables rondes rassemblant les représentants des douars sont mises en place.</li> </ul>	<b>Résultats visant l'objectif communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des structures de communication rassemblant les divers acteurs et à l'écoute de la population locale sont installées.</li> <li>• Divers acteurs actifs dans le PNT et sa périphérie partagent une vision commune pour le développement du tourisme durable et forment un réseau.</li> <li>• Du matériel d'information et de marketing faisant la promotion du PNT en tant que destination de tourisme durable est développé.</li> </ul>

## 4.2 Une stratégie en trois phases

Pour avancer vers les résultats définis ci-dessus, une approche en trois phases est suggérée. Ces trois phases partent du principe qu'il est d'abord important d'agir sur les problèmes les plus urgents et de construire les partenariats qui sont nécessaires pour cela. Ensuite seulement pourront être mises en place d'autres mesures pour le tourisme durable, comme indiqué dans la figure 12. Les phases et les expériences faites dans chacune d'entre d'elles sont interconnectées. Chaque phase doit être accompagnée d'étapes de réflexion afin de profiter de ces expériences et d'adapter le plan opérationnel.

**Figure 12 : Une stratégie en trois phases**

Les activités suggérées pour les trois phases comprennent autant le positionnement dans le paysage des acteurs que la gestion du territoire. Ces activités s'adressent aux divers acteurs concernés par le développement du tourisme dans le PNT et sa périphérie. Les projets qui découlent de ces activités sont listés dans le tableau 4 et organisés d'après la catégorie d'acteurs qui devraient en prendre la responsabilité.

**Phase 1 :** La première phase vise à gérer les problèmes les plus urgents et établir des plateformes de communication. Pour cela, les activités suivantes sont recommandées:

- Gérer les problèmes prioritaires dans la zone centrale et la périphérie ;
- Se positionner dans le paysage des acteurs ;
- Développer des partenariats au niveau régional et local ;
- Revoir et renforcer les structures de communication existantes.

**Phase 2 :** La deuxième phase vise l'établissement d'un système d'orientation pour les visiteurs et à élargir le réseau de partenaires durables :

- Développer des activités touristiques et sentiers qui orientent les touristes ;
- Développer des produits thématiques/projets pilotes ;
- Faire connaître l'aire protégée ;
- Élargir les partenariats.

**Phase 3 :** La troisième phase sert à consolider et à étendre les activités des phases précédentes :

- Élargir l'offre des produits thématiques sur la base des expériences faites dans les phases précédentes ;
- Intensifier la promotion de la destination aire protégée ;
- Élargir le réseau avec d'autres aires protégées.

### 4.3 Projets suggérés dans le cadre de la stratégie

La mise en œuvre d'une stratégie de tourisme durable dans le PNT et sa périphérie nécessite la bonne communication et coopération entre tous les acteurs impliqués directement et indirectement dans le développement du tourisme sur place. Par conséquent, le tableau ci-dessous énumère les responsabilités ou tâches qui devront elles aussi être accomplies par les différents acteurs sous l'initiative du responsable

pour le tourisme, afin d'avancer ensemble vers une vision commune définie dans la figure 11. Plus exactement, le tableau 4 indique :

- Les interventions en zone centrale, qui doivent majoritairement être menées sous la tutelle du responsable pour le tourisme au sein de l'équipe du PNT ;
- Les activités dans la périphérie, qui peuvent être initiées avec l'aide de la Direction du parc et qui demandent la volonté des acteurs communaux et régionaux ;
- Les mesures de soutien apportées par l'équipe du PNT ;
- Les mesures de soutien au niveau central (HCEFLCD, DREF).

Toute intervention dans le parc doit être évaluée en impact et efficacité pour accumuler le plus d'expérience possible et pour adapter les actions futures. La mise en place d'un système de suivi et de contrôle semble donc indispensable si l'on souhaite que ses planifications futures reposent sur une base de données fondée. Ces deux composantes d'un système de gestion demandent du personnel de terrain et des ressources financières importantes. A la longue, le PNT et d'autres parcs marocains devront donc envisager de mobiliser des ressources pour devenir des entités orientées vers une durabilité financière, voire un système d'autofinancement.

Au-delà des mesures de soutien et d'accompagnement que le HCEFLCD devrait offrir au PNT et au responsable du tourisme, le HCEFLCD a pour vocation de développer un système normalisé de gestion du tourisme destiné à d'autres aires protégées du Maroc, notamment par le biais de la distribution du manuel méthodologique développé dans le cadre de cette étude, qui permettra aux aires protégées du Maroc de mettre en place leur propre stratégie.

Un plan opérationnel pour l'équipe du parc décrivant plus en détail les projets pour les années qui suivent se trouve dans l'annexe 1.

**Tableau 4 : Aperçu des principaux projets nécessaires au développement d'un tourisme durable dans le PNT**

	Activités des acteurs régionaux (publics, privés)	Projets sous tutelle du responsable du tourisme du PNT	Activités de soutien par l'équipe du PNT et le HCEFLCD
<b>Phase I : gestion des problèmes prioritaires</b>	<p>Renforcer la communication entre les acteurs du tourisme</p> <p>Elaborer une vision commune pour le tourisme</p> <p>Mise en place d'un système de gestion de déchets et du trafic communal</p> <p>Revoir la réglementation relative aux constructions et investissements</p> <p>Renforcer la mise en valeur des produits du terroir</p> <p>Mise en place d'un système pour enregistrer le nombre de touristes</p> <p>Mise un place d'un système de secourisme</p>	<p>Participer aux plateformes de communication</p> <p>Établir des partenariats avec des acteurs motivés : « réseau durable »</p> <p>Revoir le zonage et les activités touristiques</p> <p>Développer une gestion des déchets pour la zone centrale (partenariats)</p> <p>Développer une gestion de bivouacs (partenariats)</p> <p>Établir un système de contrôle des activités touristiques</p> <p>Développer du matériel d'information</p> <p>Installer des panneaux indiquant la réglementation/des informations</p> <p>Assister la formation des accompagnateurs (partenariats)</p>	<p><u>Soutien fourni par l'équipe du PNT :</u></p> <p>Meilleure concertation sur les tâches et compétences au sein de l'équipe du PNT</p> <p>Poursuite des activités d'éducation à l'environnement</p> <p>Poursuite de projets de développement rural dans la périphérie</p> <p>Coopération avec des chercheurs pour rassembler des données</p> <p><u>Soutien par le HCEFLCD :</u></p> <p>Élaborer un format pour les cahiers des charges</p> <p>Créer un système de suivi</p> <p>Créer de nouveaux postes: personnel de terrain</p> <p>Identifier des sources de financement alternatives</p>
<b>Phase II : orientation et réseaux</b>	<p>Élaborer des accords et conventions entre les acteurs</p> <p>Elargir la formation des acteurs du tourisme</p> <p>Élaborer un système pour assurer la qualité des structures d'accueil</p> <p>Par vallée : élaborer un plan touristique (activités, structures d'accueil, ...)</p> <p>En fonction du plan : Construire de nouvelles infrastructures</p>	<p>Établir des points d'entrée</p> <p>Maintenir et baliser les sentiers que l'on souhaite promouvoir (partenariat)</p> <p>Développer une carte touristique (partenariat)</p> <p>Développer un produit thématique dans une vallée: expérience pilote « produit vallée » et mise en valeur de produits du terroir (partenariat)</p> <p>Promouvoir un marketing commun du réseau durable</p>	
<b>Phase III : Extension</b>	<p>Marketing / Commercialisation de la région Toubkal</p> <p>Élargir les activités : formation, infrastructures, produits spécifiques (terroirs, sportifs) pour soutenir des régions défavorisées</p>	<p>Maison du Parc</p> <p>Développer de nouveaux tours thématiques</p> <p>Développer de nouveaux « produits vallées » – approfondir les « produits terroir »</p> <p>Établir un réseau de Parcs Nationaux du Maroc à but touristique</p>	

## Annexe

### Annexe 1: Plan opérationnel pour l'équipe du PNT

A noter :

- Différentes activités peuvent et doivent être entamées simultanément ;
- Les activités par phase indiquées dans les tableaux ci-dessous ne sont ordonnées ni au niveau chronologique ni au niveau des priorités. L'équipe devrait essayer d'aborder toutes les activités suggérées pour chaque phase ;
- Afin que toutes les activités puissent être conduites respectant les délais préalablement définis, différents responsables parmi l'équipe du parc ont été identifiés (voir colonne « responsables »). Les activités devraient être coordonnées par le responsable du tourisme ;
- Pour certaines activités, le rôle du parc se limite à celui d'initiateur, de facilitateur, ou de coordinateur ;
- Les lieux d'intervention suggérés correspondent aux résultats des analyses (voir chapitre 2) et dépendent de la localisation des problèmes qui devraient être traités prioritairement ;
- Des indicateurs permettant un suivi des projets doivent être définis. Dans ce plan opérationnel, l'exercice a été fait pour la première phase ;
- Dans la colonne « résultats » sont énumérés les résultats formulés dans la figure 11 « Vision pour un tourisme durable ».

Phase I (2010 – 2012)							
Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Indicateurs	Suivi
Participation aux plateformes de communication	4a Structures de communication 4b Réseau pour un tourisme durable		Tourisme Communication Directrice	PAT	Continu	Le PNT a participé à un minimum de 75% des rencontres du comité du PAT	Continu
Développement de partenariats avec acteurs	3b Tables rondes 4a Structures de communication 4b Réseau pour un tourisme durable	Identifier des acteurs intéressés	Tourisme (développement Garde forestier (suivie, tables rondes))	Associations locales, représentants des communes, gîteurs, guides, muletiers	2 fois par an	Des tables rondes par vallée et des rencontres du groupe de travail ont eu lieu deux fois par an	2 <sup>ème</sup> étape : Organiser des tables rondes dans les autres vallées Élargir et approfondir les partenariats avec des acteurs privés et locaux
		Créer des tables rondes <sup>1</sup> : Ait Mizane, Ourika					
		Établir un groupe de travail tourisme durable					

<sup>1</sup> Sujets proposés pour les tables rondes et groupes de travail : communication entre acteurs, faire connaître les « bons exemples » en matière de tourisme durable dans la région, mesures de gestion de l'environnement, décongestion du trafic routier, participation locale/distribution des bénéfices. Par la suite : marketing commun de l'approche durable.

## Continuation phase 1

Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Indicateurs	Suivi
Révision du zonage dans le PNT et rapport avec le tourisme	1a Zonage	<p>Identifier la situation du zonage en lien avec les activités touristiques</p> <p>Adapter le zonage aux besoins</p> <p>Définir de nouvelles zones</p> <p>Diffuser la réglementation relative à la zone centrale (matériel d'information, carte touristique, panneaux)</p>	Directrice / science Tourisme	Chercheurs Agences de voyages Eventuellement : Service de l'environnement	6 mois pour la révision du zonage  6 mois	Après un an, un zonage est établi. Les délimitations des zones sont marquées	Revoir le zonage après 3 ans Contrôler régulièrement le zonage et le respect des réglementations
Développement d'un système de gestion de déchets pour les axes principaux en zone centrale	1b Gestion de déchets	<p>Identifier des partenaires sur l'axe Imilil – lac d'Ifni</p> <p>Définir les tâches et responsabilités</p> <p>Trouver une solution pour le financement (donations, contributions, sponsoring, budget du PNT)</p> <p>Elaborer des cahiers des charges (pour collecte, transport)</p>	Tourisme (développement) Garde forestier (suivi)	Associations locales, accompagnateurs, agences de voyages, communes	6 mois	Après un an il existe un cahier de charge réglant la collecte et le transport des déchets sur l'axe Imilil - lac d'Ifni.	Après 1 an: Évaluer les expériences, adapter le système: l'appliquer à l'Ourika et, par la suite, à d'autres vallées

## Continuation phase 1

Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Indicateurs	Suivi
Développement d'un système de gestion des bivouacs	1c Gestion de sentiers, bivouacs	<p>Identifier 4 bivouacs à haute fréquentation en zone centrale</p> <p>Si parmi ses bivouacs il y en a sans gestion : identifier les partenaires potentiels pour la gestion</p> <p>Pour tous les bivouacs : élaborer un cahier de charge avec gérant (hygiène, eaux, déchets, enregistrement) basé sur la réglementation existante</p> <p>Prévoir une formation pour les gérants</p>	Tourisme (développement Garde forestier (suivi))	<p>Agences de voyages, accompagnateurs</p> <p>Associations locales, bergers</p> <p>Bergers, associations locales, éventuellement avec CAF, Terre d'Amanar</p> <p>CAF, Terre d'Amanar</p>	6 mois	Après un an, 4 bivouacs sont aménagés et gérés Il existe un cahier de charge définissant les responsabilités et droits des gérants	Après 1 an: Évaluer les expériences, adapter le système et identifier 4 bivouacs supplémentaires
Établissement d'un système de contrôle des activités touristiques	1b Gestion de déchets, 1c Gestion de sentiers, bivouacs	<p>Prévoir 3 patrouilles par an sur l'axe Imilil – lac d'Ifni et aux 4 bivouacs</p> <p>Discuter les problèmes perçus avec les gérants des bivouacs et refuges et avec le groupe de travail pour un tourisme durable</p> <p>Discuter les résultats et chercher des solutions</p>	Tourisme Garde forestier	<p>En coopération avec les gardes forestiers</p> <p>Tables rondes, plateforme de communication (PAT)</p>	<p>A partir de maintenant</p> <p>3 fois par an (en début de saison, à la fin d'août et en octobre), 5 jours</p>	3 fois par an, une patrouille est déployée sur les grands axes	Extension à toutes les vallées et sentiers

## Continuation phase 1

Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Indicateurs	Suivi
Développement de matériel d'information	4c Matériel d'information	Élaboration de trois brochures : 1. Limites et zonage du PNT ; objectifs et réglementation du parc ; attrait du parc ; vision pour un tourisme durable 2. Relation entre les déchets et l'écosystème 3. Bonne gestion des bivouacs et refuges	Tourisme Education à l'environnement	Pour brochures 2 et 3 : CAF Externalisation de la formulation didactique et mise en page	3 mois pour élaborer le contenu 3 mois pour formulation didactique et mise en page	Après un an, il existe au moins une brochure, après deux ans la deuxième, après 3 ans la troisième brochure	Développer de nouvelles brochures en fonction des besoins
Révision des panneaux de réglementation	1a Zonage 4c Matériel d'information	Diffuser du matériel sur les partenaires	Garde forestier Tourisme	Tables rondes, groupe de travail tourisme durable, PAT	2 mois	Les brochures sont accessibles dans 50% des structures d'hébergement Après 6 mois tous les panneaux sont intacts	Entretien des panneaux
Mener des cours au Centre de formation d'Ourika	3a Formation	Faire l'état des lieux des panneaux existants Si nécessaire : restauration Offrir des cours expliquant les sujets évoqués dans le matériel d'information	Tourisme Education à l'environnement		3-5 jours	3-5 jours de cours portant sur le PNT font parti du curriculum du centre de formation d'Ourika	Elargir les offres de cours

Phase II (2013 – 2015)						
Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Suivi
Construction de points d'entrée / d'accueils	1d Sensibilisation visiteurs	Reprendre et mettre en œuvre les plans existants	Directrice Tourisme	Pour la planification : architecte	3 mois	Entretien des accès Recueil et analyse des informations collectées
		Prévoir et installer des systèmes d'enregistrement des impressions des visiteurs		Pour la construction : ouvriers locaux		
Entretien et balisage des sentiers que l'on souhaite encourager	1c Gestion de sentiers, bivouacs, refuges 2a Valorisation des différentes vallées	Externaliser la construction	Tourisme Garde forestier	Accompagnateurs en montagnes, agences de voyages	1 fois par an (printemps) Plus fréquemment en cas de besoins (crues, glissements de terrain)	Inclure d'autres sentiers en cas de besoin
		Identification des parcours que l'on souhaite encourager		Bergers, associations locales CAF et Terre d'Amanar (pour la formation en gestion de bivouac)		
		Identifier des lieux de bivouac sur ces sentiers et leurs gérants potentiels → conclure un accord pour la gestion et la formation ; indication des bivouacs				
		Évaluer les besoins de travaux pour l'entretien des sentiers (volume et nature du travail, coûts)		Ingénieur		
		Identifier des sources de financement pour l'entretien des sentiers (ex : dons, contributions, sponsoring, budget PNT)				
		Constituer des brigades chargées de l'entretien		Associations locales ou population des vallées défavorisées		

## Continuation phase 2

Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Suivi
Production d'une carte touristique / randonnée du PNT et sa périphérie	1b Gestion des déchets ; 1c Gestion des sentiers, bivouacs, refuges 2a Valorisation des différentes vallées 1d Sensibilisation des visiteurs	Carte topographique 1 :50.000 en français Identifier des points d'intérêts : limites / zones, sentiers, bivouacs / refuges, attraits particuliers (naturels, historiques, culturels), azibs, douars ... Embaucher un cartographe pour l'élaboration Pour le verso de la carte : rassembler des articles sur la région (histoire, culture, écosystèmes), le PNT (objectifs, réglementations) et le tourisme durable (charte, contact du réseau durable)	Tourisme	Pour le financement : secteur privé (publicité), budget du PNT Pour l'identification d'attraits : agences et accompagnateurs ; associations locales Cartographe Chercheurs	1 an	Édition en arabe Édition en anglais
Développement d'un produit thématique dans la vallée de Tifnoute	2a Valorisation des différentes vallées 2b Renforcement des structures locales	Évaluer les expériences du projet liant les plantes aromatiques au tourisme (Agoundis) Identifier les partenaires dans la vallée de Tifnoute Identifier les attraits de la vallée (naturels, culturels, produits locaux) Mise en place de circuits locaux / de « produits vallées » Formation de guides et structures d'accueil Élaborer le matériel d'information / de marketing	Tourisme Écodeloppement	GTZ Commune, associations de douars, guides potentiels Groupe de travail sur le tourisme durable Centre de formation d'Ourika Réseau international « durable »	2-3 ans	Élargir l'approche à d'autres vallées après une évaluation intense des résultats et une analyse des potentialités et risques dans la nouvelle vallée

## Continuation phase 2

Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	Suivi
Promotion d'un marketing commun du groupe de travail sur le tourisme durable	4a Structures de communication 4b Réseau pour un tourisme durable 4c Promotion du PNT	Élaborer une brochure promotionnelle commune à diffuser auprès de tour opérateurs, agences, foires : destination parc, produits, structures d'accueil et d'accompagnement + prix	Tourisme Communication	Membres du groupe de travail sur le tourisme durable Réseaux internationaux de tourisme durable (ex : Forum « Anders Reisen »)	Élaborer la brochure : 6 mois Diffusion et représentation : activité continue	Agrandir le réseau Adapter les brochures Choisir les représentants du groupe pour l'organisation d'ateliers, foires
		Élaborer un site internet (le contenu correspond à la brochure ci-dessus, liens hypertexte pointant vers les sites des membres du groupe de travail sur le tourisme durable)		Externaliser la mise en page: webmestre	1 mois	Mise à jour Inclure de nouvelles informations et initiatives : adhérents de la charte, nouveaux produits
Élaboration d'accords et de conventions	4a Structures de communication 4b Réseau pour un tourisme durable 4c Promotion du PNT	Élaborer une vision commune « tourisme durable dans le PNT » Rédiger le contenu de la convention et définir le système de sanction Diffuser la convention ; publication des adhérents sur le site internet	Tourisme Communication Directrice	Membres du groupe de travail sur le tourisme durable Tables rondes Éventuellement le PAT	1 an	Agrandir le réseau : recruter de nouveaux adhérents Contrôle du respect de la charte

Phase III (2016 - ...)						
Projets	Résultats visés	Activités	Responsables	Partenaires	Durée	
Installation d'une « Maison du Parc » à Imill ou Armed	1d Sensibilisation des visiteurs 4d Promotion du PNT 2a Valorisation des différentes vallées 2b Renforcement des structures locales 4c Matériel d'information	Planifier, construire, aménager, gérer Pour la gestion : prévoir l'externalisation de certaines tâches	Tourisme Éducation à l'environnement Directrice	Commune Pour la gestion : association locale	3 ans	
Développement de nouveaux tours thématiques et de « produits vallées »/ « produits terroir » (Azzaden, Imgdal)	2a Valorisation des différentes vallées 2b Renforcement des structures locales 4b Réseau pour un tourisme durable	Identification, planification, formation, promotion si besoin construction et restauration (sentiers, attractions locales)	Tourisme Écodéveloppement	Associations locales, groupe de travail tourisme durable	3 ans	
Etablissement d'un réseau de Parc Nationaux du Maroc à but touristique	4b Réseau pour un tourisme durable 4c Promotion du PNT	Créer un produit « Parcs Marocains » Créer un label « en accord avec les parcs marocains »	Tourisme Directrice	HCEFLCD, autres équipes parcs	3 ans	

## Annexe 2 : Liste des ateliers et entretiens

### Liste des ateliers

Catégories d'ateliers	Participants (nombre de participants entre parenthèses)	Localisation
Ateliers au niveau local (5)	Participants de l'association locale d'Armed (15) Muletiers d'Armed (3) Participants d'Association du douar de Takatert (10) Hommes du douar Agoundis (5) Participants de l'Association des femmes d'Al Mahzane (11)	Armed/Ait Mizane Armed/Ait Mizane Takatert/Tifnoute Agouns/Ourika Al Mahzane/ Agoundis
Ateliers regroupant les niveaux local, provincial et national (2)	Acteurs publics provinciaux et régionaux, investisseurs privés, agences de voyages, représentants de professionnels Tous les acteurs	Marrakech  Tahanaout

### Liste des entretiens

Catégories d'institutions	Acteurs (nombre d'entretiens entre parenthèses)	Localisation
Acteurs publics au niveau national (2)	HCEFLCD Ministère de Tourisme et SMIT	Rabat
Acteurs publics provinciaux et régionaux (8)	Représentant de gouvernement provincial responsable pour le tourisme (PAT) Direction du PNT Délégation du Tourisme Service Régional de l'Environnement Centre Régional d'Investissement Inspection Régionale de l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement Agence Urbaine de Marrakech Direction Provincial d'Agriculture	Région Marrakech-Tensift-Al Haouz Province Al Haouz Tahanaout et Marrakech
	Représentant d'autres parcs nationaux (2)	
Experts (4)	Said Boujroutf, Université Cadi Ayyad Ahmed Ouhammou, Université Cadi Ayyad Mohamed Ramou, Université Mohammed V-Agdal Fabrice Cuzin	Marrakech et Rabat
Entreprises touristiques non-locales (9)	Agences de voyages (6) Tour opérateurs (3 réponses de 13 demandes)	Marrakech Allemagne, Royaume-Uni et France par téléphone et email

Investisseurs privés (4)	Kasbah de Toubkal, Terre d'Amanar, Dar Tassa, Kasbah de Tamadot	Vallée d'Ait Mizane et vallée d'Azzadene
Représentants de professionnels (2)	Conseil Provincial du Tourisme Associations de guides	Marrakech Imlil
Acteurs publics locaux (5)	Présidents des communes d'Aghbalou, d'Asni, d'Ijoukak et de Toubkal Espace associatif d'Al Haouz	Aghbalou, Asni, Ijoukak et Toubkal Tahanaout
Acteurs locaux : Vallée d'Ait Mizane (19)	Association Tiwizi pour le développement de l'environnement Association Tifaouine à Asni Association des amis du domaine naturel du Toubkal à Imlil Association de Mezzik Guides (3), gîteurs (5), muletiers (1), foyers (6)	Asni, Imlil, Armed, Mezzik et Imine Talaoule
Vallée d'Ourika (11)	Centre d'Information Touristique Association pour la protection de l'environnement et le développement touristique à Setti Fatma Association de Bienfaisance et de Développement du Bassin de l'Ourika Guides (1), gîteurs (3), foyers (4)	Ourika, Setti Fatma et Oukaimden
Vallée de Tifnoute (10)	Ex-président de la commune de Tifnoute Association du douar Takatert Gîteurs (4), propriétaire d'une boutique (1), foyers (3)	Tifnoute, Amsouart, Imhilene
Vallée d'Agoundis (6)	Association des femmes d'Al Mahzane Association d'Ait Ayoub pour le développement de l'environnement et pour le développement social Association d'Ijoukak pour le développement et pour l'environnement et la coopération Guides (1), gîteurs (2)	Ijoukak, Al Mahzane
Autres acteurs	Touristes (14)	Dans toutes les vallées
Coopération internationale	Représentants de la GTZ	

## Bibliographie

**ALIFRIQUI, Mohamed (2004):** Rapport: Synthèse des diagnostics villages, Vallée de l'Agoundis (Commune d'Ijoukak, Province d'Al Haouz), Projet: Appui a la mise en place d'une stratégie participative de gestion des RN dans la zone d'Al Haouz et du Parc National du Toubkal, Projet MOR/02/10.

**ATES (2009):** Le tourisme équitable et solidaire. Les définitions (<http://www.tourismesolidaire.org/f/letourismeequitableetsolidaire/lesdefinitions.html>, article daté du: 30.09.2009).

**BFN (Bundesamt für Naturschutz) (2006):** Definition Sanfter Tourismus, Umweltverträglicher Tourismus, Ökologischer Tourismus und Nachhaltiger Tourismus. Bonn. ([http://www.bfn.de/0323\\_iyesanft.html](http://www.bfn.de/0323_iyesanft.html), article daté du: 26.09.2009).

**BOUJROUF, Said; TEBBAA, Ouidad (2006):** Le Tourisme de Montagne. Réalité et perspectives. El Watanya, Marrakech.

**CHARTERS, Tony; SAXON, Elizabeth (2007):** Tourisme et Montagne. Guide Pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Paris. (<http://www.uneptie.org/shared/publications/pdf/DTIx0980xPA-MountainsFR.pdf>, article daté du: 23.09.2009).

**COCCOSSIS, Harry; MEXA, Alexandra (2004):** The challenge of tourism carrying capacity assessment. Theory and practice. Hants.

**COMMISSION EUROPÉENNE DG ENVIRONNEMENT (2007):** Les plantes d'Europe : statut et menaces. In : Natura 2000. Lettre d'information nature. N.23. Brussel.

([http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/nat2000news1/nat23\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/nat2000news1/nat23_en.pdf), article daté du: 30.09.2009).

**COMITÉ MAROCAIN DU TOURISME RESPONSABLE :** Charte Marocaine du Tourisme Responsable (année d'édition inconnue).

**CPT (2009):** Conseil Provincial de Tourisme. Plan d'action promotionnel 2009. Marrakech.

**DELOITTE & TOUCHE (2003):** La voie du tourisme durable. Du concept à l'application. Série de présentations PowerPoint au Souss Massa dans le cadre de formation écotourisme à l'attention des associations partenaires du PNSM en coopération avec la GTZ.

**DREF (Direction régionale des Eaux et Forêt) (2008):** Projet-Programme. Développement et valorisation du Parc National du Toubkal (2008-2010). Marrakech.

**EAGLES, Paul F.J.; McCOOL, Stephen F.; HAYNES, Christopher D. (2002):** Sustainable Tourism and Protected Areas. Guidelines for Planning and Management. Best Practices Protected Area Guidelines Series No.8. Prepared for the UNEP, WTO, IUCN. Gland, Cambridge. ([http://cmsdata.iucn.org/downloads/pag\\_008.pdf](http://cmsdata.iucn.org/downloads/pag_008.pdf), article daté du: 23.09.2009).

**ELLINGHAM, Mark; JACOBS, Daniel; BROWN, Hamish; MCVEIGH, Shaun (Eds.) (2007):** The Rough Guide to: Morocco. New York, London, Delhi, p. 4-6.

**GTZ (2007):** Tourismus als Handlungsfeld der deutschen Entwicklungszusammenarbeit - Grundlagen, Handlungsbedarf und Strategieempfehlungen. Eschborn.

**HANAFI, Abdelhakim (2000):** Contributions au développement des potentialités écotouristiques du Parc National du Toubkal. Marrakech. Document non-publié.

**HCEFLCD (2006):** Direction des Ressources Humaines et des Affaires Administratives - Cartographie des métiers. Rabat.

**HCEFLCD (2008):** Atelier international sur le tourisme durable dans les aires protégées du Maroc. Rapport 2007. Rabat.

**HCEFLCD, GTZ (2008):** Atelier International sur le Tourisme Durable dans les Aires Protégées du Maroc. Rapport 2007. GTZ. Rabat.

**IUCN (2002):** Sustainable tourism in protected areas. Guidelines for planning and management. Gland.

**LEXIKON DER NACHHALTIGKEIT (2009):** Marrakech Prozess Archiv. ([http://www.nachhaltigkeit.info/artikel/marrakesch\\_prozess\\_1132.htm](http://www.nachhaltigkeit.info/artikel/marrakesch_prozess_1132.htm), article daté du: 03.08.2009).

**MADBOUHI, Mostafa (2006) :** Stratégie Nationale des Aires Protégées. Clearing House Mechanism on Biodiversity of Morocco ([http://ma.chm-cbd.net/manag\\_cons/nsap\\_ma/snap](http://ma.chm-cbd.net/manag_cons/nsap_ma/snap), article daté du 01.10.2009).

**MADBOUHI, Mostafa (2008):** Projet de loi n° 07- 22 relative aux aires protégées, Centre d'Echange d'Information sur la Biodiversité du MAROC ([http://ma.chm-cbd.net/manag\\_cons/esp\\_prot/stat\\_nat/projet-de-loi-n-07-22-relative-aux-aires](http://ma.chm-cbd.net/manag_cons/esp_prot/stat_nat/projet-de-loi-n-07-22-relative-aux-aires), Stand: 20.09.09).

**MAHE, Erik (1996):** Parc National du Toubkal, Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion, Volume 1, Propositions, im Auftrag des Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole, Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols. Rabat.

**McCOOL, Stephen (1996):** Limits of acceptable change: a framework for managing national protected areas: experiences from the United States. Montana.

([http://juneau.org/tourism2/documents90-99/Limits\\_of\\_Accept\\_Change96.pdf](http://juneau.org/tourism2/documents90-99/Limits_of_Accept_Change96.pdf), article daté du: 01.10.2009).

**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR (2009)** : La province d'Al Haouz en chiffres. Statistiques de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz. Juin 2009.

**MINISTÈRE DU TOURISME (2005)**: 2010 Vision and Future. A brief overview of the 2010 Vision. Rabat. (<http://www.tourisme.gov.ma/english/2-Vision2010-Avenir/1-en-bref/enbref.htm>, article daté du: 26.09.2009).

**MINISTÈRE DU TOURISME (2009)**: Tourisme rural au Maroc. Les pays d'accueil touristique. Rabat. (<http://www.ruraltourism.ma/fr/apropos/pat.asp>, article daté du: 25.09.2009).

**MIT (2009)**: Découvrez les Nominées 2009. Des Trophées du Tourisme Responsable. (<http://www.tropheesdutourismeresponsable.com/nomines-projet-HDDB467fa80e58a19.html>, article daté du: 01.10.2009).

**MOUSSAOUI, Mohamed (2008)**: Diagnostic socio-économique, Plan d'Aménagement et de Gestion des Massifs des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAG-PAM), Projet: Appui à la valorisation et à la gestion durable des massifs des PAM dans la vallée d'Agoundis (Commune Rurale d'Ijoukak, Province d'Al Haouz), Rapport de consultation. Rabat.

**MOWFORTH, Martin; MUNT, Ian (2009)**: Tourism and Sustainability. Development, globalization and new tourism in the Third World. Routledge. London, New York.

**ONMT (2009)**: Maroc, pour un Tourisme Responsable. Trophées Maroc Du Tourisme Responsable. Dossier de participation. Rabat. (<http://www.tourisme.gov.ma/docspdf/Actualités/Dossier de participation Trophées TR 2009.pdf>, article daté du: 22.09.2009).

**OUALALOU, Fathallah; CHAMI, Hassan; BENAMOUR, Mohamed (2001)**: Accord d'application de l'accord cadre 2001-2010. Sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Marrakech. (<http://www.tourisme.gov.ma/docspdf/accordappli.pdf>, article daté du: 01.10.2001).

**OUHAMMOU, Ahmed (2005)**: Flore et végétation du Parc National de Toubkal (Haut-Atlas de Marrakech, Maroc): typologie, écologie et conservation, thèse de doctorat, Université Cadi Ayyad, Faculté des sciences Semlalia. Marrakech.

**PNUE (2007)**: Tourisme et montagnes. Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne. Paris.

**PNUE (2009)**: Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable. Tourisme et durabilité. Brochure distribué lors de la 5eme réunion à Marrakech.

**RAMOU, Hassan (2004)**: Idraren n'Toubkal: Un parc national à découvrir, Topoguide touristique du Parc National du Toubkal, rapport, Rabat.

**RAMOU, Hassan (2005):** Le Tourisme Durable et les Montagnes au Maroc, Le cas du Parc National de Toubkal et du S.I.B.E. de Saghro, thèse de doctorat en géographie, Université Mohammed V-Agdal, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

**RAMOU, Hassan (2006):** Tourisme de Montagne dans le Parc National du Toubkal: Un outil de valorisation et de conservation des ressources naturelles ou de leur dégradation. in: BOUJROUF, Said et TEBBAA, Ouidad (2006): Le Tourisme de Montagne, Réalités et perspectives. p. 181-191. Marrakech.

**RIBI, Mohammed (2008):** La Place du Tourisme Durable dans les Aires Protégées. In : HCEFLCD, GTZ: Atelier International sur le Tourisme Durable dans les Aires Protégées du Maroc. Rapport 2007.GTZ. p. 13-14. Rabat.

**SMIT (2009a):** Assistance technique à la mise en œuvre des pays d'accueils touristiques. Développement du tourisme rural au Maroc. Appels d'offres N°06/SMIT/2009. Rabat.

**SMIT (2009b):** Plan d'action. Rabat.

**STRASDAS, Wolfgang (2001):** Ökotourismus in der Praxis. Zur Umsetzung der sozioökonomischen und naturschutzpolitischen Ziele eines anspruchsvollen Tourismuskonzeptes in Entwicklungsländern. Dissertation. Ammerland.

**STRASDAS, Wolfgang (2002):** The Ecotourism Training Manuel for Protected Areas Managers. Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung (DSE) und Fachzentrum für Ernährung, Ländliche Entwicklung und Umwelt. Zsorschau.

**STRASDAS, Wolfgang (2007):** Ecotourism and protected areas management. Présentation PowerPoint pour les cours en Sustainable Tourism Management à la Fachhochschule Eberswalde - University of Applied Sciences. Documents non-publiés.

**UNESADSD 2009:** Sustainable Tourism. New York. ([http://www.un.org/esa/dsd/susdevtopics/sdt\\_susttour.shtml](http://www.un.org/esa/dsd/susdevtopics/sdt_susttour.shtml), article daté du: 26.09.2009).

**UNECOSOC (2001):** Sustainable Development of Tourism-E/CN.17/2001/PC/21. Luxembourg. (<http://ces.iisc.ernet.in/hpg/envis/sdev/N0127451.pdf>, article daté du: 01.10.2009).

**UNWTO/UNEP (1994):** Guidelines: Development of national parks and protected areas for tourism. Madrid.

**UNWTO (2001):** The German Ecotourism Market. Special Report, Number 10. Madrid.

**UNWTO (2004a):** Indicators for sustainable development of tourism destinations. A guidebook. Madrid.

**UNWTO (2004b):** Concepts and Definitions. Sustainable Development of Tourism. Conceptual Definition. Madrid. ([http://www.world-tourism.org/frameset/frame\\_sustainable.html](http://www.world-tourism.org/frameset/frame_sustainable.html), article daté du: 26.09.2009).

## Liste der SLE Publicationen seit 1972

- Alfred Gerken**, Daniela Bese, Andrea Düchting, Henri Gebauer, Christian Rupschus, Sonja Elisabeth Starosta: **Promoting Regional Trade to Enhance Food Security. A Case Study on the Border Region of Tanzania and Zambia**. Berlin 2009 S239
- Ekkehard Kürschner**, Eva Diehl, Janek Hermann-Friede, Christiane Hornikel, Joscha Rosenbusch, Elias Sagmeister: **Impacts of Basic Rural Energy Services in Bangladesh. An Assessment of Improved Cook Stove and Solar Home System Interventions**. Berlin 2009 S238
- Ina Dupret**, Anna Heinrich, Christian Keil, Fabian Kienle, Caroline Schäfer, Felix Wagenfeld: **30 Años de Cooperación entre Bolivia y Alemania en el Sector de Riego. Impactos Logrados y Lecciones Aprendidas**. Berlin 2009 S237
- Erik Engel**, Anna Dederichs, Felix Gärtner, Jana Schindler, Corinna Wallrapp: **Développement d'une stratégie de tourisme durable dans les aires protégées du Maroc. Tome 1: Le cas du Parc National du Toubkal**. Berlin 2009 S236 Vol. I
- Erik Engel**, Anna Dederichs, Felix Gärtner, Jana Schindler, Corinna Wallrapp: **Développement d'une stratégie de tourisme durable dans les aires protégées du Maroc. Tome 2: Manuel Méthodologique. L'élaboration d'une stratégie, pas à pas**. Berlin 2009 S236 Vol. II
- Heidi Feldt**, Maren Kröger, Stefan Roman, Annelie Scheider, Magdalena Siedlaczek, Florian Warweg: **Stärkung der Zivilgesellschaft – Bewertung des DED-Beitrages in Peru in den Bereichen Demokratieförderung sowie Zivile Konfliktbearbeitung und Friedensförderung**, Berlin 2008 S235
- Ralf Arning**, Christin Bauer, Constanze Bulst, Annalena Edler, Daniel Fuchs, Alexandra Safi: **Les petites et moyennes exploitation agricoles face aux structures de supermarchés – commercialisation des produits agricoles en Tunisie et au Maroc à l'exemple de trois filières**, Berlin 2008 S234
- Gabriele Zdunnek**, Dorothee Dinkelaker, Britt Kalla, Gertraud Matthias, Rebecca Szrama, Katrin Wenz: **Child Labour and Children's Economic Activities in Agriculture in Ghana**, Berlin 2008 S233
- Christian Staiss**, Stephen Ashia, Maxwell Aziabah Akansina, Jens Boy, Kwarteng Frimpong, Bettina Kupper, Jane Mertens, Philipp Schwörer, Silvia Ullrich: **Payments for Environmental Services as an Innovative Mechanism to Finance Adaptation Measures to Climate Change in Ghana**, Berlin 2008 S232
- Erik Engel**, Nicole Piepenbrink, Jascha Scheele, Conrad Dorer, Jeremy Ferguson, Wera Leujak: **Being Prepared: Disaster Risk Management in the Eastern Visayas, Philippines**. Berlin 2007 S231
- Carola Jacobi-Sambou**, Ruth Becker, Till Bellow, Sascha Reeb, Levke Sörensen, Simon Stumpf: **Armutsmindernde Wirkungen ausgewählter Vorhaben des deutschen EZ-Portfolios in Burkina Faso**. Berlin, 2007 S230
- Heiko Harms**, Diana Cáceres, Edgar Cossa, Julião Gueze, Moritz Ordemann, Alexander Schrade, Ute Straub, Sina Uti: **Desenvolvimento Económico Local em Moçambique: m-DEL para a Planificação Distrital – um método para identificar potencialidades económicas e estratégias para a sua promoção (Vol. 1)**. Berlin 2007 S229 Vol. I
- Heiko Harms**, Diana Cáceres, Edgar Cossa, Julião Gueze, Moritz Ordemann, Alexander Schrade, Ute Straub, Sina Uti: **Guião para aplicação do m-DEL – uma ferramenta para as Equipas Técnicas Distritais (Vol. 2)**. Berlin 2007 S229 Vol. II

- Thomas König**, Jantje Blatt; Kristian Brakel; Kristina Kloss; Thorsten Nilges; Franziska Woellert: **Market-driven development and poverty reduction: A value chain analysis of fresh vegetables in Kenya an Tanzania.** Berlin 2007 S228
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.), Entwicklungspolitische Diskussions-tage 2007. Dokumentation zur Veranstaltung vom 24.-77. April 2007 in Berlin.** Berlin, 2007 S227
- Christian Berg**, Karin Fiege, Beate Holthusen, Gesa Grundmann, Iris Paulus, Shirley Wouters, Gabriele Zdunek,: **Teamleitung: Erfahrungen mit Aktions- und Entscheidungsorientierten Untersuchungen.** Berlin, 2007 S226
- Karin Fiege**, Saskia Berling, Ivo Cumbana, Magdalena Kilwing, Gregor Maaß, Leslie Quitzow, **Contribuição da Construção de Estradas Rurais na Redução da Pobreza? Análise de Impacto na Provincia de Sofala, Moçambique.** Berlin, 2006 S225
- Erik Engel**, Henrica von der Behrens, Dorian Frieden, Karen Möhring, Constanze Schaaff, Philipp Tepper, **Strategic Options towards Sustainable Development in Mountainous Regions. A Case Study on Zemo Svaneti, Georgia.** Berlin, 2006 S224
- Christian Berg**, Susanne Bercher-Hiss, Martina Fell, Alexander Hobinka, Ulrike Müller, Siddharth Prakash, **Poverty Orientation of Value Chains for Domestic and Export Markets in Ghana.** Berlin, 2006 S223
- Stephan Amend**, Jaime Cossa, Susanne Gotthardt, Olivier Hack, Britta Heine, Alexandra Kurth, **Katastrophenrisikoreduzierung als Prinzip der Ländlichen Entwicklung - Ein Konzept für die Deutsche Welthungerhilfe. (Nicaragua).** Berlin, 2006 S222
- Karin Fiege**, Saskia Berling, Ivo Cumbana, Magdalena Kilwing, Gregor Maaß, Leslie Quitzow, **Armutsminderung durch ländlichen Straßenbau? Eine Wirkungsanalyse in der Provinz Sofala, Mosambik.** Berlin, 2006 S221
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.), Entwicklungspolitische Diskussions-tage 2006. Dokumentation zur Veranstaltung vom 3.-6. April 2006 in Berlin.** Berlin, 2006 (nur als CD erhältlich) S220
- Ivonne Antezana**, André Fabian, Simon Freund, Eileen Gehrke, Gisela Glimmann, Simone Seher, **Poverty in Potato Producing Communities in the Central Highlands of Peru.** Berlin, 2005 S219
- Melanie Djédjé**, Jessica Frühwald, Silvia Martin Han, Christine Werthmann, Elena Zanardi, **Situation de référence pour le suivi axé sur les résultats – Étude réalisée pour le Programme de Lutte Contre la Pauvreté (LUCOP) de la Coopération Nigéro-Allemande.** Berlin, 2005 S218
- Gesa Grundmann**, Nathalie Demel, Eva Prediger, Harald Sterly, Azani Tschabo, Luzie Verbeek, **Wirkungen im Fokus - Konzeptionelle und methodische Ansätze zur Wirkungsorientierung der Arbeit des Deutschen Entwicklungsdienst im Kontext von Armutsminderung und Konflikttransformation.** Berlin, 2005 S217
- Lioba Weingärtner**, Markus Fiebiger, Kristin Höltge, Anke Schulmeister, Martin Strele, Jacqueline Were, **Poverty and Food Security Monitoring in Cambodia - Linking Programmes and Poor People's Interests to Policies.** Berlin, 2005 S216
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.), Entwicklungspolitische Diskussions-tage 2005. Dokumentation zur Veranstaltung vom 14.-17. März 2005 in Berlin.** Berlin, 2005 (nur als CD erhältlich) S215
- Karin Fiege**, Gesa Grundmann, Michael Hagedorn, Monika Bayr, Dorothee Heidhues, Florian Landorff, Waltraud Novak, Michael Scholze, **Zusammen bewerten - gemeinsam verändern. Instrumentarium zur Selbstevaluierung von Projekten in der Internationalen Zusammenarbeit (SEPIZ).** Berlin, 2004 S214

- Pascal Lopez**, Ulrike Bergmann, Philippe Dresrüsse, Michael Hoppe, Alexander Fröde, Sandra Rotzinger, **VIH/SIDA: Un nouveau défi pour la gestion des aires protégées à Madagascar - l'intégration des mesures contre le VIH/SIDA dans le travail du Parc National Ankarafantsika**. Berlin, 2004 S213
- Birgit Kundermann**, Mamadou Diarrassouba, Diego Garrido, Dorothe Nett, Sabine Triemer de Cruzate, Andrea Ulbrich, **Orientation vers les effets et contribution à la lutte contre la pauvreté du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) au Mali**. Berlin, 2004 S212
- Christian Berg**, Mirco Gaul, Romy Lehns, Astrid Meyer, Franziska Mohaupt, Miriam Schröder, **Self-Assessing Good Practices and Scaling-up Strategies in Sustainable Agriculture – Guidelines for Facilitators**. Berlin, 2004 S211
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.), Entwicklungspolitische Diskussions-tage. Dokumentation zur Veranstaltung vom 29. März bis 1. April 2004 in Berlin**. Berlin, 2004 S210
- Iris Paulus**, Albert Ewodo Ekani, Jenni Heise, Véronique Hirner, Beate Kiefer, Claude Metou'ou, Ibrahim Peghouma, Sabine Schliephake, **Réorientation des prestations de services en milieu rural – recommandations pour le choix et le suivi des organismes d'appui. Etude pilote au Cameroun**. Berlin, 2003 S209
- Gabriele Zdunnek**, Christian Cray, Britta Lambertz, Nathalie Licht, Eva Rux, **Reduction of Youth Poverty in Cape Town, South Africa**. Berlin, 2003 S208
- Beate Holthusen**, Clemens Koblbauer, Iris Onipede, Georg Schwanz, Julia Weinand, **Mainstreaming Measures against HIV/AIDS. Implementing a new Strategy within the Provincial Government of Mpumalanga / RSA**. Berlin, 2003 S207
- Shirley Wouters**, Thekla Hohmann, Kirsten Lautenschläger, Matthias Lichtenberger, Daniela Schwarz, **Development of a Peace and Conflict Impact Assessment for Communities in the South Caucasus**. Berlin, 2003 S206
- Christian Berg**, Saskia Haardt, Kathleen Thieme, Ralf Willinger, Jörg Yoder, **Between Yaks and Yurts. Perspectives for a Sustainable Regional Economic Development in Mongolia**. Berlin, 2003 S205
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.), Entwicklungspolitische Diskussions-tage. Dokumentation zur Veranstaltung vom 7.-11. April 2003 in Berlin**. Berlin, 2003 S202
- Karin Fiege**, Corinna Bothe, Frank Breitenbach, Gerhard Kienast, Sonja Meister, Elgin Steup, António Reina, Ute Zurmühl, **Tourism and Coastal Zone Management. Steps towards Poverty Reduction, Conflict Transformation and Environmental Protection in Inhambane/Mozambique**. Berlin, 2002 S201
- Karin Fiege**, Corinna Bothe, Frank Breitenbach, Gerhard Kienast, Sonja Meister, Elgin Steup, António Reina, Ute Zurmühl, **Turismo e Gestão de Zonas Costeiras. Contribuições para Redução da Pobreza, Transformação de Conflitos e Protecção do Meio Ambiente em Inhambane /Moçambique**. Berlin, 2002 S200
- Thomas Hartmanshenn**, Komi Egle, Marc-Arthur Georges, Katrin Kessels, Anne Nathalie Manga, Andrea von Rauch, Juliane Wiesenhütter, **Integration of Food and Nutrition Security in Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs). A Case Study of Ethiopia, Mozambique, Rwanda and Uganda**. Berlin, 2002 S199\*
- Beate Holthusen**, Nike Durczak, Claudia Gottmann, Britta Krüger, Ulrich Häussermann, Bela Pyrkosch, **Managing Conflict - Building Peace. Strengthening Capacities of InWEnt Scholars - A Pilot Study in the Philippines**. Berlin, 2002 S198

- Oliver Wils**, Erik Engel, Caroline von Gayl, Marion Immel, Dirk Reber, Debabrata Satapathy, **Exploring New Directions in Social Marketing. An Assessment of Training Health Providers in Rajasthan/India.** Berlin, 2002 S197
- Seminar für Ländliche Entwicklung (Hrsg.),** **Entwicklungspolitische Diskussions-tage. Dokumentation zur Veranstaltung vom 16.-19. April 2002 in Berlin.** Berlin, 2002 S196
- Benedikt Korf**, Tobias Flämig, Christine Schenk, Monika Ziebell, Julia Ziegler, **Conflict - Threat or Opportunity? Land Use and Coping Strategies of War-Affected Communities in Trincomalee, Sri Lanka.** Berlin, 2001 S195
- Inge Remmert Fontes, Ulrich Alff (Editor),** Regine Kopplow, Marion Miketta, Helge Rieper, Annette Wulf, **Review of the GTZ Reintegration Programme in War-Affected Rural Communities in Sierra Leone.** Berlin, 2001 S194
- Andreas Groetschel**, Reynaldo R. Aquino, Inga Buchholz, Anja Ibkendanz, Tellita G. Mazo, Novie A. Sales, Jan Seven, Kareen C. Vicentuan, **Natural Resource Management Strategies on Leyte Island, Philippines.** Berlin, 2001 S193
- Harald Braun**, Peter Till Baumann, Natascha Vogt, Doris Weidemann, **HIV/AIDS Prevention in the Agricultural Sector in Malawi. A Study on Awareness Activities and Theatre.** Berlin, 2001 S192
- Ivonne Antezana**, Arne Cierjacks, Miriam Hein, Gerardo Jiménez, Alexandra Rüth, **Diseño y Verificación de un Marco Metodológico para la Evaluación de Proyectos del Programa de Voluntarios de las Naciones Unidas - Evaluación del Proyecto Randi-Randi en Ecuador.** Berlin, 2001 S191
- Arne Cierjacks, Tobias Flämig, Miriam Hein, Alexandra Rüth, Annette Wulf (Hrsg.),** **Entwicklungspolitische Diskussionstage 2001.** Berlin, 2001 S190
- Gabriele Struck, Fernando Silveira Franco,** Natalie Bartelt, Bianca Bövers, Tarik Marc Kubach, Arno Mattes, Magnus Schmid, Silke Schwedes, Christian Smida, **Monitoramento Qualitativo de Impacto - Desenvolvimento de Indicadores para a Extensão Rural no Nordeste do Brasil.** Berlin, 2000 S189
- Ekkehard Kürschner**, Irene Arnold, Heino Güllemann, Gesa Kupfer, Oliver Wils, **Incorporating HIV/AIDS Concerns into Participatory Rural Extension. A Multi-Sectoral Approach for Southern Province, Zambia.** Berlin, 2000 S188
- Andreas Groetschel**, Ingrid Müller-Neuhof, Ines Rathmann, Hermann Rupp, Ximena Santillana, Anja Söger, Jutta Werner, **Watershed Development in Gujarat - A Problem-Oriented Survey for the Indo-German Watershed Development Programme (India).** Berlin, 2000 S187
- Ulrich Kipper**, Enkhseteg Bat-ochir, Wolfgang Hesse, Britta Jell, Ulf Maaßen, Gaby Müller, **Development of a Concept for Collaborative Management of Khar Us Nuur National Park, Mongolia.** Berlin, 1999 S186
- Dominikus Collenberg**, Sandra Dierig, Nikola Küsters, Claudia Roos-Mensah, Eric Vaccaro, Anke Weissenborn, **Service Provision for Smallholder Commercial Farmers in Zimbabwe - Analysis of an Agricultural Service System and Participatory Organisational Analysis of the Farmers Development Trust.** Berlin, 1999 S185
- Edwin Wennink**, Ulrike Bickel, Reinhild Bode, Wolfgang Demenus, Ute Pauer, Norbert Rösch, **Cofinanciamiento en Sistemas de Riego Autogestionados - Análisis de la Capacidad y Voluntad de Pago de los Regantes en el Sistema 'Avisado' (Alto Mayo, Perú).** Berlin, 1999 S184

- Eberhard Bauer**, Christine Bigdon, Antonia Engel, Benedikt Korf, Giang Nam Ha, Kerstin Schäfer, Esra Terzioglu, **Food Security and Conflict - A Participatory Development Concept for the Integrated Food Security Programme, Trincomalee, Sri Lanka**. Berlin, 1999 S183
- Ulrich Alff**, Anka Derichs, Ezekiel O. Kute, Claudia Mayer, Halka Otto, **Decentralised and Participatory Development Planning in Nkomazi-Region and Willowvale-Area, South Africa**. Berlin, 1998 S182
- Jochen Currle**, Bernardine Dixon Carlos, Maike Potthast, Rita Reinhardt, Stefan Schukat, Anna Steinschen, **Posibilidades de protección sostenible de áreas protegidas con la participación de etnias indígenas - un estudio de caso de la Reserva de Biosfera BOSAWAS, Nicaragua**. Berlin, 1998 S181
- Christian Berg**, Kirsten Bredenbeck, Anke Schürmann, Julia Stanzick, Christiane Vaneker, **NGO-Based Participatory Impact Monitoring of an Integrated Rural Development Project in Holalkere Taluk, Karnataka State, India**. Berlin, 1998 S180
- Lothar Kinzelmann**, Jochen Dürr, Dirk Heinrichs, Ruth Irlen, Jan Wendt, **Potentials for Self-Directed Rural Development - Community-Based Organizations and their Networks in Thailand**. Berlin, 1998 S179
- Frank Rietz**, **Bedeutung ländlicher Innovationssysteme in der Konzeption von GTZ-Projekten**. Berlin, 1997 S178\*
- Andreas Groetschel**, Uta Feiler, Ingrid Jacobsen, Petra Ruth, Jens Schröder, **From Relief to Rehabilitation: Towards Food Security in Northern Tajikistan**. Berlin, 1997 S177
- Christian Berg**, Christiane Beck, Gabriele Beckmann, Cecilia Chimbala, Chala Erko Arganea, Anja-Katrin Fleig, Matthias Kuhlmann, Heike Pander, **Introduction of a Participatory and Integrated Development Process (PIDEP) in Kalomo District, Zambia, Volume I: Main Report**. Berlin, 1997 S176Vol . I
- Christian Berg**, Christiane Beck, Gabriele Beckmann, Cecilia Chimbala, Chala Erko Arganea, Anja-Katrin Fleig, Matthias Kuhlmann, Heike Pander, **Introduction of a Participatory and Integrated Development Process (PIDEP) in Kalomo District, Zambia, Volume II: Manual for Trainers and Users of PIDEP**. Berlin, 1997 S176Vol .II
- Ingrid Spiller**, Stephan Bock, Annette Kübler, Anja Kühn, Liselotte Lenz, Marc Sporleder, **L'intégration des approches participative et gender dans un projet du développement rural régional - le cas de l'ODAI, Madagascar**. Berlin, 1997 S175
- Christine Martins**, Monika Fischer, Eva García-Castañer, Maren Lieberum, Frank Löwen, Bernd Seiffert, **Indonesian Agricultural Extension Planning at a Crossroads (Indonesia)**. Berlin, 1997 S174
- Eberhard Bauer**, Boris Balkarov, Dominikus Collenberg, Renate Kirsch, Kirsten Probst, Sepp Steinbrecher, Ulrike Süsser, Steffen Weidner, **Qualitative Impact Monitoring of Agricultural Structural Adjustment in Jordan. An Approach based on Rapid Rural Appraisal**. Berlin, 1996 S173\*
- Iris Paulus**, Léonie Bonnéhin, Elise Amelan Yao, Marcelle Goli, Claus Kogelheide, Elke Proell, Birgit Schäfer, Christine Schäfer, Gerald Schmitt, Monika Soddemann, Adèle Tozegba, Susanne Willner, **La gestion des ressources naturelles dans la périphérie du Parc National de Taï, Côte d'Ivoire. Possibilités d'appui au développement des capacités locales**. Berlin, 1996 S172
- Peter Neunhäuser**, Barbara Abbenheren, Christian Berg, Djekshen Djamgyrchiev, Samira Kalmakova, Maria Lützenkirchen, Sven von der Ohe, Jeannette Weller, **Möglichkeiten partizipativer Landnutzungsplanung - untersucht im Rahmen des geplanten Biosphärenreservats 'Tengir Too'/ Kirgistan**. Berlin, 1996 S171

- Karin Fiege**, Gunter Englisch, Regina Frey, Hans-Jörg Kräuter, Anna Kreuzer, Andrea Kutter, Ulrike Weinspach, Axel Weiser, **L'autopromotion paysanne dans la gestion des ressources naturelles dans la zone Mali-Sud. Possibilités d'appui institutionnel dans les Cercles de Tominian et de Bla.** Berlin, 1995 S170
- Gesa Grundmann**, Miguel Expósito, Ilse Fürnkrantz, Carola Kiesel, Claudia Lange, Sabine Lutz, Andreas Weitzel, **De peones a propietarios - Hacia un mejor aprovechamiento de los recursos y potenciales por grupos campesinos en Guamote, Provincia de Chimborazo, Ecuador.** Berlin, 1995 S169
- Walter Engelberg**, Kulan Amin, Frank Böning, Anselm Duchrow, Anja Gomm, Georg Heidenreich, Markus Radday, Astrid Walker, **Promoting Self-help Activities of Albanian Farmers - Situation Analysis and Assessment of Potentials.** Berlin, 1995 S168
- Iris Paulus**, Marleine Boueiz, Manfred Fischer, Barbara Kuhn, Jan Papendieck, Silke Stöber, Heike Stumpf, Gerd Ullmann, **Le fonctionnement du marché ovin au Maroc - Approche méthodologique et résultats de l'étude pilote au Moyen Atlas.** Berlin, 1994 S166\*
- Juan Ceballos-Müller**, Norbert Eulerling, Heidrun Gilde, Ricarda Gregori, Bernhard Leemhuis, Ulrich Storck, Rita Weidinger, **Sostenibilidad Institucional en el Desarrollo Rural Regional: "Reduciendo la Brecha entre Organizaciones y el Grupo Meta". Elaboración de Propuestas para COHASA II, Proyecto Integrado de Seguridad Alimentaria en Lempira, Honduras.** Berlin, 1994 S165\*
- Bernd Schubert**, Abenaa Addai, Stefan Kachelriess, Josef Kienzle, Martin Kitz, Elisabeth Mausolf, Hanna Schädlich, **Facilitating the Introduction of a Participatory and Integrated Development Approach (PIDA) in Kilifi District, Kenya. Volume I: Recommendations for the Institutionalisation of PIDA Based on Four Pilot Projects.** Berlin, 1994 S164 Vol. I
- Bernd Schubert**, Abenaa Addai, Stefan Kachelriess, Josef Kienzle, Martin Kitz, Elisabeth Mausolf, Hanna Schädlich, **Facilitating the Introduction of a Participatory and Integrated Development Approach (PIDA) in Kilifi District, Kenya. Volume II: From Concept to Action. A Manual for Trainers and Users of PIDA.** Berlin, 1994 S164 Vol. II
- Günther Feiler**, Markus Ascher, Susanne Dollmann, Richard Haep, Petra Jacobi, Christiane Jansen, Iris Paulus, Petra Schnadt, **Crop-Livestock Integration in Uva Province, Sri Lanka - Present Role and Potential.** Berlin, 1993 S162
- Ute Westphal**, Uwe Bergmeier, Gottfried von Gemmingen-G., Martina Hanke, Angela Hinrichs, Beate Holthusen, Monika Schneider, Veronika Schwanz, **Participatory Methods for Situation Analysis and Planning of Project Activities - Experiences with Women and Youth in the Communal Areas of Namibia.** Berlin, 1993 S161\*
- Ramesh Chandra Agrawal**, Anette Emrich, Ulrich Fechter-Escamilla, Christoph Goormann, Norbert Kleineidam, Jutta Will, **Economic Analysis for Project Sustainability. Study of Selected Drinking Water and Soil and Water Conservation Projects in the Integrated Food Security Programme Shandong, People's Republic of China.** Berlin, 1993 S160
- Beate Lohnert**, Martin Armbruster, Elisabeth Fetsch, Claudia Freudigmann, Hansjörg Lanz, Fritz Roszkopf, Rainer Johannes Schierhorst, **Les Interventions Céréalières comme Partie Intégrante de la Sécurisation Alimentaire dans des Régions Déficitaires - Exemple du Cercle de Bandiagara/Mali.** Berlin, 1992 S151\*
- Barbara Massler**, Heiko Bammann, Franz Haller, Friederike Hansmann, Matthias Hitzel, Andreas Hoffmann, Heiko Luetjen, Sabine Speiser, **El Fomento de Cultivos No-Tradicionales de Exportación: ¿Una Estrategia Viable para Baja Verapaz? (Guatemala).** Berlin, 1992 S150\*

- Uwe Jens Nagel**, Stephan Baas, Patrick Chiyanika, Silke Eckert, Jörg Edsen, Martin Geiger, Reiner Laue, Gertrud Lübke, Holger Marbach, **Developing a Participatory Extension Approach - A Design for Siavonga District, Zambia**. Berlin, 1992 S149\*
- Dagmar Kunze**, Mathilde von Bergen, Lena Blaudez, Martina Haslwimmer, Juliana Hinterberger, Stefanie Schaefer, Cordula Schmüdderich, **Différenciation de la population-cible du Projet Kabare à la base d'une analyse socio-économique dans la région du Kivu, Zaire**. Berlin, 1990 S140
- Bernhard Hoeper**, Wilfried Gebhardt, Thomas Koenig, Ellen Kramer, Bettina Luise Ruerup, Susanne Thieke, **Crop Diversification and Food Security on Household Level with Special Reference to the Cultivation of Vegetables and Fruit Trees - The Case of Ufipa Plateau, Rukwa, Tanzania**. Berlin, 1991 S139
- Peter Neunhäuser**, Ursula Danzer, Hubert Deubler, Andreas Groetschel, Gesa Grundmann, Ricky Alisky Martin, Frank Axel Mayer, Petrus Saigol, Abdul Salam Akup, Beate Scherf, Susanne Schmall, Jeflus Sinajin, **Appropriate Land Use Systems for Shifting Cultivators - Technical and Institutional Proposals for a Rural Community Development Programme Based on a Participatory Approach in Kota Marudu District/Sabah (Malaysia)**. Berlin, 1991 S138
- Shifting Cultivation - an Evil Thing? How to Plan a Project for Improving Development Chances of Shifting Cultivators in Sabah/Malaysia. (A Manual for the Video)**. Berlin, 1991 (Supplement to the SLE study S138)
- Gabriele Bargel**, Inge Grimm, Jörg Haas, Iris Harder, Manfred Noll, Rainer Schwarzmeier, Georg Strunden, **Desertifikationsbekämpfung und soziale Organisation - Möglichkeiten und Grenzen der Implementierung technischer Maßnahmen zum Erosionsschutz im Niger**. Berlin, 1990 S133\*
- Dietrich Busacker**, Volker Bode, Sabine Dorlöchter, Angelika Fleddermann, René Förster, Doris Popp, Birgit Schmook, Khaly Sylla, Horst Wattenbach, **L'analyse socio-économique des systèmes d'exploitation agricole et de la gestion de terroir dans le Bas-Saloum, Sénégal**. Berlin, 1990 S132\*
- Theo Rauch**, Lorenz Bachmann, Sibylle Braune, Bastian Ehrhardt, Gertraud Faltermeier, Rolf Speit, Manfred Störmer, **Small-Scale Processing at Rural Centres in Malawi - Possibilities of Development and Promotion**. Berlin, 1990 S131
- Thomas Krimmel**, Thomas Duve, Gerd Fleischer, Gazali Ismal, Maimunah Madjid, Hans-Peter Piepho, Anke Schnoor, Mathias Sommer, Sondra Wentzel, **Towards an Institutionalization of Monitoring and Evaluation of Project Impact - The Example of Projects in the Small-Scale Irrigation Sector in West Sumatra, Indonesia**. Berlin, 1990 S130
- Hartmut Müller**, Rubén Vinueza, Ivonne Antezana, Andrea Brechelt, Juan Ceballos-Müller, Ruth Kleefisch, Andreas Kress, Maria Stuckenberg, **El Sistema de Comercialización de Ganado Bovino en tres Cantones del Ecuador: Análisis y Recomendaciones**. Berlin, 1989 S125
- Ulrike Breitschuh**, Gabriele Bargel, Ingeborg Grimm, Jörg Haas, Iris Harder, Manfred Noll, Rainer Schwarzmeier, Georg Strunden, **Situation socio-économique et agro-écologique: Etudes de cas dans six villages au Département Tillabéri - Niger**. Berlin, 1989 S124\*
- Uwe Jens Nagel**, Karen Ehlers, Ralf Engelhardt, Burkhard Gnass, Christine Martins, Bernd Schwenk, Ronald Siegmund, Gerold Wyrwal, **Focussing Formal Surveys - The Use of Rapid Rural Appraisal for Designing a Survey in Nam Lang (Thailand)**. Berlin, 1989 S123\*

- Frigga Wirth**, Hildegard Brosi, Günther Feiler-Jessensky, Peter Glasauer, Gudrun Krause, Andreas Kunert, Marina Mdaihli, **A Baseline Survey for the Identification of Farming Systems in Zanzibar**. Berlin, 1988 S117
- Theo Rauch**, Karin Janz, Anne Lengemann, Siegfried Mayer, Susanne Michalik, Michael Siebert, Dietrich Suhlrie, **The Sustainability of the Impact of the Integrated Rural Development Programme (IRDP) Zambia/NW-Province**. Berlin, 1988 S116
- Heinz-Wilhelm Strubenhoff**, Michael Abel, Ursula Fitzau, Angelika Kemmler, Heidi Mann, Monika Reule, Christel Weller, **Etude socio-économique sur l'élevage traditionnel au Togo**. Berlin, 1988 S115
- Reinhard Woytek**, Anette Bähring, Dorothee Dersch, Jutta Habermehl, Peter Kaufmann, Trudy Könemund, Maria Weitz, **Soil Erosion Control and Agroforestry in the West Usambara Mountains - Evaluation of an Extension Approach, Tanzania**. Berlin, 1988 S111\*
- Ramesh Chandra Agrawal**, Vera Boerger, Felix Feneberg, Tomas Heintz, Georg Janze, Heike Martin, Pejman Mohseni, **Impact of Cattle Distribution from Governmental Livestock Farms on Smallholders in Sri Lanka**. Berlin, 1988 S110
- Ute Westphal**, Martina Clemens, Karin Gaesing, Uwe Grossmann, Dagmar Kunze, Beate Weiskopf, **Baseline Survey on Smallholders in Nimba County, Liberia - To Facilitate Decision Taking in Project Planning**. Berlin, 1988 S109
- César Maldonado**, Richard Bitsch, Ulrich Doms, Herwig Hahn, Gustavo Mejía Yepes, Sabine Preuß, Michael Schucht, **Sistemas de Producción Agropecuaria en dos Zonas del Sur del Ecuador**. Berlin, 1987 S103
- Geert Balzer**, Norbert Deipenbrock, Regina Ecker, Martin Eisenbeis, Ulfert Focken, Klaus Gühr, Brigitte Reichelt, Peter Saile, **Shifting Cultivation in West Pasaman, Sumatra (Indonesia)**. Berlin, 1987 S102
- Bernd Schubert**, Christoph Backhaus, Jochen Humann, Lothar Kleipaß, Klaus Michel, Anne Seyfferth, Petra Windisch, Klaus Zoumer, **Proposals for Farming Systems-Oriented Crop Research of Wawi Highland Agricultural Research Station in Northern Thailand**. Berlin, 1986 S101
- Peter Neunhäuser**, Dorothee Aehling, Rainer Droste, Christian Graefen, Hassan Kaya, Rainer Schmidt, Helga Stamm, Kurt Wagner, **Demand for Major Fruit Tree Seedlings including Coconut by Village Farms and Farmers in the Lowland Areas of Tanga Region (Tanzania)**. Berlin, 1986 S96
- Anne Valle-Zárate**, Georg-Friedrich Heymell, Manfred Jeebe, Klaus Lengefeld, Hergung Sandhagen, Manfred Szyszka, **Condiciones Actuales y Potencial de la Producción Porcina para Mejorar la Situación del Pequeño Productor en la Provincia Gran Chaco - Bolivia**. Berlin, 1986 S95
- Frank Bremer**, Dietrich Busacker, Alpha Diallo, Hauke Fehlberg, Christine Meyer, Willi Monigatti, Karl-Heinz Spiegel, **Les possibilités de promotion des petites exploitations agricoles dans la Province Atlantique, Bénin**. Berlin, 1986 S94\*
- Albert Engel**, Miguel Calderón-Hagemann, Wolfgang Herbinger, Waltraud Keipp, Jochen Knoth, Gesa Schoop, Henning Weise, **Promoting Smallholder Cropping Systems in Bo-Pujehun/Sierra Leone - An Assessment of Traditional Cropping Development Project**. Berlin, 1985 S86
- Ramesh Chandra Agrawal**, Elisabeth Brandt-Gerbeth, Irmgard Hettich, Joachim Jeltsch, Thomas Karasch, Elisabeth Mildeberger, Kadir Mwadin, August Visser, **Possibilities of Increasing Rural Incomes in Dhading District, Nepal**. Berlin, 1985 S85

- Gerd Ramm**, Geert Balzer, Manfred van Eckert, Regina Hugo, Barbara Massler, Rolf Müller, Jürgen Richter, **Integration of Animal Husbandry into Transmigrant Farming Systems in the Middle Mahakam Area, East Kalimantan, Indonesia.** Berlin, 1985 S84
- Uwe Jens Nagel**, Bernd Bültemeier, Andrew B. Dua, Veronika Gruber, Thomas Krimmel, Uwe Prien, Sigfrid Schröder, Andreas Springer-Heinze, **The Modified Training and Visit System in the Philippines - A Study on the Extension Delivery System in Region III.** Berlin, 1984 IV/43
- Khosrow Saidi**, Heike Kross, Hans-Martin Lorenzen, Peter Pfaumann, Joachim Schwanck, Susanne Welz, Jutta Werdes, **Baseline Survey of Agriculture and Living Conditions in Semonkong Region/Lesotho.** Berlin, 1984 IV/42
- Hessameddin Tabatabai**, Karl Friedrich Glombitza, Peter Kowoll, Leon Macioszek, Rupert Othmer, Wilhelm Simons, **Production and Marketing of Milk in the Smallholder Sector of the Western Region/Jamaica.** Berlin, 1984 IV/41
- Günter Kleemann**, Eberhard Krain, Renate Kuchenreuther, Alfonso Otero Moreno, Heinrich Sauter, Johannes Thaysen, Andrea Warner, **Situación actual y Potencial de la Producción Lechera en Explotaciones de Doble Propósito en el Pie de Monte Llanero (Meta, Colombia).** Berlin, 1983 IV/40
- Peter Neunhäuser**, Herbert Bayreuther, Albert Engel, Michael Friesenegger, Aziz Magelassa, Antonio Monteiro Neves, Verena Renneke, Walter Salzer, **Appropriate Land Use Systems for Smallholder Farms - A Survey of Ecological and Socio-Economic Conditions in the Machakos District (Kenya).** Berlin, 1983 IV/39\*
- Peter Schröder**, Sylvia Brunold, Günther Mühlbauer, Martin Orth, Angela Petersen, Richard Preißler, Kai Rehfeldt, Andreas Schumacher, **Investigation on Current Yield Potentials on Tax Allotments on the Islands of Ha'apia and Vava'u, Kingdom of Tonga (South Pacific).** Berlin, 1983 IV/38
- Jürgen Hopp**, **Gerald Rathert**, Regula Egli-Frey, Maria Fiedler, Martin Harder, Stephan Jansen, John Kasonta, Karl-Peter Kirsch, Reiner Radermacher, Melanie Tigges-Ismael, **Base Line Survey in Coconut Growing Areas of Tanzania.** Berlin 1983 IV/36
- Bernd Schubert**, Herbert Butscher, Christopher Kellner, Oskar Linn, Margot Thomsen, Bernd Wolf, **Vegetables in East Kalimantan. Agro-Economic Nutritional and Ecological Aspects of Promoting Vegetable Production and Marketing in Three Districts of East Kalimantan - Indonesia.** Berlin, 1982 IV/35\*
- Klaus Baumgarten**, Norma Bethke, Jutta Lehmann, Hans-Ludwig Mayer, Joachim Schröder, Roland Weckend, **Present Situation and Development Possibilities for Smallholder Settlements in the Newly Reclaimed Mariut Area in Egypt.** Berlin, 1982 IV/34
- Thomas Teuscher**, et.al., **Possibilités d'intensification et d'intégration de l'élevage dans les exploitations agricoles des régions Plateaux et Centrale au Togo.** Berlin, 1980 IV/31\*
- Ramesh Chandra Agrawal**, Eberhard Bauer, Manfred Beier, Julia Böcker, Gerd Juntermanns, Theda Kirchner, Reinhard Woytek, **A Study of Agriculture Credit for Small Farmers in Uttar Pradesh/India.** Berlin, 1980 IV/30
- Hannelore Börgel**, Barbara Arend, Carola Jacobi, Samuel Kanyarukiga, Alois Kullaya, Berga Lemaga, Sulemann Mogaeka, Wolfgang Prante, **Production, Marketing and Consumption of Potatoes in the Ethiopian Highlands (Holetta, Awassa, Alemaya).** Berlin, 1980 IV/29\*

- Kurt J. Peters**, Georg Deichert, Edeltraud Drewes Günter Fichtner, Sabine Moll, Fernando Chavarria, Bréhima Diakité, **Goat production in low income economic units of selected areas of West-Malaysia**. Berlin, 1979 IV/27\*
- Eberhard Grosser**, Aliou Ibra Ba, Klaus Berger, Curt von Gossler, Matthias Grunewald, Bernd Kadura, Helga Neumann, **Analyse de situation de la région du Tagant (République Islamique de Mauritanie) avec attention particulière aux aspects socio-économiques**. Berlin 1979/80 IV/26
- Detlev Böttcher**, Hans Diederichsen, Hans-Joachim Esderts, Monika Herz, Hubert Schillinger, Wolfgang Schipprack, **Etude sur le développement de la demande et de la commercialisation de la production maraîchère au périmètre public irrigué de Bou Heurtma, Jendouba, Tunisie**. Berlin, 1979 IV/25
- Thomas Teuscher**, Gerd Addicks, Gerd Bleckmann, Hans-Jürgen Bösel, Michael Holzheimer, Erich Klinger, Josef Niedermayer, **Livestock Development in West Sumatra (Indonesia)**. Berlin, 1978 IV/24
- Ramesh Chandra Agrawal**, Horst Ammann, Hannelore Gelmroth, S.M. Kaikobad, Eberhard Nau, Ursula Nölle, **A Study of Fertilizer Use in Gandaki Zone of Nepal**. Berlin, 1978 IV/23
- Peter Munzinger**, Cornelia Deubler, Ralph Jätzold, Detlev Leitner, Renate Melcher, Ulrich Mey, Gerald Rathert, **The Hindi-Magogoni Settlement Scheme in Lamu District, Coastal Province of Kenya**. Berlin, 1978 IV/22
- Eberhard Grosser**, Jochen Pfeiffer, Günter Baumann, Frank Bremer, Alhousseine Condé, Michael Götze, Walter Hauth, Delphine Onwumere, **Etude agro-socio-économique de base sur les conditions de développement de la Sous-Préfecture de Paoua, Ouham-Pende, (Empire Centrafricain)**. Tome I, Berlin, 1977 IV/20\*
- Eberhard Grosser**, Jochen Pfeiffer, Günter Baumann, Frank Bremer, Alhousseine Condé, Michael Götze, Walter Hauth, Delphine Onwumere, **Etude agro-socio-économique de base sur les conditions de développement de la Sous-Préfecture de Paoua, Ouham-Pende, (Empire Centrafricain)**. Tome II (Deutsche Zusammenfassung, Annexes). Berlin, 1977 IV/20<sup>a</sup>
- Thomas Teuscher**, Richard Baptist, Dedo Geinitz, Karimul Md. Huq, Rolf Peter Mack, Ernst-Axel Momber, Christiane Rehse, **Further Development of Milk Collecting Centre Jasin, Malaysia, for Smallholder Dairying**. Berlin, 1977 IV/19
- Peter Neunhäuser**, Claus Auer, Gerhard Brandt, Gerhard Fischer, Claus Wagner, Anton Wirth, **Possibilities of the Introduction of Draught Animals in the North-West Province of the United Republic of Cameroon**. Berlin, 1977 IV/18
- Hans-Jürgen Daunicht**, Annette Bernd, Herbert Jenrich, Rainer Struck, Doris Werner, **Capacidad de uso y de manejo de los suelos del Valle Matehuala-Huizache, San Luis Potosí, México**. Berlin, 1976 IV/15
- Hans-Jürgen Daunicht**, Annette Bernd, Herbert Jenrich, Rainer Struck, Doris Werner, **Nutzungskapazität und Bewirtschaftung der Böden des Tales Matehuala-Huizache, San Luis Potosí, México**. Berlin, 1977 (Deutsche Fassung von Nr. IV/15) IV/16
- Bernd Schubert**, Wolf Dieter Hartmann, Wolfgang Kunze, Klaus Pilgram, Norbert Walter, Richard Zink, **Study and Experiment on Marketing of Fazal-I-Manani Plums in Peshawar/Pakistan**. Berlin, 1976 IV/14
- Ramesh Chandra Agrawal**, Peter Englberger, Peter Munzinger, Norbert Rossler, Ludwig Schatz, **A Study of Hill Agriculture in Almora (India) - Present Status and Future Strategy for Development**. Berlin, 1976 IV/13

- Hans Gsänger**, Dorothea Altes, Jürgen Hörner, Friedolf Lau, Günter Raad, Gerhard Vollmer, Karl-Ludwig Zils, **How to Make Co-Operative Marketing Viable - The Case of Sweet Orange Marketing in Thailand**. Berlin, 1975 IV/11\*
- Eberhard Grosser**, Wolfram Brünger, Christoph Diewald, Niels Hansen, Wulf Killmann, César Maldonado, Maria-Theresia Maldonado, **Problemática y perspectivas de desarrollo en la agricultura migratoria de una subregión de la Selva Lacandona, (Chiapas, México)**. Berlin, 1975 IV/10\*
- Thomas Teuscher**, Elisabeth Hässler, Elmar Locher, Barbara Meyer, Konrad Sandhofer, Reinhold Swoboda, Mona Tammer, **Feasibility Study on the Establishment of Smallholder Dairy Colonies in Connection with Cattle Multiplication Units in West Malaysia**. Berlin, 1975 IV/9
- Ursula Hadelich-Bauhoff**, Wolfgang Bayer, Hans-G. Danninger, Ludwig Hoffmanns, Reinhild Schepers, Gerhard Schnepel, **Aspects of Cotton Production in Ulunga District, (Tanzania)**. Berlin, 1974 IV/8\*
- Peter Neunhäuser**, Christian Döbel, Ingrid Foik, Hans Häusler, Norbert Jost, Bernhard Labus, Hans Pfister, **Survey on Smallholder Agriculture in West Sumatra, (Indonesia)**. Berlin, 1974 IV/7\*
- Ramesh Chandra Agrawal**, Gerhard Anger, Franz Brandner, Günter Dresrüsse, Ilse Fritz, Johannes Kotschi, **A Study of the Role of Nationalized Banks in Financing Agriculture in the District of South Kanara, (India)**. Berlin, 1974 IV/6
- Hans Gsänger**, Michael v. Gemmingen, Bernd Lassen, Bernhard Meier, Manfred Metz, Gloria Petrocivs, Wichard Ziebell, **The Marketing System for Fruit and Vegetables in Ibadan - A Case Study, (Nigeria)**. Berlin, 1973 IV/5\*
- Herbert Ströbel**, Angelika Schneider, Dietrich Stotz, Engelbert Veelbehr, Annemarie Wäschle, Josef Weber, **An Economic Analysis of Smallholder Agriculture in the Kericho District, (Kenya)**. Berlin, 1973 IV/4\*
- Ramesh Chandra Agrawal**, Wilfried Blaschnek, Hellmut Fischer, Andreas Frey, Eberhard Göhsing, Willi Nesselrath, Franz Rauch, **A Study of the Working and Impact of Indo-German Agricultural Project, Kangra. (India)**. Berlin, 1973 IV/3\*
- Manfred Schulz**, Ursula Bauhoff, Henning Bosüner, Heinrich Ehlers, Helmut Heumos, Franz Ring, Peter Schimann, Jean-P. Stauss, **Rapports du stage 1972 à Madagascar - Aspects du développement**. Berlin, 1972 IV/2\*
- Klemens Hubert**, Georg Dürr, Henrik Einfeld, Sigismund Hadelich, Heinz Haug, Irene Haug, Adolf Kraus, Ludwig Löschner, Claus-Rudolf Spranger, **Agricultural Production in Kisii District/Kenya and Proposals for its Development**. Berlin, 1972 IV/1\*

\* Out of print